

**PAGES  
MANQUANTES**

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XX

MONTRÉAL, VENDREDI, 2 JUILLET 1897

No 18

2381... ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

MOYENNE DE 1896

## Ça et là.

L'Association des pharmaciens, en poursuivant les magasins à départements et les épiciers qui, de temps à autre, vendaient des médecines patentées, a fait un pas de clerc.

On nous annonce, en effet, qu'un magasin à départements de la rue Ste Catherine vient de s'assurer les services d'un pharmacien licencié. Non seulement on y vendra désormais tous les produits de la pharmacie, mais aussi on y préparera les ordonnances du médecin.

Nous ne serions pas surpris si, quelque jour prochain, nous entendions dire que quelques épiciers entreprenants ont adopté la même ligne de conduite.

L'achat du Drummond est renvoyé aux calendes grecques.

L'attitude du Sénat dans cette question n'est pas pour déplaire à ceux qui veulent que le gouvernement ne dépense l'argent du public qu'à bon escient.

Nous n'avons pas à examiner si le Sénat, en refusant son concours à une mesure ruineuse pour le Trésor, ne l'a fait que pour témoigner de son opposition au parti libéral, comme quelques uns le prétendent, ou s'il n'a agi que dans le but de sauvegarder les intérêts de ce même Trésor, nous constaterons simplement le fait qu'il a mis fin à un contrat peu avantageux pour le pays, mais trop pour certains particuliers.

Quoiqu'on en dise, il n'est pas mauvais, dans la circonstance, que nous ayons eu une Chambre Haute; sans elle le coup du Drummond était bel et bien perpétré.

L'action du Sénat aura pour effet de forcer le gouvernement à mieux étudier à l'avenir ses contrats et ses jobs; c'est déjà un résultat. Si le Sénat avait toujours agi ainsi il ne

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - EDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chambre 401, Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2.00

Canada et Etats-Unis, un an 4.50

France et Union Postale, un an (15 francs) 3.00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé de

faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit

adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne

sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal.

serait pas aujourd'hui l'objet de tant d'injures de la part d'une certaine presse.

Si, comme le vin, le Sénat bonifie en vieillissant, il peut marcher sans crainte dans la voie nouvelle qu'il vient de suivre, il aura derrière lui toutes les honnêtes gens, sans distinction de parti, qui, à la fortune de ses ministres, préfèrent la prospérité du pays.

La grève des pilotes n'est pas encore terminée, au moment où nous écrivons ces lignes et peut-être n'est pas près de prendre fin. Les grévistes semblaient prêts à reprendre leur service, pourvu qu'on ne leur tint pas rigueur de leur conduite. Il nous semble que les intérêts bien compris du commerce et de la navigation demandent que les pilotes récalcitrants soient traités sans trop de sévérité afin que les choses rentrent dans l'ordre, car si nous en croyons un journal de Québec, sur 30 navires guidés par les apprentis-pilotes, depuis le début de la grève, 12 auraient touché le fond du fleuve. La sévérité de quelques uns des commissaires et notamment des armateurs qui veulent à toute force qu'un châtement soit infligé aux grévistes n'est pas

faite pour terminer la grève. Ne vaudrait-il pas mieux, au contraire, passer quelque peu l'éponge sur ce qui est fait et étudier les moyens propres à empêcher le renouvellement d'une grève. Il est des gens inexorables qui veulent qu'une peine soit toujours imposée pour toute faute; toujours prêts à punir et jamais à pardonner ou à oublier, ils excitent par leur rigueur les coupables à persévérer dans la mauvaise voie ou ils se sont engagés. Un peu d'indulgence vaut toujours mieux qu'un excès de sévérité et dans le cas présent, nous craignons bien que la sévérité soit hors de mise. Les intérêts en jeu sont trop considérables et trop immédiats pour que les commissaires du havre cherchent une satisfaction personnelle dans le châtement des pilotes grévistes, satisfaction bien mince, et dont les résultats ne peuvent être d'aucun bien. Nous le répétons, il serait préférable à tous égards qu'on oubliât le passé et qu'on recherchât les moyens d'éviter le retour de grèves telles que celle à laquelle nous assistons.

Le Parlement est prorogé. La session a été longue. Il s'est fait beaucoup de travail et nous sommes heureux de constater qu'on s'est beaucoup occupé dans les Chambres des intérêts du commerce et de l'industrie. Il est trop tôt encore pour porter un jugement sur les résultats qu'amènera le nouveau tarif au point de vue du développement de notre commerce extérieur. La clause du tarif préférentiel en faveur de l'Angleterre apportera certainement sur nos marchés un plus grand nombre de produits de ce pays au détriment des importations d'autres contrées, mais l'Angleterre ne nous achètera pas plus de produits pour cela. Le Trésor perdra un certain montant de revenus, qu'il a d'autant plus besoin de tirer, que le gouver-

nement a plus de charges à rencontrer puisqu'il est obligé d'emprunter. Ces emprunts sont destinés à couvrir des dépenses ou des subsides qui doivent contribuer à compléter nos voies de communication ou à améliorer leurs services. Des chemins de fer seront construits ou achevés, un service rapide reliera le Canada à l'Angleterre et les navires seront aménagés de façon à transporter dans les meilleures conditions de température possibles nos produits périssables en Angleterre.

Ce sont d'excellentes mesures qui donneront de bons résultats. Les travaux aideront la classe ouvrière de même que les facilités et les commodités des transports seront utiles à notre commerce et à nos industries.

Il est regrettable qu'avec le développement de notre outillage commercial ne se développe pas également la population du Canada. Le nombre des immigrants est peu de chose en comparaison de celui des autres pays a grande étendue de territoire; encore ceux qui viennent ici ne s'y fixent-ils pas tous.

Il y a là une lacune à combler; les charges augmentent en plus forte proportion que la population. Il arrivera un moment où la dette deviendra trop lourde à porter si elle n'est pas répartie sur un plus grand nombre de têtes. L'action du gouvernement sur l'immigration devra donc se faire sentir sans tarder, s'il veut que le bénéfice des dépenses qui vont être faites pour les travaux d'intérêt public se trouve entièrement à l'avantage du pays.

### LE FROMAGE DE QUÉBEC.

Il se fait, dans notre province, d'excellent fromage, mais il s'en fait aussi parfois d'une qualité qui laisse à désirer.

On se demande souvent qui est responsable de la production du fromage de qualité inférieure et toujours, ou presque toujours, on accuse le fromager de ne pas apporter à sa fabrication tous les soins voulus. Faites du fromage comme on en fait dans la province voisine, lui dit-on, et on vous paiera les mêmes prix que ceux payés pour le fromage d'Ontario.

D'abord, on fait dans l'Ontario comme ici, du bon et du mauvais fromage et nous posons en principe, sans crainte d'être démenti par qui que ce soit qu'il se fait, dans la province de Québec, du fromage qui peut rivaliser point pour point avec

le meilleur des meilleurs fromages de la province voisine.

Ceci étant posé, voudra-t-on nous expliquer pourquoi le fromage de Québec a qualité égale de celui d'Ontario est toujours payé  $\frac{1}{2}$  de moins que ce dernier?

Un bon fromage de Québec valant un bon fromage d'Ontario, il n'y a aucun motif pour payer moins cher le dernier que le premier.

Disons tout de suite que nous ne parlerons ici que du bon fromage, nous laisserons le mauvais de côté, ce dernier ne nous intéresse guère et nous ne pouvons que plaindre ceux qui dans Québec, comme dans Ontario, ne veulent pas faire un effort pour se mettre au niveau de ceux qui fabriquent bon et beau, car, notons-le en passant, une belle apparence devrait toujours être l'accompagnement inséparable d'une bonne qualité.

Le marché de Montréal est le grand marché pour l'exportation; c'est de notre port que part la presque totalité du fromage produit en ce pays. C'est donc le marché de Montréal qui, en dernier ressort, et malgré tous les marchés locaux des centres producteurs, qui établit les prix. La meilleure preuve c'est que dans tous les télégrammes venant de ces marchés, nous ne voyons figurer comme acheteurs que des maisons de Montréal.

Il s'ensuit donc que les acheteurs du marché de Montréal ne veulent pas payer le même prix pour le fromage d'Ontario et celui de Québec. Ils ont donc une préférence marquée pour l'un et de l'indifférence pour l'autre. Mais cette indifférence ne serait elle pas plutôt feinte que réelle? Il est un fait certain c'est qu'il se vend en Angleterre du fromage de Québec au même prix que celui d'Ontario; on l'a donc expédié comme fromage d'Ontario ou bien le commerçant anglais à Londres, à Liverpool ou à Glasgow ne veut pas faire de distinction de provenance, la qualité étant d'ailleurs égale.

Dans l'un ou l'autre cas, nous aurons donc raison d'affirmer que le fromage de Québec aurait dû obtenir le même prix que celui d'Ontario. Pourquoi, encore une fois, y a-t-il toujours une différence d'un demi centin en faveur de celui d'Ontario?

Est-ce que par hasard, cette défaveur qu'on a jetée sur le fromage de Québec, il y a quelques années déjà, et qui, aujourd'hui, à moins que jamais sa raison d'être ne serait pas entretenue à dessein par certains acheteurs qui augmenteraient

ainsi leurs profits au détriment de nos fromagers? Nous ne voyons pas d'autre motif qui puisse appliquer la différence de prix pour deux produits qui se valent.

Nous conseillons depuis longtemps à nos lecteurs intéressés d'envoyer leur fromage à des marchands à commission bien posés et d'une honorabilité bien reconnue; nous croyons que ces marchands sont à même de réagir à la longue contre cette différence de prix entre le fromage des deux provinces et de la faire cesser quelque jour.

Ils ont intérêt à vendre au plus haut prix possible pour satisfaire leur clientèle, la garder et l'augmenter.

Il n'en est pas toujours de même de celui qui amène son fromage sur le quai où il se passe souvent de drôles de choses. Ainsi, nous ne surprendrons que bien peu de gens quand nous dirons que plusieurs de ceux qui amènent du fromage sur notre marché du lundi se séparent assez facilement dans leur *bill* quand un acheteur leur met dans la main un morceau de papier qui, dans toutes les banques, peut se changer pour des espèces sonnantes et très-buchantes.

Croit-on que ce genre d'opérations n'a pas son influence sur les prix offerts et payés? Croit-on qu'un acheteur qui ira trouver Pierre et lui offrira 8 cents, n'aura pas la partie belle quand il lui montrera un fromage de qualité égale au sien qu'il a payé  $7\frac{3}{4}$  ou même 8c à Paul un instant auparavant, tout en se gardant de lui dire combien il lui a mis dans la main pour avoir son *bill* sans discussion?

C'est ainsi que quelques *boodlers*, puisqu'il faut les appeler par leur nom, concourent à empêcher le niveau des prix de se maintenir ou de s'élever à certains jours de marché.

Il nous faut réagir contre toutes les causes qui peuvent faire que le fromage de Québec n'obtient ni la faveur ni les prix qu'il mérite nous y reviendrons.

### LES DROITS A L'EXPORTATION.

C'est, en général, une mauvaise politique que d'imposer des droits à l'exportation sur les produits naturels ou agricoles d'un pays, surtout quand il s'agit d'articles ou de produits dont d'autres nations font un commerce d'exportation.

De fait, les droits augmentent le prix de revient du produit. Or, aujourd'hui, en toutes choses et par-

tout on cherche à diminuer ce même prix de revient afin d'en faciliter la consommation, et par conséquent une plus grande production.

Les droits à l'exportation vont donc à l'encontre des intérêts des producteurs et des commerçants puisqu'ils tendent, en augmentant le coût des produits, à en restreindre la consommation et, partant, la production.

Cependant, parfois, la nécessité s'impose, pour un gouvernement, de faire appel à ce genre de droits pour équilibrer son budget; dans ce cas, il a le devoir de n'imposer que les produits dont le pays dispose comme d'un monopole grâce à son climat, à son sol ou à sa situation particulière.

C'est ainsi que le Brésil a pu impunément pendant de longues années et peut encore pour quelque temps du moins, frapper ses cafés de droit de sortie. Le Brésil produit encore les deux tiers environ de la production totale du café dans le monde entier et la consommation de cette denrée va toujours en augmentant. Cependant, on peut prévoir le moment éloigné, il est vrai, où le Brésil aurait tout à perdre en maintenant ces mêmes droits, car, de tous côtés s'élèvent des plantations qui viendront un jour faire concurrence à celle de ce pays. En attendant, il jouit, pour cette production, d'une sorte de monopole qui permet à son gouvernement de se procurer de gros revenus que paie l'étranger.

Evidemment, faire payer par les autres nations les dépenses d'un pays, c'est travailler on ne peut mieux dans l'intérêt de ses propres nationaux qui s'enrichissent du montant des impôts qu'ils ne sont pas obligés de déboursier eux-mêmes. Mais ces mesures ne peuvent être que transitoires car les pays qui s'ouvrent à la civilisation et à la colonisation nous réservent dans un avenir plus ou moins rapproché des surprises quant à la production de certaines denrées et de quelques produits, tel que le café, le coton, le tabac, la canne à sucre, les épices, etc. Là où le sol est actuellement couvert d'épaisses forêts, on verra s'élever de magnifiques plantations où le café luttera contre celui du Brésil, le coton contre celui des Etats-Unis, le tabac contre celui de la Havane, la canne à sucre contre celle des Iles, etc.

Sous ce rapport encore, on ne peut donc espérer voir les droits à l'exportation remplacer pour longtemps les autres taxes en tout ou en partie.

Nous donnons plus loin l'acte concernant les droits d'exportation passé à la législature dernière qui nous a donné l'idée de cet article.

Au Canada, en imposant un droit à la sortie des billots et le bois à pulpe, on a cherché, non pas à trouver des sources nouvelles de revenu pour le trésor, mais à contrebalancer l'effet que pourrait éventuellement avoir sur nos exportations la législation douanière d'autres pays importateurs de nos bois.

L'acte lui-même indique dans quelles conditions ces droits pourront être et seront perçus.

Si les Etats Unis, par exemple, imposaient un droit nouveau sur nos bois à leur entrée chez nos voisins, le Gouverneur en conseil pourra à son tour imposer des droits d'exportation sur le même article.

On espère d'abord par ce moyen empêcher nos voisins d'augmenter les droits de douane actuellement existant, car à cette augmentation de droits de l'autre côté de la frontière viendrait s'ajouter, de ce côté-ci, un droit d'exportation. Ces deux droits réunis permettraient difficilement aux industriels américains d'avoir la matière première à un prix assez bas pour qu'ils puissent continuer avantageusement à les mettre en œuvre. Les industries existantes de l'autre côté de la ligne devraient donc en partie ou cesser d'exister ou se transporter sur notre sol. On voit ainsi que l'imposition de droits à l'exportation peut parfois servir de mesure de protection vis-à-vis de l'étranger.

Il y a plus, d'ailleurs, en supposant qu'on impose, en réalité, des droits à la sortie sur les billots et les bois à pulpe. Actuellement, il faut déjà aller très loin dans l'intérieur pour rencontrer des forêts qui valent la peine d'être exploitées pour le bois de sciage et on exprime, depuis quelque temps déjà, des craintes sur l'avenir de l'industrie forestière au Canada. On comprend que l'imposition d'un droit à l'exportation aurait pour effet de restreindre sur une certaine échelle le départ de nos bois à l'étranger. Les générations actuelles pourraient s'en plaindre parce qu'une diminution dans le commerce de bois ne ferait pas l'affaire de ceux qu'occupe cette industrie. Mais les générations futures ne pourraient que s'applaudir d'une législation qui leur aurait sauvé un patrimoine qui tend aujourd'hui, sinon à disparaître, du moins à diminuer grandement de valeur.

## LE COMMERCE D'ÉPICERIES

Le *Grocery World*, de Philadelphie, auquel nous empruntons l'article suivant, divise les épiciers en trois classes. Son article vise particulièrement les épiciers de Philadelphie, mais il peut parfaitement s'appliquer à ceux de Montréal.

Nos lecteurs verront que nous ne sommes pas les seuls à crier *carrecou* aux marchands qui, sous prétexte d'attirer la clientèle, croient d'une bonne politique commerciale de vendre certains articles à perte et de ne pas prendre un bénéfice légitime sur toutes les marchandises qu'ils vendent.

Voici l'article du confrère :

Le commerce d'épicerie de détail peut se diviser en trois classes, dont l'une est à la merci des deux autres. On peut trouver des représentants de ces trois classes dans toutes les grandes villes. Allez dans l'un des faubourgs de Philadelphie et vous trouverez des épiciers qui, bien que apparemment encore dans les affaires ont en réalité abandonné le champ de bataille et attendent avec insouciance et apathie la dégringolade qui viendra sûrement.

Nous avons visité l'un d'eux ces jours derniers, il avait un magasin petit, obscur, tenu sans soin et bien arriéré sous tous les rapports. De tout côté s'élevaient des piles d'articles de vente courante, toutes ayant des placards indiquant des prix réduits,—prix d'au moins 25 pour cent plus bas que celui demandé par les autres épiciers en général et de 5 à 10 pour cent au-dessous du prix coûtant. Après quelques petites questions pressantes, il devint évident pour nous que cet épicier avait coupé ses prix uniquement parce qu'il voyait son commerce lui glisser entre les mains; cette dernière tentative était celle du désespoir. En toute vérité, la désertion de la clientèle provenait de sa propre négligence et n'avait rien à voir avec les prix qu'il demandait.

Bien que cet épicier de peu de moyen, pauvre et insignifiant ait coupé ses prix simplement sans but précis avec une idée vague et irrésolue et que par ce moyen il pourrait rattraper son commerce perdu; bien que, ces prix étant coupés, la clientèle qui avait déserté son magasin ne lui revint pas, son magasin devenait une menace et une source de concurrence impossible à suivre pour tous les épiciers à plusieurs milles à la ronde, qui font un commerce régulier.

L'épicier à terre qui coupe ses

prix sans but et en dernier ressort est l'épicier de la première des trois classes que nous parlions plus haut.

La seconde classe comprend les épiciers modernes, ceux qui sont à la hauteur et qui ont la vogue ; quelques-uns d'entre eux semblent couper les prix, plutôt par manie que par toute autre raison. Ils cassent les prix, réduisant par ce moyen leurs propres profits et nécessairement ceux de leurs concurrents et cela est absolument sans raison. Par exemple, un des épiciers de détail de cette classe à Philadelphie considéré comme ayant une des maisons les plus importantes du commerce local vend actuellement une préparation nouvellement introduite pour détruire la vermine à un prix ridicule de bon marché. Il n'y a pas une parcelle de raison pour couper les prix sur un article tel que celui-ci, car des spécialités semblables ne s'introduisent presque invariablement que lentement et peuvent être vendues à un bon prix sans la moindre difficulté. Une baisse de prix sur ces genres d'article ne pousse aucunement la vente car à moins d'en avoir besoin aucun acheteur ne le demandera quel qu'en soit le prix. S'ils en ont besoin, ils l'achèteront, sans garder au prix tant qu'il sera dans des limites raisonnables. Nous citons cet exemple pour montrer la folie avec laquelle de tels épiciers sortent de leur voie en coupant les prix.

Les épiciers de cette sorte pris dans la seconde classe sont, avec leur système de couper les prix, autant si ce n'est plus, une menace comme le petit épicier qui baissait les siens sans savoir exactement ce qu'il faisait.

Entre ces deux mots existe la grande moyenne, ou la troisième classe des épiciers de détail, qu'on pourrait appeler mieux encore les épiciers "ordinaires."

Dans cette classe il faut placer tous ceux qui insistent pour que tout ce qu'ils vendent leur rapporte un bénéfice raisonnable. Ils ne voient aucune raison pour faire des affaires à perte, ils savent qu'ils ont droit à la rémunération de leur travail aussi bien que l'ouvrier qui peine dans la rue. Les affaires de cette classe de commerçants souffrent grandement des procédés anti-commerciaux des deux autres classes, bien que les premiers soient en forte majorité. C'est un fait incontestable pour un épicier qui coupe les prix il en est cent autres dont le commerce est démoralisé.

La solution du problème ici présentée se trouve certainement dans

cette vieille règle qui veut que le plus sage se tire d'affaires. En vérité, le petit épicier découragé qui vend au-dessous du prix de coût doit succomber à la fin, comme aussi l'épicier de la seconde classe qui, apparemment, coupe les prix parce que c'est chez lui une manie irrésistible. Vendre un article moins cher qu'il coûte et recommencer ne peut avoir qu'une seule fin,

La troisième classe d'épiciers qui fait des affaires sur une base commerciale doit avoir confiance dans l'avenir, car quoique les temps présents lui soient durs, ils deviendront forcément meilleurs quand le mauvais sang du commerce d'épicerie se sera de lui-même épuisé.

## LA BANQUE DE FRANCE

(Suite).

Jusqu'à présent, on n'avait disposé que d'une porte. Désormais, il y en aura deux : celle de la rue La Vrillière restant pour le service ; une autre s'ouvrant au public rue Croix-des-Petits-Champs. Entrons par ce nouveau guichet et voyons quelle est la disposition de la banque.

Nous pénétrons dans une cour carrée menant, à droite, à la caisse principale ; à gauche, donnant accès à la salle des pas perdus. Autour de cette salle sont disposées les caisses ; au fond s'ouvre la galerie des recettes, considérablement augmentée et élargie au moyen de constructions nouvelles empiétant sur le jardin. Prenons un escalier en pierre d'abord simple, puis à double révolution, qui débouche au premier sur un large palier. D'un côté, les deux services de l'escompte et des succursales, le premier finissant en retour sur la rue Croix-des-Petits-Champs, le second sur la rue Baillif ; en face, le bureau des actions. Maintenant, enfilons le couloir qui d'un côté, mène au comptant, l'autre au contrôle, au cabinet des gouverneurs, au secrétariat du Conseil et au secrétariat général. A son extrémité, nous joignons un autre escalier descendant d'abord les effets à recouvrer, puis le contentieux, les livres et la comptabilité des billets. C'est dans cette partie que les changements les plus considérables ont été effectués ; une aile entière de l'ancien hôtel disparaît, entraînant dans sa démolition l'escalier d'honneur, ce qui avait été la salle des Gardes, l'entrée des appartements et un petit jardin. Les maisons enclavées et le mur de clôture sont remplacés

par deux bâtiments à trois étages. On prendra une idée de l'importance des travaux, exécutés au milieu du labeur journalier, quand on saura que la salle des pas perdus s'augmentait de 700 mètres, et que la caisse des échanges de 80 mètres de surface passait à 212. Ces remaniements devaient être finis au mois de mai 1818 ; mais outre leur importance considérable, arrêtés par les événements de la guerre et de la Commune, ils ne furent terminés qu'en 1874, date à laquelle la Banque revêtit l'aspect définitif que nous lui voyons aujourd'hui. Il faut signaler brièvement les améliorations apportées de nos jours. En 1882, la cour de la rue Croix-des-Petits-Champs, dans laquelle aux fins de mois attend le public, était couverte et permettait un stationnement plus facile. En 1884, on commençait à substituer, dans les principales agglomérations, l'électricité au gaz. A partir de 1885, on agrandissait la caisse principale et la caisse des recettes ; enfin, en 1891, le Conseil, pour développer les commodités qu'offre l'établissement, décidait l'acquisition de l'ancien immeuble de la Banque d'escompte, construit en 1828 pour l'Opéra-Comique, occupé plus tard par les Italiens, et y établissait les dépôts et les avances.

On ne peut se livrer à cette revue sans qu'une réflexion s'impose. Il n'y a pas dans Paris, une administration livrant de pareils dégagements, où les clients soient servis dans des bureaux aussi rigoureusement tenus. Allez à l'économat, aux archives, à l'inspection, à la comptabilité générale, vous trouverez même propreté, même confortable. Dans la plupart des établissements, deux ou trois services sont très beaux, les autres sales ou exigus. Ici rien de semblable ; partout de l'espace et de l'air.

Nous n'avons pas à étudier les opérations de la Banque, ni à examiner le fonctionnement de ses rouages, et nous devons nous borner, pour ne point sortir de notre cadre, à retracer en quelques mots l'histoire du billet.

Au début du siècle, la rareté du numéraire et les nécessités du commerce renaisant avaient, dans quelques villes, fait émettre par différentes sociétés, autorisées du gouvernement, des billets payables au porteur et à vue. A Paris, ces institutions étaient entre autres : la Caisse d'escompte du commerce, le Comptoir commercial, la Factorerie, qui conservèrent leur faculté d'émission

lorsque l'arrêté des Consuls, de nivôse an VIII, eut donné à la Société des comptes courants le nom de Banque de France. Mais la loi de germinal-floréal an XI n'autorisa plus dans la capitale que les billets de la Banque. En province seulement, quelques établissements fondés dans les grandes villes telles que Lyon, Rouen, Bordeaux, Nantes, continuèrent à livrer des billets. La circulation de ces derniers, restreinte souvent à une ville, étendue parfois à l'ensemble d'un département, ne dépassait jamais les limites qui lui étaient fixées. De là l'obligation de payer une prime élevée lorsqu'on présentait un billet en dehors de sa région. Ces banques, qui constituaient ce que Léon Faucher appelait "la féodalité monétaire", disparurent avec leurs privilèges en avril et mai 1848, où elles vinrent s'incorporer à la Banque de France, dont le billet se répandit dès lors librement dans l'ensemble du pays.

La Banque ne put d'abord émettre que des coupures élevées. La loi de l'an XI fixait la limite inférieure à 500 francs ; elle s'abaisse, en 1847, à 200 francs, et en mars 1848 à 100 francs ; de nouveau, en 1857, elle descend à 50 francs.

Sous l'influence des désastres de la guerre, on la voit, en août 1870, tomber à 25 francs ; en décembre, à 20 francs ; enfin, en décembre 1871, atteindre 10 et 5 francs.

Les billets sont imprimés par la Banque sur papier spécial fabriqué par elle. On sait qu'ils portent les signatures des chefs principaux ; dans l'origine, elles furent manuscrites, puis quand la circulation devint trop forte, on se vit obligé de recourir à une délégation de signature, et, en 1863, l'augmentation croissante amena l'usage de la griffe. Les signatures sont alors mises au moyen de machines à pédales, jusqu'à ces dernières années où l'administration fait construire des machines automatiques actionnées par un moteur à gaz. Chaque machine reçoit 2,000 billets et les livre griffés, au bout de vingt minutes, sans que la main ait à intervenir.

Mais qu'est devenue, au milieu des changements décrits plus haut, la fameuse galerie, chef-d'œuvre de Mansard ? Sans doute que de froides constructions ont pris sa place, et qu'un utilitarisme grossier l'a fait disparaître.

Dépouillée de ses tableaux, protégée, comme nous l'avons vu, par sa destination de magasin à papier, la Galerie dorée, — ainsi la désigne-t-

on, — servit en 1812 pour l'assemblée générale des actionnaires. Elle fut affectée au même usage jusqu'en 1848 où, le service des effets en souffrance ayant pris une extension considérable, on se vit obligé d'y installer des bureaux. Plus tard, le public y souscrivit aux obligations que la Banque émettait pour des Compagnies de chemins de fer.

Ce n'était qu'en des circonstances exceptionnelles qu'on employait la galerie. Malgré cela, elle se détériorait rapidement. Si, déjà au XVIIIe siècle, il avait fallu réparer les fresques de Périer et consolider le bâtiment avant qu'il ne fût achevé, qu'est-ce donc après une période de cent années ? Les murs, minés par les eaux, s'effondraient, la toiture laissait filtrer la pluie, des fragments de la voûte s'écaillaient, l'édifice s'affaissait, et, en 1852, Bornefons, dans ses *Hôtels historiques de Paris*, pouvait écrire :

" Cette galerie se trouve dans un état de dégradation pénible à voir... Les peintures de Périer ont été abimées par des infiltrations d'eau. Les bas-reliefs, qui contiennent des détails admirables de sculpture, commencent aussi à se détériorer. Cette galerie, enfin, demande une restauration complète..... Puisse la Banque de France ne pas reculer devant une dépense aussi utile, et sauver de la destruction ces souvenirs du passé ; puisse-t-elle s'attirer ainsi la reconnaissance des amis des arts ! "

Le Conseil, qui n'avait pas besoin de ces appels, étudiait les moyens de préserver la merveille qu'il détenait. C'est alors que la ville de Paris proposa de reconstruire la galerie au musée Carnavalet. Son offre ne fut point agréée, et comme les fondations ne permettaient pas une restauration sérieuse, on décida une réédification complète, menée de front avec l'agrandissement général. La difficulté était double : car le sous-sol de la galerie, — jadis l'orangerie, — était occupé par l'imprimerie des billets dont les machines pouvaient ébranler. M. Questel, architecte du palais de Versailles, eut la direction de l'entreprise. Ce qui ne pouvait pas être conservé ou restauré, fut scrupuleusement copié, calqué ; les sculptures de Vassé, demeurant intactes, soigneusement détachées, et la vieille galerie appartient aux démolisseurs.

Du moment où l'on se décidait à un pareil ouvrage, on ne pouvait, dans le nouveau local, laisser de grands trumeaux dépouillés de leurs toiles ; et non plus, — étant

donnée la pensée qui guidait, — les remplir avec d'autres tableaux que ceux placés par le comte de Toulouse. C'est pourquoi la Banque demanda, au ministère de la maison de l'empereur et des beaux arts, à rentrer en possession des peintures saisies en 1793. Pour légitimer sa demande, elle s'appuyait sur ce qui avait été consenti, à différentes reprises, en faveur de l'autorité diocésaine recouvrant des objets d'art enlevés pendant la Terreur. L'État refusant, le Conseil décida de faire copier les originaux. A ce moment, l'entreprise ayant vivement excité l'intérêt du monde artistique, le 23 juin 1866, l'impératrice, accompagnée du prince impérial, visita le commencement des travaux, et le ministère désigna MM. Ronjat, Guibert, Vimont, Saintin, Ravergie, Gose, Bouchard et Hausman pour reproduire les dix toiles originales. Comme tous les anciens auteurs signalaient l'existence, dans les angles, de statues en bois doré, la Banque commandait à M. Thomas les quatre parties du monde ; ici, rien ne subsistant des œuvres primitives, l'artiste avait toute latitude. A la place de la cheminée, entièrement disparue, on en disposait une copiée sur des modèles de l'époque, et on y replaçait la plaque de fonte — heureusement conservée, — aux armes de Toulouse. Les ornements, restaurés ou remplacés, n'étaient reçus qu'après l'examen scrupuleux de commissions spéciales. En somme, il n'y avait de complètement nouveau que la grande glace, la cheminée et les statues. Ces travaux s'achevèrent en 1876. Le public en fut averti par une longue insertion à "l'Officiel," qui révèle à beaucoup avec l'existence de la galerie, les sacrifices et la patience de la Banque.

Partant de la voûte, qui relie la cour d'honneur à la cour du gouverneur, un large escalier droit conduit à la galerie dorée, où l'on arrive sans découvrir les sombres guichets qu'enfanta l'imagination d'un Larousse ! En y entrant, on demeure tout surpris. Blois, Fontainebleau, Chambord n'ont rien à opposer ; la comparaison ne se peut faire qu'avec la galerie des glaces ou la galerie d'Apollon. En bas, une série de glaces courant de la porte à la cheminée, au dessus les bas-reliefs dorés, puis les tableaux surplombés par les hauts reliefs également dorés, enfin les fresques de la voûte. Quel malheur que les peintures soient d'une tonalité si sombre ! malgré les six grandes fenêtres, la clarté n'est pas suffisante et, par les

temps un peu couverts, il est impossible de goûter le fini et la délicatesse des détails. Au lieu des sévères sujets d'histoire, pourquoi nulle fantaisie passant fraîche et légère ? Poussin et Véronèse, maîtres divins, après vous avoir contemplés, le charme de Watteau apparaît plus intense. Pourtant, je veux insister sur celui de ces tableaux qui me semble admirable ; c'est les *Adieux d'Hector à Priam*, du Guerchin. L'original se trouve au musée de Marseille ; on le regrette amèrement, étant donnée la sensation que procure la copie. Priam, vêtu à la mode du xv<sup>e</sup> siècle, en belle robe de chambre, une toque sur la tête, ouvre les bras à un aimable jeune homme qui, ayant revêtu l'armure, s'en vient le saluer. Dans l'angle de gauche, un page élève son flambeau allumé. Il faut voir l'angoisse et la crainte douce qu'exprime la figure du vieillard. Est-ce bien Hector et Priam ? Ne serait-ce pas plutôt le père disant adieu à l'enfant prodigue, ou Merlin se séparant d'Arthur ? Je ne sais : mais c'est merveilleux.

Les statues de Thomas sont fort curieuses. Son *Asie* est un peu molle, efféminée. Au lieu d'une Chinoise,

Aux yeux retroussés vers les temps, il a fait une *Orientale* pouvant servir dans les "turqueries" de Racine, et qui retrouve en douceur ce qu'elle perd en originalité. Devant l'air gracieux, légèrement penché, devant le turban couvert de signes, on songe à cette Aïsha que Fromentin rencontra dans quelque coin du Sahel, et qu'une étoile pâle marquait au front "d'un signe hiératique et mystérieux." Mais l'artiste a livré des œuvres très fortes avec son Afrique et son Amérique. L'Afrique, nez épaté, lèvres lippues, à la tête couverte d'un muse de lion ; c'est bien la contrée, passive et résistante, que d'une part les Arabes, de l'autre, les Stanley, les Emin Pacha rançonnent, dévastent, évangélistent sans en modifier l'immuable apparence. M. Thomas a montré là ce qui différencie le beau du joli. L'expression inoubliable de l'Amérique donne raison à ceux qui affirment que notre statuairerie contemporaine continue les meilleurs jours de la Renaissance.

Remise au point de perfection, où ses premiers possesseurs la portèrent, la galerie semble avoir conservé, à travers les bouleversements, une miraculeuse jeunesse. Le soir, sombre, longeant le jardin, avec ses bustes d'empereurs romains et ses

flammes de pierre, entourée des plaques de lumière que les archives, le contrôle, les caisses, l'imprimerie projettent tout autour, dans sa singulière majesté elle apparaît comme l'évocation du grand siècle. Ainsi, dans l'éloignement, se présentait-elle au roi Louis de Bavière, qui demanda et en fit faire des reproductions. Aujourd'hui on y interroge les candidats à la Banque ayant satisfaits aux épreuves écrites. Ceux d'entre eux, qui ont gardé souvenir de l'ancienne Sorbonne, doivent être légèrement étonnés en entrant dans cette salle d'examen. — Et maintenant, que la transformation de la ville continue, que l'élégante place des Victoires devienne un souvenir, que le Palais-Royal se voie dégagé et la butte des Moulins nivelée, que ce quartier soit complètement bouleversé, un témoignage du charme et des richesses de jadis subsistera. Au centre des bâtisses nouvelles, l'œuvre Mansard perpétuera les jours glorieux. Cela grâce à la Banque qui, tout en satisfaisant à ses charges, reprit la tradition des grands fermiers-généralistes dont les millions contribuaient à l'affinement du goût, au développement de l'art, au rayonnement de la France.

GEORGES-EUGÈNE BERTIN.

### LES VOITURES SANS BRUIT ET SANS CHOC

C'est il y a cinquante ans, d'après ce que nous rapporte le journal anglais, fort documenté, *Mechanic's Magazine*, que des carrossiers progressistes, MM. Whitehurst, eurent l'idée, en examinant un brevet de M. Thompson, de garnir les roues de leurs voitures, à la place d'un bandage continu, dur et résistant, de quelque chose d'élastique. Il s'agissait de donner aux roues elles-mêmes une douceur de mouvement que ne peuvent pas leur procurer les ressorts, si complaisants qu'ils soient, d'empêcher le bruit, de s'opposer aux chocs et aux secousses et d'amoindrir les efforts de traction.

L'idée a sommeillé pendant un demi-siècle. Finalement, on a abouti grâce à l'engouement, qui s'attache au sport vélocipédique et à l'automobilisme en général, à d'heureuses modifications dans la construction des roues et de leurs bandages.

Nous avons, en effet, les *pneus* et les garnitures de roues en *caoutchouc* plein, dont toutes les voitures seront munies à très brève échéance, car on a reconnu, du premier coup,

leurs avantages. La roue de l'ancien système, à bandage résistant et dur, semble un instrument de supplice pour tous ceux qui ont essayé d'un des nouveaux systèmes.

Le *pneu* est assurément agréable ; mais il a l'inconvénient incontestable et constitutionnel d'être "un *pneu*," c'est-à-dire de devoir être tenu en état de gonflement, ce qui n'est pas toujours aisé, et surtout de se crever lorsqu'il rencontre le fâcheux "clou de rue."

Le *caoutchouc plein*, remplaçant le bandage, a ses partisans convaincus : il est très bon et compense, par une résistance plus grande et plus longue, son élasticité un peu moins grande que celle des *pneus* perfectionnés. Mais il a l'inconvénient de s'user et de se couper lorsqu'il rencontre le désastreux clou de rue.

Or, quand on a de bonnes semelles à ses souliers et quand on est bon marcheur, que fait-on pour préserver les semelles et les mettre à l'abri des coupures et des clous ? "On y plante, tout d'abord des clous" s'est dit un intelligent constructeur. Pourquoi donc ne pas appliquer ce principe aux *caoutchoucs* pleins destinés à garnir les bandages de roues ? Conserver l'élasticité et lui donner la résistance, "ferrer" le bandage, n'est-ce pas la solution du problème ?

Nous serions bien tentés de dire : "Aussitôt dit, aussitôt fait !" Dans la pratique, il n'en a pas été ainsi. Il a fallu six ans de recherches pour résoudre le problème : finalement la persistance a triomphé. Aujourd'hui une Société française possède un brevet de roues armées, à *caoutchouc* plein, s'appliquant aux voitures ordinaires et automobiles, qui résout tout à la fois le problème d'élasticité, de résistance et d'économie.

Le système consiste, comme le montre notre dessin, à garnir le *caoutchouc* plein, ainsi qu'on le ferait pour une gencive privée de ses dents, d'une denture, de petites pièces, en fonte d'acier, encastrées dans des alvéoles de *caoutchouc*, et cela, *par simple pression* ; on conserve ainsi toute l'élasticité du bandage, mais on lui donne en même temps une résistance telle qu'un *caoutchouc* plein, de ce genre, a, d'après ce qu'on assure, une durée au moins triple de celle que procurent les bandages en *caoutchouc* plein ordinaires, ou même les *pneus*.

L'économie est considérable ; mais des avantages nombreux viennent s'y ajouter ; ce sont : 1<sup>o</sup> pas d'usure de *caoutchouc* et de détérioration par coupures ; 2<sup>o</sup> moins de tirage

de la voiture, puisque l'on a un "roulement de métal" sur route ou sur pavé, au lieu du roulement toujours un peu gras du caoutchouc ; 3o pas de dislocation ni de trépidation de la voiture, puisque le roulement est "dur sans l'être," en quelque sorte ; 4o pas de disjonction des rais des roues ; par ce fait, annulation du châtiment des roues ; 5o enfin, possibilité et même utilité, ce qui peut paraître paradoxal, mais ce qui est la réalité, d'employer du caoutchouc de qualité secondaire, c'est-à-dire ce que les fabricants de caoutchouc appellent du "régénéré," préparé avec des déchets de caoutchouc, encore très bons, mais passés en deuxième catégorie.

Des essais techniques consciencieux de ce bandage ont été faits ; une voiture qui en a été munie a roulé pendant six mois, sans trêve ni merci, sur le terrible "pavé de Paris," sans donner lieu à aucune réparation. Le bandage, en caoutchouc plein armé, ne "boit pas l'obstacle," comme le pneu, mais il le franchit sans secousse.

Le prix de revient de la roue ainsi garnie, malgré ses avantages, est très inférieur au prix habituel des roues caoutchoutées ; nous avons indiqué pourquoi : le métal encastré coûte en effet, moins que le caoutchouc qu'il remplace, et son encastrement ne demande, en quelque sorte, pas de main-d'œuvre.

Il y a donc là, dans sa simplicité, un progrès, et l'on peut non seulement espérer, mais encore souhaiter de voir bientôt nos fiacres et nos voitures parisiennes munies de cet utile accessoire. Il y a 40,000 voitures à Paris : il y en a 70,000 en province, sans parler de l'étranger. Les plus habiles mathématiciens se perdraient à calculer ce que l'emploi des bandages en caoutchouc armé pourra éviter de soubresauts, de contusions, de détériorations et de dépenses aux voitures et à ceux qu'elles portent.

## LE CAFE AU BRÉSIL

La récolte de café de l'Etat de San-Paulo au Brésil, en 1895-96, a été comme la précédente de 4 millions de sacs de 60 kilog., mais l'exportation a été de beaucoup moindre : 3,141,000 sacs contre 3,899,000 en 1894-95.

Cette diminution a été causée en grande partie par la baisse des prix du café sur les marchés d'Europe, baisse qui a empêché une forte quantité d'expéditions. La valeur de l'exportation de 1895-96 n'en a pas

moins atteint le chiffre respectable de près de 60 millions de dollars. Les envois par le port de Santos n'avaient cessé de s'élever dans les dix dernières années, de 1,657,000 sacs en 1885-86 et 1,318,000 en 1887-88, à 3 millions 36,000 en 1891-92 et 3,899,000 en 1894-95.

A Santos, il y a 26 grandes maisons exportatrices de cafés dont 8 allemandes, 8 nord-américaines, 5 anglaises, 2 brésiliennes, 1 française, 1 suisse, 1 autrichienne.

Les 8 maisons allemandes ont pris 1,657,000 sacs ; les 8 nord-américaines 679,000 sacs ; les 5 anglaises 116,000 sacs ; l'unique maison française 204,000 sacs. Il n'est venu de Santos en France, dans cette campagne, que 367,500 sacs contre 707,000 l'année précédente. Les ports allemands ont reçu 668,000 sacs contre 799,000, Anvers 251,000 contre 283,000, Rotterdam 396,000 contre 322,000.

Ont pris part au transport des cafés de Santos, 100 navires allemands (1,325,000 sacs), 94 anglais (1,056,000 sacs), 52 français (393,000 sacs), 30 italiens (50,000 sacs), 18 autrichiens (293,000 sacs), 1 américain.

Les cours ont constamment baissé à Santos, jusqu'à tomber à la fin de la saison à 12, 11 et 10 milreis les qualités supérieures, bonnes ordinaires. (Au change actuel, le milreis vaut environ 20 cents.)

Il se produit dès lors des appréhensions très légitimes d'une crise de surproduction. La production de café de San Paulo en est arrivée à être comme moyenne la moitié de celle du monde entier et le Brésil tout entier donne les deux tiers de la production totale. La baisse profonde du prix de ce produit qui a commencé dans l'automne dernier et se continue encore aujourd'hui a fait demander si le Brésil ne donnait point un remarquable exemple du péril que court un pays en poussant à outrance la culture exclusive d'un produit, même le plus nécessaire à l'alimentation du monde entier. Malgré l'excellence du rendement, les planteurs de San Paulo se voyaient à la veille de ne pouvoir vendre qu'à perte leurs magnifiques récoltes.

Le café et le caoutchouc du Brésil, auront, dans un temps donné, à subir la concurrence des produits similaires du continent africain dont l'or ne sera pas toujours l'unique ni la principale richesse.

Mais tout le monde n'est pas d'avis que la production du café brésilien soit sur le point de dépasser les besoins réels de la consommation. Le docteur Felicio Moreira, un spé-

cialiste en la matière, montrait, dans le *Journal do Commercio*, de Rio, le 5 février 1896, que les arrivages de café à Rio et à Santos présentaient une moyenne annuelle de 5,276,000 sacs entre 1873 et 1884, de 5,385,000 entre 1884 et 1887, et de 5,487,000 sacs entre 1887 et 1890. L'accroissement est donc très lent, parce que les cafés vieillissent et que s'il y a des plantations de 100,000 pieds produisant 15,000 arrobas (Une arroba, 32 livres), il y en a de 300,000 qui donnent à peine 8,000 arrobas. Un pied est dans toute sa vigueur de production à dix ou douze ans (en moyenne 6 à 7 livres par pied) ; à vingt ans, il est épuisé et donne péniblement une livre par pied.

D'après notre auteur, les arrivages à Rio et à Santos pourront difficilement dépasser 5½ millions de sacs de 60 kilogrammes (330 millions de kilogrammes) et les récoltes de Minas, Espirito Santo, Bahia et Ceara 2 millions de sacs (120 millions de kilogrammes), ce qui donne un total maximum de 7½ millions de sacs (450 millions de kilogrammes), chiffre bien inférieur à celui qui a cours dans les estimations des grandes maisons européennes d'importation. Il est vrai que ces estimations peuvent subir l'influence d'un vif désir de voir les prix de l'article atteindre un niveau de plus en plus bas.

Un rapport de M. Ritt, consul de France à San Paulo, du 21 janvier 1896, donne d'intéressants détails sur la production du sucre dans cet Etat brésilien. La canne à sucre a été introduite à San Paulo, dès les premiers temps de la conquête portugaise, par le gouverneur Martin-Afonso, qui en distribua des plants aux premiers colons, et fit établir le premier moulin d'extraction qui ait existé au Brésil "l'engenho de San George."

La culture de la canne se développa très vite et fut longtemps une des principales productions de cette région du Brésil. Sans attendre l'importance qu'elle acquit et conserve dans d'autres Etats brésiliens, notamment dans celui de Pernambuco, elle présentait, au commencement de ce siècle, au moment des premiers essais d'introduction de la culture du café, une situation fort prospère.

On comptait en effet, en 1827, dans la province 5 0/0 "engenhos" ou moulins d'extraction, produisant par an 795,300 arrobas de sucres (environ 13 millions de kil. par arroba) et 248,000 litres d'eau-de-vie.

Mais avec l'introduction du café, dont les premières plantations datent de 1820, la culture de la canne

fut reléguée, graduellement vers l'ouest, et tendit d'autant plus à se restreindre qu'elle se trouvait dès lors menacée et compromise par la concurrence de la betterave, concurrence appelée à provoquer une crise générale sucrière, qui dure encore.

Le café, d'ailleurs, s'est trouvé l'objet d'un engouement général, en raison des facilités qu'offre la culture de ce produit, et des bénéfices incalculables qu'assure son exploitation commerciale.

Aussi un grand nombre de propriétaires de plantations de cannes n'ont pas hésité à y substituer, peu à peu, des plantations de café, plus rémunératrices à leurs yeux.

Il s'est donc produit pour la canne le même phénomène que l'on peut constater pour toutes les autres cultures de la région (riz, coton, vigne, etc.); elle a été sacrifiée à la culture exclusive du café, qui est aujourd'hui le véritable roi et souverain incontesté de l'agriculture de San Paulo.

Quoiqu'il en soit, la production sucrière annuelle ne dépasse guère plus actuellement 6 à 7,000 t. de sucre, c'est-à-dire à peine la moitié de la production d'il y a cinquante ans. Or, comme la population a quintuplé depuis cette époque, il en résulte que cette production si restreinte est devenue absolument insuffisante pour les besoins de la consommation de la province, qui est obligée d'importer chaque année une quantité considérable de sucres (5 à 6,000 tonnes) des provinces du nord du Brésil, spécialement de Pernambuco.

— (Gazette Commerciale).

## LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION DE L'ANGLETERRE

L'Angleterre est menacée par la concurrence étrangère; les Anglais s'inquiètent de l'avenir de leur pays en présence de la lutte engagée sur le terrain économique entre les grands pays consommateurs et producteurs des deux mondes. C'est en se plaçant à ce point de vue que, sur la demande du Parlement, sir Courtenay Boyle, secrétaire permanent du Board of Trade, a entrepris l'étude des statistiques du commerce extérieur du Royaume-Uni, en les comparant aux statistiques correspondantes des principaux pays étrangers, afin d'en dégager le caractère général de l'évolution commerciale de l'Angleterre par rapport à ces pays.

Il est à remarquer tout d'abord

que ce n'est que par le commerce d'importation que le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande peut pourvoir à la subsistance de sa population qui, dans ce dernier quart de siècle, a augmenté de 8 millions d'habitants. La production du blé atteint à peine le quart de ce qu'exige la consommation. En 1894, on n'a récolté sur le sol anglais que 57 millions de boisseaux de blé et il a fallu en 1895 en faire venir 173 millions de boisseaux des Etats-Unis, de l'Argentine, de la Russie, du Canada, de l'Inde, de l'Australie. Et il en est ainsi régulièrement tous les ans. Depuis vingt ans la superficie des terres ensemencées dans la Grande-Bretagne diminue d'une manière constante. En 1874, les pâturages et les céréales se partageaient à peu près également, 26 millions d'acres en Angleterre et en Ecosse. En 1895, la culture des céréales ne prend plus que 11 millions d'acres perdant en vingt ans 2 millions d'acres. Par contre, les herbages s'étendent sur plus de 16 millions d'acres en 1895, au lieu de 13 millions d'acres en 1874. En résumé, tandis que les herbages gagnaient 3 millions d'acres, les céréales en perdaient 2 millions.

Mais il faut observer qu'à l'extension des pâturages ne correspond pas une augmentation de l'élevage du bétail, puisqu'on ne comptait que 34,600,000 têtes de bétail en 1895 au lieu de 38,900,000 têtes en 1874. Il en résulte que l'on importe, année moyenne, dans le Royaume-Uni, plus de 900,000 animaux de boucherie vivants et 2,600,000 qtx métriques d'animaux abattus ou de viandes conservées. Ce qui s'est accru, c'est le nombre des chevaux, qui se chiffre par 1,529,000 têtes en 1895, au lieu de 1,312,000 têtes en 1874.

L'Angleterre est donc tributaire de l'étranger pour la viande comme pour le pain. En outre, elle demande tous les ans aux départements du nord et de l'ouest de la France, à la Hollande, aux pays scandinaves, pour \$80,000,000 de beurre et de margarine, pour 28 millions de fromage, pour 19 millions d'œufs. Le midi de la France, l'Espagne et l'Italie lui fournissent pour 40 millions de fruits et 25 millions de vins. Les pays exotiques envoient à l'Angleterre pour 17 millions de cafés et 50 millions de thés. Quant au sucre, on en importe en Angleterre pour 100 millions. Il est vrai qu'une partie de ce sucre est réexportée. En résumé, on évalue à \$800,000,000 la somme que la Grande-Bretagne paie annuellement à l'é-

tranger pour sa subsistance; et comme la population augmente de 3 à 400,000 habitants par an, ce qui donne un million de bouches de plus par chaque période triennale, la consommation progresse proportionnellement, de sorte que la Grande-Bretagne est appelée à faire de plus en plus appel à l'importation pour nourrir ses habitants.

En ce qui concerne les objets d'alimentation seulement, l'Angleterre demande annuellement à l'étranger des subsistances pour une valeur de \$20 par habitant. Si l'on considère l'ensemble des importations, on constate que le Royaume-Uni importe \$48 de marchandises de toutes espèces par habitant et par an. La moyenne des importations de l'Angleterre par habitant est deux fois plus importante que celle de la France et de l'Allemagne et trois fois plus forte que celle des Etats-Unis.

On a dit que l'Angleterre était assise sur un bloc de houille. C'est à l'exploitation de sa richesse houillère que l'Angleterre doit le développement prodigieux de son industrie et de son commerce extérieur. La houille alimente ses usines, ses fabriques, qui transforment en objets manufacturés les matières premières qu'elle tire de toutes les contrées du monde. La houille alimente aussi ses navires de commerce qui font flotter sur toutes les mers le pavillon britannique. La houille lui sert aussi d'instrument d'échanges pour son commerce avec les peuples qui, sous ce rapport, ne sont pas favorisés comme elle. La richesse de l'Angleterre n'est pas dans son sol. Elle est dans son sous sol, qui produit le charbon et le fer. La production annuelle du charbon est en Angleterre de 4 ton. 73 par habitant, tandis qu'elle est de 2 t. 45 aux Etats-Unis, de 1 t. 48 en Allemagne, de 0 t. 69 en France.

Outre le charbon, l'Angleterre ne tire de son sol que quelques plantes ou graines fournissant de mauvais alcool, une faible partie de la laine du lin et du chanvre qu'utilisent ses métiers, et un peu plus des deux tiers du fer qu'elle met en œuvre. Elle exporte, en quantité énormes, des charbons, des tissus, des alcools, des métaux à demi-ouvrés et des objets fabriqués de toute pièce, depuis les plus grandes machines, navires compris jusqu'à la menue quincaillerie. En 1895, le Royaume-Uni a exporté pour 226 millions de livres sterling de produits de toutes sortes, tandis que les exportations de la France s'élevaient à 135 millions

de livres, celles de l'Allemagne à 165 millions de livres, celles des Etats-Unis à 165 millions de livres. Le tableau suivant indique, d'ailleurs, la moyenne annuelle des exportations par tête d'habitant, dans la période 1890-94, en Angleterre, en France, en Allemagne et aux Etats-Unis.

	1890-94		
	l. st.	sh.	d.
Royaume-Uni .....	6	2	11
France .....	3	11	4
Allemagne (1872-74) ..	3	2	9
Etats-Unis .....	2	19	0

Voici maintenant la moyenne des importations :

	1890-94		
	l. st.	sh.	d.
Royaume-Uni .....	9	7	3
France .....	4	8	0
Allemagne (1872-74) ..	4	2	2
Etats-Unis .....	2	11	11

Pour alimenter son industrie, l'Angleterre tire du dehors des matières premières en quantité considérable. En 1893, le poids du coton brut introduit s'élevait à 700,000 tonnes. 580,000 tonnes restaient dans le pays, et 120,000 tonnes étaient exportées sous formes de tissus représentant à la sortie une valeur, très inférieure à la réelle valeur marchande, de 1,500 millions de francs.

Pour la laine, l'importation de la matière brute, que l'on tire surtout de l'Australie, atteint 370,000 tonnes, tandis que la production annuelle des moutons anglais n'est que de 70,000 tonnes. Sur ces 440,000 tonnes, les draps ou lainages que demande l'étranger en absorbent 470,000 environ et la valeur de cette exportation arrive à près de 600 millions de francs.

Pour les textiles végétaux autres que le coton (lin, chanvre, jute, etc.), la production nationale représente à peine la sixième partie de l'importation. La valeur des tissus exportés n'en atteint pas moins 30 millions de dollars.

Voilà pour les textiles. En ce qui concerne les métaux, l'Angleterre a fait venir de l'extérieur en 1893, principalement de l'Espagne, plus de 4 millions de tonnes de minerais de fer et de fers en barre. Elle a reçu, en outre, 200,000 tonnes de cuivre et 220,000 tonnes de plomb ou d'étain, d'une valeur totale de \$100,000 à peu près. Il est vrai qu'elle en a retiré plus de \$300,000 à l'exportation, après que ces matières eurent été transformées par l'application de sa main-d'œuvre et de son puissant outillage.

Il faut ajouter que le Royaume-Uni reçoit annuellement de l'étranger pour 40 millions d'huile, 32 millions de substances chimiques, 340 millions de produits déjà manufacturés à divers degrés d'achèvement, 72 millions d'articles variés et 16 millions de tabac de toute espèce. D'autre part, il faut noter que l'Angleterre exporte 43 millions de produits chimiques ou pharmaceutiques et 140 millions d'objets manufacturés autres que les objets en métal.

LE THE

(De l'Epicier)

Le thé du commerce est la feuille préparée d'un arbrisseau appelé *Theh* par les Chinois et *Tcha* par les Japonais.

Les arbustes et arbrisseaux du genre thé ont pour caractères communs des feuilles alternes, pétiolées, légèrement dentées, et des fleurs blanches portées par des pédoncules axillaires solitaires, donnant naissance à une capsule globuleuse divisée en trois loges renfermant généralement chacune une seule graine.

On s'accorde généralement à reconnaître deux espèces du genre thé, comportant chacune un certain nombre de variétés : le *thé bou* ou *bohea* et le *thé vert*. Le thé bou a pour caractères distinctifs des feuilles assez courtes et des fleurs à corolles composées de six pétales, alors que le thé vert a les feuilles plus longues et des corolles à neuf pétales.

On distingue encore le *thé sesangua* ou *sasangua* à rameaux sarmenteux, à feuilles lancéolées, luisantes, arquées en arrière, à fleurs blanches, dont les pétales sont plus longs que dans les espèces précédentes.

HISTORIQUE. — Le thé est cultivé dans toutes les régions de la Chine et au Japon depuis la plus haute antiquité, d'où l'usage s'en est répandue dans l'Inde, la Tartarie, l'Arabie et la Perse.

Ce n'est qu'au commencement du XVIIe siècle que les Hollandais rapportèrent cette denrée en Europe où elle n'obtint pas tout d'abord une grande faveur ; mais la médecine s'étant prononcée en faveur de cette boisson, lui créa un succès de curiosité qui se changea bientôt en usage.

C'est dans les régions maritimes de la Hollande et de l'Angleterre que le thé fut d'abord consommé d'une façon courante. De là, l'usage s'en répandit rapidement dans toute la Grande-Bretagne, les Pays Bas et une partie de l'Allemagne où il forme depuis longtemps une large

part de la consommation courante. Les Etats-Unis ont adopté la même coutume ; mais dans la plupart des nations où l'usage du vin et du café est général, le thé, regardé un peu comme une tisane, n'est que modérément entré dans la grande consommation.

La culture du thé a été introduite dans l'Inde et à Ceylan par les Anglais. On l'a aussi introduite au Brésil, à la Réunion, et même en France, où on ne l'utilise guère que comme plante d'ornement, à cause de son beau feuillage persistant.

En France, le goût du thé ne s'est répandu dans la bourgeoisie que depuis 1814 ; jusqu'alors il n'était guère sorti de quelques salons aristocratiques, sauf dans quelques villes telles que Bordeaux, où les étrangers avaient importé cette habitude.

COMPOSITION ET USAGES. — Le thé employé comme boisson sur une grande surface du globe doit ses propriétés stimulantes à un alcaloïde particulier dénommé *théine* et qui a de grandes analogies avec la caféine. Il renferme, en outre, du tanin, des substances azotées, de la gomme, une huile volatile, de la cire, de la résine et quelques sels. Les proportions de théine varient de 1,27 à 1,50 p.c. suivant la variété.

Le thé est un stimulant énergique et produit plus spécialement son action sur l'estomac et le cerveau.

En dehors de son application à l'alimentation, dans laquelle il entre pour une grande part chez tous les peuples du Nord, il est le remède obligé de tous les dérangements gastriques. — Il est indispensable dans les fatigues de l'estomac ; il est fort utile aux femmes enceintes ; il rend les plus grands services dans le choléra, la dysenterie et un grand nombre d'affections graves. Ses qualités stimulantes le rendent précieux dans l'asthme ; c'est le plus agréable des sudorifiques. Ses propriétés diurétiques sont inappréciables contre la gravelle, la goutte, etc. Aussi a-t-on pu dire avec raison du thé qu'il est le remède ordinaire de la famille et la meilleure des boissons hygiéniques.

PRÉPARATION. — Le thé doit l'aspect sous laquelle il se présente dans le commerce d'abord aux sortes qui le fournissent et à l'époque à laquelle il a été récolté, puis à la préparation qu'il doit subir et qui diffère selon que l'on veut obtenir le thé vert ou le thé noir.

Dans le premier cas, les jeunes feuilles aussitôt récoltées sont chauffées sur une plaque de fer, roulées avec la paume de la main sans subir de fermentation.

Dans le second, dès que les jeunes pousses ont été cueillies et triées, on les plonge rapidement dans l'eau bouillante, on les égoutte et on les laisse subir une légère fermentation, après quoi on les étend sur des nattes et on les enroule.

La dessiccation légère que l'on fait subir dans l'un et l'autre cas aux feuilles de thé a pour but de leur faire perdre la propriété narcotique qu'elles possèdent à l'état frais, et leur enroulement en boule assure la conservation de leur arôme en même temps qu'il leur fait occuper moins de place.

La cueillette, la préparation et le triage du thé sont des opérations très délicates, et qui influent énormément sur la qualité du produit. Aussi sont-elles effectuées, pour les sortes de valeur élevée, avec un soin extrême.

Quoique l'odeur naturelle du thé soit assez forte, les Chinois y ajoutent souvent un parfum artificiel qui, sans faire entièrement disparaître l'arôme propre du thé, lui donne plus de montant. En général, ils cachent au regard des étrangers cette préparation, comme ils cachent la plupart de leurs procédés industriels.

Malgré le mystère dont ils s'enveloppent, on est parvenu à découvrir, à l'aide de quelques débris restés au fond des caisses, les plantes odorantes dont ils se servent pour aromatiser le thé. On a reconnu entre autres végétaux employés à cet usage, le *camélia sasangua*, le *magnolia julam*, l'olivier odorant, le *jasmin sambac*, etc., etc., surtout les roses-thés.

Le thé roulé en boule est, en Chine conservé plusieurs mois dans des barils, après quoi il subit une deuxième dessiccation sur un feu très léger, pour lui enlever tout restant d'humidité, et c'est alors seulement qu'il est livré au commerce et renfermé dans des caisses de bois blanc allongées ou cubiques, garnies de plomb ou d'étain et recouvertes de papier.

CLASSIFICATION COMMERCIALE. — Le commerce divise les thés en deux classes : les thés verts et les thés noirs, qui ne correspondent pas à des espèces végétales particulières, mais à des choix de feuilles récoltées à une époque plus ou moins avancée et qui diffèrent surtout par leur mode de préparation. Nous en indiquons ici les principales variétés en commençant par les qualités supérieures :

THÉS VERTS. — Le *Hyson* (hi-t'chuw, heureuse fleur du printemps) est la sorte de thé vert qui se ré-

colte la première : c'est une des meilleures et des plus estimées. Ses feuilles sont grandes, roulées dans le sens de la longueur ; il est très lourd, facile à briser, sa couleur est d'un vert argent ; son infusion est limpide, claire et ambrée, mais, comme celle de tous les thés verts, d'un goût un peu acre. Il a besoin d'infuser longtemps pour donner toutes ses qualités ; alors la feuille s'ouvre entièrement et devient très souple. Il donne 48 0/0 de matières solubles. Cette espèce de thé est de tous les thés verts le plus généralement estimé et préféré par les Américains. C'est le plus répandu, mais aussi le plus fraudé.

Le *Hyson junior* (yiè-tsien, avant les pluies), est formé de petites feuilles délicates, qui se cueillent de bonne heure, avant les pluies, comme son nom l'indique, il est rare et d'un prix élevé. On l'offre en cadeau aux grands personnages de l'Empire du Milieu ; il contient 52 0/0 de matières solubles.

Le *Hyson shoulang* ou *chulan* (fleur parlée du hyson) est fort peu connu dans le commerce. Ses feuilles sont grandes, roulées dans le sens de la longueur. C'est une variété de hyson de première qualité. Il a une odeur des plus suaves et des plus développées. On croit qu'il doit son goût étrange à la fleur de l'olivier odorant, dont on rencontre des échantillons au fond des caisses. Il abandonne 46 0/0 à l'infusion.

Le thé *Poudre à canon*, que les Chinois nomment tchou-t'cha (thé perlé), n'est autre que du thé hyson soigneusement trié parmi les plus jeunes feuilles et les plus délicates, ou de feuilles coupées en morceaux et roulées sur elles-mêmes de manière à ressembler pour la grosseur à des grains de poudre à canon. C'est un thé très recherché et fort cher. Il communique à l'eau une belle teinte vert doré lorsque son infusion est complète. Il possède jusqu'à 52 0/0 de principes solubles.

L'*Impérial* ne constitue pas, à proprement parler, une espèce ; il n'est qu'un triage des meilleures sortes de thés verts : perlé, hyson, poudre à canon, dont il ne diffère guère que par la grosseur des grains. On le nomme aussi *gros perlé*.

Indépendamment du thé de commerce, décoré de cette pompeuse étiquette, il existe un véritable thé impérial ; mais il est réservé au *fil du ciel*, qui ne saurait se résigner à boire le même thé que le commun des mortels.

Le *Tonkay* ou *Twankay* (t'un-k'ai, nom d'une vallée), que l'on nomme

souvent simplement *Thé vert*, est une sorte un peu moins commune que le *hyson skin* ; elle est aussi formée du triage du hyson. Il forme plus des deux tiers des importations de thés verts par le commerce anglais, qui le mêle aux autres sortes. Il abandonne 43 0/0 à l'infusion.

Le *Hyson skin* (jo' hi-t'cha, thé de rebut), est formé des détritiques des feuilles jaunes, communes, mal roulées, que l'on retire en préparant le hyson. C'est une sorte inférieure, qui ne vaut ni ne se vend cher. Il est souvent mélangé de petites graines, a peu de saveur et donne une infusion d'un jaune prononcé et un peu trouble. Il a un goût un peu ferrugineux. Il donne 43 0/0 de matières solubles.

THÉS NOIRS. — Le *Péko* (pak-ko ; duvet blanc), le plus fin et le plus aromatisé des thés noirs, est choisi parmi les jeunes feuilles de la première récolte. Les feuilles, très allongées, sont recouvertes d'un léger duvet soyeux et blanchâtre, son odeur est forte et suave, sa saveur délicate, un peu semblable à celle de la noisette fraîche. Le parfum si délicat du thé péko est augmenté encore par l'addition de quelques fleurs de l'olivier odorant (*oleu-fragrans*).

Les Anglais l'emploient très peu. Ils en mélangent une petite quantité à d'autres thés noirs pour les parfumer. Il est surtout consommé en Russie et fort apprécié en France, où il est connu sous le nom de *Péko pointes blanches*.

Il existe deux autres sortes de péko bien moins prisées, le *Péko orange*, qui se distingue du précédent par sa couleur qui est d'un noir foncé mélangé de jaune orange, et le *Péko noir*, qui viennent également de Chine. Le *Péko pointes blanches* contient 48 p. c. de matières solubles, les autres seulement 34 p. c.

Le *Souchong* (siao-tchong, petite espèce), d'un brun noirâtre, jouit parmi les Chinois d'une grande réputation. C'est le produit de la deuxième cueillette. Sa feuille, plus large que celle du Congo, est mince et souvent brisée. Les Français préfèrent, avec raison, son mélange avec le péko. Il contient 46 p. c. de parties solubles. Le *Padre Souchong* a pris son nom des Pères Portugais auxquels il était offert en cadeau. ou, suivant quelques historiens, des prêtres bouddhistes qui le cultivent et le préparent eux-mêmes.

Le *Pouchong* (pas-tchong, espèce à enveloppe), ainsi appelé parce qu'on l'expédie généralement en petits paquets enveloppés de papier jaune

clair et pesant environ 200 grammes chacun. Ce thé est fort estimé des jésuites, qui lui valurent son nom de podréa (thé des Pères), et il le mérite, car il a une finesse d'arome très digne d'être appréciée par ces connaisseurs en toutes choses. Il ne contient que 40 0/0 des matières solubles et sa légèreté exige qu'on en mette une plus grande quantité que des autres sortes.

Le Congo (kong-fou, travail, persévérance), forme la base de la consommation journalière de la Chine. En Russie, on lui a donné l'heureuse dénomination de *thé de famille*. Ce thé se récolte immédiatement après le *peko* sur les arbres âgés de plus de six ans; aussi, l'appelle-t-on également *péko noir* (voir plus haut). Ses feuilles sont minces, courtes, plus petites que celles du Souchong; sa nuance est d'un noir grisâtre; il est plein d'arome et de saveur.

5o Le *Bohéa*: *Bohé* ou *Bou* (ainsi appelé en France par corruption du mot wou-ï ou wou-ë), tire son nom d'une rangée de collines très renommées de la province de Tokien où il se récolte. On désignait autrefois, sous ce nom, tous les thés noirs; aujourd'hui on ne l'applique plus qu'au plus commun, au meilleur marché. Il se fabrique avec des feuilles de toutes sortes d'arbres dont le goût et la couleur ont quelque analogie avec le thé, auxquelles on mêle, en médiocre quantité, des feuilles de véritable thé. Il se vend à Canton; son bas prix lui ouvre les marchés d'Europe, il est à peine connu en France.

On le reconnaît assez facilement à ses feuilles peu roulées, brisées, poudreuses, de teintes diverses et à odeur d'herbes. Il donne une infusion insipide, d'une teinte légèrement rougeâtre.

ALTÉRATIONS ET ADULTÉRATIONS — Le thé, comme le café et le chocolat, est sujet à s'altérer, soit par suite d'une mauvaise préparation, soit parce qu'on a négligé les précautions nécessaires pour le conserver.

1o Le thé a un parfum très volatil. Il ne doit donc pas être exposé à l'air ou la lumière. Il faut le garder soigneusement enfermé pour qu'il ne perde pas son arôme. Des boîtes doublées de plomb ou d'étain, des vases de porcelaine hermétiquement bouchés, conviennent à cet usage. Dans des vases de verre, le thé subirait l'action de la lumière et pourrait se détériorer.

2o Le thé s'imprègne très facilement des moindres odeurs. On conçoit ce qui arrive lorsque dans ses vases bouchés tant bien que mal ou

tout grands ouverts, il se trouve dans le voisinage du savon, du poivre, du fromage et autres articles d'épicerie! Ce n'est plus du thé.

On aura donc soin de ne pas le mettre en contact avec d'autres substances odorantes; la même précaution est nécessaire lors même que celles-ci seraient agréables.

Il est bon de le renfermer toujours dans le même vase, qui finit par s'imprégner des principes les plus délicats de son arôme. Si l'on se sert pour la première fois d'un vase, on peut d'abord l'aromatiser avec une infusion de thé et le faire sécher avant de lui confier le précieux dépôt.

3o Le temps doit être compté aussi parmi les agents qui contribuent à l'altération du thé.

Trop vieux, le thé n'a plus ni saveur ni odeur: il est *passé*. Cependant, on fera bien de le laisser se faire un peu. En Chine, on ne l'emploie généralement qu'au bout d'une année. On a reconnu que, plus tôt, il n'a pas acquis toutes ses qualités, il est âcre et amer.

Les thés noirs sont quelquefois colorés par la graphite ou mine de plomb. Ils sont souvent imités par des feuilles de saule, de prunellier, de camélia.

Il ne faut pas considérer comme falsification l'addition aux thés verts de sulfate de chaux et d'indigo, tous les thés verts étant régulièrement soumis à ce mélange, inoffensif pour la santé, et sans effet sur les propriétés aromatiques du thé.

HUILE DE THÉ.—On emploie communément, en Chine, une espèce d'huile fine, aux mêmes usages économiques que l'huile d'olive en Europe. Cette huile est produite par le végétal qui fournit le thé. Thomson pense qu'elle pourrait bien être extraite des semences des deux genres *thea* et *camellia*. Cette huile est restée à peu près inconnue en Europe. En voici les propriétés: Lorsqu'elle est récente, elle est inodore, d'une couleur jaune paille, ne forme aucun dépôt, est insoluble dans l'alcool, très peu dans l'éther, brûle avec une flamme claire et blanche, résiste à un froid de 40° Fahr. (4,14 ce) sans se figer. A 39° Fahr., elle est semblable à une émulsion, son poids spécifique est 927; elle est composée de:

Eloïne .....	75 parties
Stéarine.....	25 —
Quant à sa composition élémentaire, elle est de:	
Carbone .....	78,619
Hydrogène.....	11,527
Oxygène.....	- 9,854
(A suivre.)	

L'ÉTAÏN

Peu de métaux ont des usages industriels plus nombreux que l'étain; il est précieux pour les alliages et pour l'étamage et son prix de revient assez élevé, limite seul son emploi qui a été plus développé autrefois, quand on ne dédaignait pas de faire l'orfèvrerie et de fort belle avec ce métal au grain très fin, se rapprochant quand il est bien poli et entretenu, de celui de l'argent.

Pendant longtemps, on n'exploitait utilement en Europe que les mines de Cornouailles en Angleterre, les mines riches de la Saxe et de la Bohême.

Dans ces derniers temps, de nouveaux gisements ont été reconnus: quelques-uns d'entre eux fournissent déjà d'importants appoints à la production générale.

On a reconnu et délimité des gisements en Espagne, dans la Galicie et plus particulièrement dans la province d'Orense; ces gisements se poursuivent en Portugal et, il y a quelques années, on a commencé à produire de l'étain près de Bragançe et de Porto.

La France possède quelques mines d'étain, mais les minerais qu'elles donnent sont pauvres, les mines de Montebraz, dans la Creuse, ne sont plus exploitées, pour l'étain; elles tirent des éléments feldspathiques dans lesquels se trouvaient les filons d'étain.

L'Angleterre reste le grand producteur des minerais d'étain en Europe; mais les minerais ne renferment en moyenne que 2 1/2 0/0 environ de métal, ce qui nécessite de grandes installations de lavage et d'enrichissement des minerais.

L'Amérique du Nord est bien partagée, tant au point de vue de l'abondance des gisements que de la richesse des minerais: on en a découvert dans le Dakota, la Virginie, la Caroline du Nord et principalement en Californie, dans le district de San Bernardino, où le minerai a une teneur moyenne de 20 0/0.

Des minerais d'une richesse exceptionnelle se rencontrent dans les gisements reconnus de l'Etat de Guanajuato au Mexique. Mais l'Océanie et l'Asie sont les parties du monde les plus riches en étain.

En Australie, les mines se succèdent tout le long de la côte orientale, de Brisbane à Melbourne, et les formations qui renferment ce métal se retrouvent en prolongement jusqu'en Tasmanie.

La grande production d'étain ex-

iste dans le sud de l'Asie et de la Malaisie; ce sont les îles de la Sonde et de la Malaisie qui renferment les riches exploitations des îles Banca et Biliton et de la péninsule de Malacca.

D'après les chiffres recueillis par M. Murtel et dès 1888, la Malaisie fournissait près de 30,000 tonnes, c'est-à-dire plus de la moitié de la production totale du monde; la différence se répartissait de la façon suivante; Angleterre 9,000 tonnes, Australie 6,500; l'Amérique, la Tasmannie et le reste de l'Europe: 13,000 tonnes. En 1891, les chiffres montrent que la production annuelle n'a guère varié en Angleterre, qu'elle a faibli en Australie et qu'elle a augmenté à Banca et à Biliton. Les plus grands progrès ont été obtenus dans la presqu'île de Malacca, qui a livré à l'exportation 28,500 tonnes environ en doublant le chiffre de sa production pendant la dernière période décennale.

Ce résultat est dû beaucoup moins aux procédés d'exploitation, qui restent des plus primitifs, qu'à la richesse des gisements exploités.

Le dépôt stannique s'étend sur une longueur de 1,180 à 1,250 milles; il se compose de minerais d'alluvions que l'on trouve à quelques centimètres de la surface.

D'après les consultations des États-Unis à Singapoor, les mines auraient élevé leur production pendant la dernière campagne, au chiffre de 32,700 tonnes d'étain.

L'exploitation des mines est réduite, pour ces riches minerais, à sa plus simple expression.

Les provenances de l'étain sont donc des plus diverses et l'on voit d'après cette énumération que l'Europe est tributaire de l'étranger en ce qui concerne ce précieux métal.

(*Echo des Arts*).

### DES FALSIFICATIONS DES VALEURS DE BOURSE ET DES MOYENS DE LES RECONNAÎTRE

Les titres au porteur, de même que les autres valeurs de bourse, ne sont généralement pas imités ou fabriqués frauduleusement, parce que les frais qui seraient occasionnés pour obtenir une ressemblance parfaite seraient tellement élevés que, étant donnés les aléas d'une négociation, les bénéfices à réaliser seraient par trop hypothétiques.

Mais lorsque une valeur a été dérobée, il est rare que la personne volée n'en ait en sa possession le

numéro et ne s'empresse de faire opposition. Un journal, *le Bulletin officiel des oppositions*, renseigne journalièrement tous ceux qui s'occupent de la vente des valeurs de bourse, et, par ce fait la valeur dérobée cesse d'être négociable.

C'est alors qu'intervient l'art de falsificateur, qui utilise sa science à changer le numéro principal, de même que tous les numéros du coupon du titre volé. La majeure partie des titres qui se négocient sont souvent munis d'un grand nombre de coupons; c'est, par conséquent, un très gros travail d'art et de patience que de falsifier un titre. La difficulté de ce travail, qui souvent est négligé dans quelques unes de ses parties, contribue à faire reconnaître la falsification.

Cette recherche des falsifications des valeurs de bourse comprend deux points particuliers. Tout d'abord, il faut pouvoir dire si la valeur est ou n'est pas falsifiée. La chose est délicate, mais relativement facile. Ce premier point élucidé, s'il est affirmatif, il faut pouvoir rétablir le véritable numéro de la valeur, c'est-à-dire celui qu'elle avait avant sa falsification.

Cette dernière question peut parfois être résolue facilement; d'autres fois, elle exige des recherches des plus méticuleuses, et souvent, quoique l'on fasse, il est difficile de conclure.

J'ai eu dans ces derniers temps à expertiser un lot très important de valeurs de bourse (plus de deux cents, représentant un capital de près de deux cent mille francs.)

En suivant pour chacun de ces valeurs une méthode d'investigation rigoureuse, en n'omettant aucun détail dans l'examen des différentes parties, je suis arrivé à reconnaître non seulement que toutes ces valeurs étaient falsifiées, mais encore j'ai pu rétablir le véritable numéro de toutes, à l'exception de deux ou trois.

Pensant que la marche méthodique qui m'a amené à un tel résultat est susceptible de rendre des services aux experts, je vais la décrire sommairement.

Voici donc comment j'ai procédé à mes investigations:

1<sup>o</sup> EXAMEN DIRECT DES TITRES.— Je commence par bien étaler le titre sur une table bien éclairée, et j'examine un à un tous les numéros des coupons, de même que les chiffres qui les composent. Ces chiffres sont généralement placés régulièrement, à la même hauteur; l'espace est bien proportionné pour les valeurs non falsifiées. Si, au contraire, des

chiffres ont été ajoutés après coup ou en remplacement de chiffres grattés, ils sont le plus souvent mal disposés, quelquefois de travers, d'autres fois plus rapprochés d'un des chiffres voisins que de l'autre, tantôt trop bas. On voit souvent des différences dans l'aspect de l'encre, qui est plus pâle ou plus noire.

On a pour tous ces faits, qui, pris isolément paraissent insignifiants, des indices très précis qui permettent, la plupart du temps, de soupçonner la falsification.

Ceci fait, je prends le titre et je l'examine en le plaçant obliquement entre une source de lumière et l'œil. Tous ces essais doivent être faits à la lumière du jour et à la lumière artificielle, car ce qui n'est pas visible à l'une le devient parfois à l'autre. Dans cet examen et sous certaines incidences, la majeure partie des chiffres surajoutés paraissent seuls, grâce à la différence des encres. Les encres anciennes, par suite d'oxydation très probablement sont comme vernissées à leur surface et elles réfléchissent si bien la lumière que parfois, sous certaines inclinaisons, on ne peut pas lire les chiffres. Avec les encres récentes, la chose n'a pas lieu avec tant d'intensité: les caractères sont plus mats, moins brillants, ne réfléchissent que très peu la lumière; de telle sorte que, si on examine, en faisant varier l'inclinaison, un numéro composé de plusieurs chiffres, au moment où les chiffres anciens cessent d'être lisibles, on voit au contraire très nettement les chiffres plus récemment ajoutés; même dans ce cas, ils apparaissent seuls. On voit aussi fort souvent que ces derniers chiffres sont entourés d'un filot d'un vernis plus réflécheur que l'encre ancienne ou que la surface des valeurs; cela fait encore mieux ressortir le chiffre surajouté. Ce procédé est en quelque sorte un critérium pour un œil exercé; il est aussi simple que sûr.

L'filot sur lequel le nouveau chiffre est posé est formé de sandaraque, mise pour dissimuler le grattage et rapiécer le papier.

Si l'on exagère l'inclinaison, sous laquelle on ne voit que les chiffres surajoutés, de façon à faire l'examen sous une incidence presque tangentielle, on voit quelquefois, chose curieuse, apparaître d'une façon assez nette un chiffre tout différent de celui qui est la direction. C'est le chiffre qui préexistait avant qu'il en ait été substitué un nouveau. Cette apparition soudaine du chiffre primitif est due aux jeux de lumière qui se produisent

dans les creux du papier, creux imprimés par le chiffre primitif.

Après avoir ainsi examiné les titres directement ou sous des inclinaisons variables, on les regarde par transparence après avoir passé une légère couche d'alcool sur les numéros pour leur donner une transparence momentanée. Les traces de grattage, les traces d'enduit résineux ou de rapiéçage deviennent alors visibles, et confirment la falsification. Après avoir fait cet examen à l'œil nu, on s'aide d'une loupe puissante ou au besoin du microscope.

L'examen du verso des titres est aussi des plus importants. Dans beaucoup de cas, en effet, le nombre primitif ressort tout entier et complètement au verso, on peut le lire de droite à gauche, puisqu'il apparaît renversé.

Les chiffres surajoutés sont plus apparents ou moins visibles que les autres, suivant qu'ils ont été apposés avec une pression plus ou moins forte. Ces derniers quelquefois n'apparaissent pas ; d'autres fois, ils sont entourés d'une auréole grasse, provenant d'une encre un peu trop grasse qui a été bue par le papier.

Dans le cas de substitution d'un chiffre à un autre, le dernier paraît rarement seul. Le chiffre précédent se combine avec lui pour donner une forme composite dont l'étude minutieuse, faite à la loupe ou à l'œil, permet d'établir le chiffre primitif.

On peut aussi faire ressortir dans bien des cas les anciens chiffres en induisant légèrement de plombagine le derrière des numéros. Les contours qui ont été encore repoussés plus en dehors par l'apposition du nouveau chiffre prennent la plombagine facilement et deviennent plus apparents.

Enfin, l'examen du verso des titres peut donner parfois des indications précieuses et fortuites. Des valeurs en séries successives se sont imprimées les unes sur les autres, parce qu'elles ont été mises en tas au moment du numérotage avant que l'encre soit complètement sèche. On peut lire sur l'une le numéro de celle qui précède ou qui suit.

L'examen du verso se fait d'abord directement, puis ensuite en humectant le derrière des numéros avec un petit pinceau imbibé d'alcool ; il arrive souvent que le chiffre primitif apparaisse ; mais, comme un éclair, il disparaît aussitôt. Cela tient à l'aspect particulier que prend le papier imprégné d'alcool. Les portions les plus en saillie sont im-

bibées les premières ; mais, dès que les autres parties sont également imprégnées, on ne distingue plus rien de particulier.

20 LAVAGE DES NUMÉROS. — J'ai procédé au lavage des numéros en utilisant des dissolvants généraux, et après de nombreux essais, je me suis borné à employer les deux mixtures suivantes :

*Mixture ricinique* : Huile de ricin, 1 partie ; alcool à 95o, 6 parties.

En lavant un numéro avec un pinceau imbibé de ce liquide, les chiffres anciens résistent beaucoup mieux que les chiffres récents. Ainsi, si on lave un numéro dont le premier chiffre aura été ajouté par les falsificateurs, ce chiffre disparaîtra plus ou moins rapidement, mais toujours bien avant les autres, qui indiqueront alors le chiffre véritable.

*Mixture alcaline*. — Lessive de soude, 2 parties ; eau, 100 parties.

Le lavage fait au pinceau avec ce liquide est précieux dans beaucoup de cas.

Les falsificateurs, bien souvent, prennent un des chiffres du numéro et l'enlèvent le mieux possible avec un grattoir, reconstituent les traits horizontaux, rapiècent l'emplacement en mettant un vernis à base de sandaraque sur le devant et un enduit blanc mat sur le derrière lorsque le papier a été profondément atteint.

C'est sur la couche sèche de sandaraque que s'imprime le nouveau chiffre, que l'on choisit d'ordinaire d'une forme telle qu'il puisse recouvrir tout ou moins en partie les vestiges du chiffre enlevé. Dans ces conditions, le nouveau chiffre n'adhère pas au papier comme les autres ; il est en quelque sorte superposé ; il y a entre le papier et lui la couche de sandaraque. Une légère imbibition de ce chiffre à l'eau alcaline, suivie d'un lavage sommaire, permet de le faire disparaître en quelques instants ; et ce qu'il y a d'heureux dans ce lavage, c'est que très souvent on peut lire au-dessous les traces plus ou moins nettes du chiffre préexistant. Si on ne peut faire cette lecture sur un seul coupon, le lavage de deux, trois ou d'un plus grand nombre permet presque sûrement d'arriver au but.

La lecture des anciens chiffres se fait le plus facilement, au moment même où on enlève par le lavage le numéro surajouté, c'est-à-dire lorsque le papier est encore humide.

Ces détails suffisent pour indiquer la nature du travail auquel on doit se livrer sur chaque valeur sou-

mise à la ventilation de l'expert. On peut voir que ce travail est long et très méticuleux, mais aussi, qu'avec de tels procédés d'investigations il est difficile de laisser échapper une fraude quelconque dans une valeur de bourse.

CH. BLAREZ,  
Professeur, à Bordeaux.

## LA PRÉPARATION ET LE COMMERCE DU THÉ AU JAPON

(Suite)

Lors de la "World's Columbian Exposition" de Chicago, le principal marché du sundried, la corporation avait ouvert une maison de thé dans les jardins et invitait les spectateurs à déguster le pur sundried du Japon. Le succès fut complet et le chiffre des ventes s'éleva considérablement dans ces derniers temps ; tout fait prévoir, d'ailleurs, que cette qualité de thé est appelée à un grand avenir.

Une des principales productions de l'île de Formose est précisément le thé ; si la production actuelle n'est pas encore énorme, elle le deviendra certainement dans l'avenir, les cultivateurs ayant encore de nombreux hectares à défricher.

Le thé de Formose est du "oolong," et malgré les efforts faits par les cultivateurs japonais, ils ne sont pas parvenus à produire au Japon même du thé de cette qualité ; ce qu'il faut attribuer à la différence du terrain. Aussi est-il de l'intérêt des Japonais d'encourager la production du thé à Formose et de la faire prospérer en même temps que celle du thé pur du Japon. La différence entre les demandes de thé oolong de Formose et celles de thé japonais pur est aussi marquée que le sont les qualités. Il ne faut donc pas craindre que les progrès réalisés par l'une de ces espèces soient un jour préjudiciable au commerce de l'autre.

Il faut souhaiter que les cultivateurs japonais prêtent la plus grande attention à la culture du thé et ne se laissent pas décourager par les bas prix cotés durant cette campagne ; ceux-ci ne sont, du reste, que la conséquence de la hausse qui s'est produite l'année passée, à cause de la concurrence que se faisaient les exportateurs étrangers durant l'année qui suivait la guerre. N'est-il pas dans l'ordre des choses de voir les clients augmenter en nombre à raison même de la baisse des prix ? En règle générale, ne voit-on pas les commandes affluer à la suite d'une baisse quelque peu soutenue ? — *Recueil consulaire belge.*

## LES MICROBES ET LA FABRICATION DU FROMAGE DE HOLLANDE.

(Du *Moniteur des Marchands de Beurre*)

La plupart des industries agricoles sont basées sur la fermentation et ont pour premiers ouvriers les micro-organismes.

L'industrielaitière, en particulier, n'est qu'une suite de fermentations variées, plus ou moins simples, plus ou moins compliquées suivant le produit que l'on veut fabriquer.

Qu'il s'agisse de la maturation de la crème ou de la fabrication de l'Emmenthal, l'opération revient toujours à favoriser certains microbes de façon qu'ils prédominent dans la matière à faire fermenter et qu'ils donnent une marche parfaitement déterminée au travail de transformation qui constitue la fermentation elle-même.

Mais il ne faudrait pas croire qu'une fermentation soit toujours réduite au travail ou à l'action d'une seule catégorie de microbes.

Très souvent, au contraire, les ferments se succèdent, vivant pour ainsi dire les uns aux dépens des produits des autres et accomplissant de la sorte une série de décompositions et transformations dont l'ensemble constitue la fermentation cherchée ou la maturation du produit qui en a été l'objet.

Le travail de ces ferments est en plusieurs points analogue à celui des ouvriers qui construisent une maison et qui doivent se remplacer dans un ordre déterminé pour mener à bien l'œuvre.

Dans la laiterie et tout particulièrement dans la fromagerie, toutes les fermentations sont composées, si l'on peut s'exprimer ainsi, et c'est de la suite et de l'intensité des fermentations partielles que résultent la qualité et la nature particulière du produit.

Avec le même lait, l'on peut faire d'une façon très sûre et très satisfaisante une foule de sortes de fromages ne se ressemblant aucunement ni par l'aspect, ni par le goût, ni par la durée de conservation. C'est que par le travail de ce lait on a mis dans des conditions favorables de développement certains microbes que les soins ultérieurs ne font que favoriser au détriment des autres espèces.

Il est cependant vrai que, pour une même fabrication, des facteurs autres que les micro-organismes interviennent pour lui donner une bonne marche et en assurer la réussite.

Une société d'agriculture hollandaise a établi quelques expériences à l'effet de se rendre compte du rôle des ferments dans la fabrication du fromage de Hollande. M. Kees tra, le sympathique inspecteur des fromageries de la province Noord Holland a eu l'amabilité de nous en communiquer les résultats.

Cette société s'était demandé si, en ajoutant au lait avant la mise en présure, soit du petit lait fermenté, soit du petit lait filant, soit du "portel" ou toute autre liqueur plus ou moins acide, l'on devait attribuer aux micro-organismes ou à l'acide lactique l'influence incontestable d'une pareille addition sur la réussite de la fabrication ou plutôt sur la qualité du produit fabriqué.

Les expériences ont été ainsi faites : on a mélangé environ 500 litres de lait et après un brassage énergique on les a répartis entre quatre chaudières.

Chaudière No 1, Témoin n'a rien reçu.

Chaudière No 2, Addition de petit lait non filant.

Chaudière No 3, Addition de petit lait filant.

Chaudière No 4, Addition d'acide lactique pur.

La méthode de fabrication a été identique pour quatre chaudières.

Donc les différences que l'on a constatées dans les résultats, c'est-à-dire dans la qualité des fromages proviennent des divers liquides ajoutés au lait.

Les fromages provenant des chaudières Nos 1 et 4 présentaient une grande ressemblance et leur qualité était très ordinaire. Ceux faits avec les Nos 2 et 3 étaient meilleurs tout en accusant entre eux une différence assez sensible quant à la qualité.

Conclusion : dans la fabrication du fromage de Hollande, les ferments contenus dans le lait et ajoutés à celui-ci sous forme de levain jouent un rôle prépondérant dans la réussite des produits et l'acidité des liqueurs ne paraît avoir aucun effet, du moins dans cette fabrication.

P. DORNIC.

## UTILISATION DES DEBRIS DE VERRE

Depuis quelques temps on préconise l'utilisation des déchets de toute nature comme matériaux employables dans la construction.

Les débris de verres cassés et tes sons de bouteilles, bien qu'on en fasse repasser un peu dans la fabrication des verres neufs, constituent un de ces déchets encombrants dont

on arrive difficilement à se débarrasser et que l'on a considérés, jusqu'à présent, comme absolument inutilisables.

Tel n'a pas été l'avis de M. Grachey qui reprenant ces déchets sans valeur et qu'il trouve en quantité illimitée, les réduit en poussière et les dispose ensuite dans un moule métallique qu'il passe successivement à deux fours pour les faire dévitrifier.

Le premier four sert à réchauffer progressivement la matière, de façon que toutes les parties soient, autant que possible, également dévitrifiées.

Les moules restent environ une heure dans ce four de réchauffement; les molécules de verre, réduites à un état de division extrême par suite de leur état pulvérulent, subissent l'action dévitrifiante de la chaleur, et cela très rapidement puisque chacune d'elles subit le phénomène séparément. En même temps, elles se ramollissent, se soudent entre elles et arrivent à former une matière pâteuse très consistante.

A ce moment, les moules sont retirés du four de réchauffement et introduits dans un four à haute température où ils ne séjournent que quelques minutes seulement.

Cette seconde opération a pour but de compléter la dévitrification et de rendre la matière plus malléable, afin d'être estampée facilement.

Le moule est alors retiré de ce second four et posé sous la presse. La matière pâteuse se laisse modeler et découper facilement. L'opération d'estampage a en outre pour propriété de refroidir la pièce terminée et de lui donner assez de consistance pour qu'aucune déformation ne soit à redouter par la suite.

A l'aide de ce procédé, M. Grachey obtient à la volonté des pièces appareillées et moulurées, ayant l'aspect de pierre de taille dont il peut varier la teinte, suivant les mélanges de verres et cela à des prix de revient très réduits.

L'auteur de ces procédés désigne ces divers produits sous le titre génériques de "pierres céramiques". En tenant compte de leur inaltérabilité, il est permis de croire que l'architecture a trouvé là un élément nouveau, dont elle pourra tirer un utile parti.

Plus les breuvages que vous prenez sont légers, s'ils sont purs, plus ils sont convenables pour ce climat..... Essayez la Bière et le Porter de Labatt de London.

# Maison de gros en **Épiceries, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce. Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

**THÉS, CAFÉS, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.**

GRANDE VARIÉTÉ DE FINES DENRÉES ET CHOIX CONSIDÉRABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

## HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et 22, rue De Bresoles,

### MONTREAL

## REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 1er juillet 1887

### FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre à 1 1/16 p. c. Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est à 2 p. c.

Les consolidés étaient hier en clôture à 112 13/16 au comptant et à terme.

A Paris, la rente 3 p. c. se cote à frs 103.65 à terme.

A Montréal, les prêts à demande se font à 4 p. c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 9 3/16 à 9 1/2 ; à demande, de 9 7/16 à 9 1/2. Sur le comptoir la prime est : à 60 jours de 9 1/2 à 9 1/2 ; à vue de 9 1/2 à 9 1/2 et par le câble à 10. Le papier de commerce se négocie à 60 jours à une prime de 8 1/2 et les traites documentaires de 9 à 9 1/2.

Le papier court sur Paris vaut 5 1/4. L'argent en barre vaut à New-York 60 1/2 c et à Londres 27 9/16 d.

La Banque de St-Hyacinthe paiera à partir du 2 août prochain, un dividende semestriel de 3 p. c. sur son capital-actions.

D'autre part, la Dominion Bank de Toronto annonce un dividende trimestriel de 3 p. c. payable à partir du 2 août également.

La Bourse de Montréal, depuis quelque temps, n'est pas aussi active qu'on pourrait le souhaiter. Les transactions

se portent principalement sur les valeurs procurant de bons dividendes. Un certain nombre de valeurs de banque ont changé de mains à titre de placements ; ce sont généralement de petits lots sur lesquels on opère ; nous avons vu, hier pour la première fois, la banque d'Hochelaga monter à 135 ; cette excellente valeur n'a pas dit son dernier mot à ce prix.

Les baissiers ont tenté à différentes reprises d'influencer les valeurs de spéculation mais sans grand résultat apparent ; dès qu'une valeur baisse d'une ou deux fractions. Les offres se retirent d'elles-mêmes.

Les O. P. R. dont les recettes continuent à augmenter font maintenant 64 1/2 au lieu de 62 1/2 la semaine dernière.

Les autres valeurs n'ont guère varié de plus d'un point, soit en hausse, soit en baisse.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

#### Valeurs de banques :

Banque de Montréal	233
" Toronto	228 1/2
" Commerce	124
" des Marchands	175 1/2
" Molsons	111
" British	111
" d'Halifax	175
" Union	111
" Ontario	135
" Hochelaga	135
" Québec	122 1/2
" Nationale	100
" East, Townsh.	100
" Ville-Marie	100

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Vendeurs		Acheteurs	
Banque du Peuple	.....	.....	.....
" Jacques-Cartier	.....	.....	.....
" Hochelaga	140	.....	135
" Nationale	90	.....	77 1/2
" Ville Marie	100	.....	70

#### Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal	187 1/2
Colored Cotton (bons)	.....
" " (actions)	.....
Montreal Cotton	.....
Dominion Cotton	68
Royal Electric	142 1/2

#### Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry	64 1/2
Toronto St. Ry. (ex-div.)	77 1/2
Montreal St. Ry. [ancien]	215
" [nouveau]	209 1/2
Halifax St. Ry (actions)	97
" " (bons)	.....
St. John Ry	105 1/2
Cornwall St Ry	50
Duluth ord	.....
Duluth pref	.....
Rich. & Ont (actions)	91
" " (bons)	.....

#### Valeurs diverses :

Montreal Telegraph (ex-div.)	187
Cable Commercial (actions)	170 1/2
" " (bons)	107
Postal Telegraph	.....
Bell Teleph (actions)	.....
" " (bons)	.....
West. Loan & Trust	.....
Loan & Mortgage	.....
Windsor Hotel	.....
Heat & Light Co (actions)	46
" " (bons)	.....

#### COMMERCE

Le commerce s'est encore ressenti des fêtes cette semaine, et aujourd'hui

## ...La **CANADA LIQUOR CO.,** Limitee

Successeurs de AND. BRISSET & FILS.

Nos 21, 23 ET 25, RUE GOSFORD, - - MONTREAL

Vient de recevoir par les premiers navires arrivés de France, d'Espagne et d'Italie, une grande variété de

**CLARETS, PORTS, SHERRY, MADÈRE, MALAGA, COGNAC, RHUM, CONSERVES ALIMENTAIRES, Etc.**

Tous produits de choix, dont elle garantit la pureté et l'authenticité, et qu'elle offre aux prix les plus réduits.

ELLE SOLLICITE LA VISITE DES COMMERCANTS DE LA CAMPAGNE. PRIX ET ECHANTILLONS ENVOYÉS SUR DEMANDE



Le...  
Whisky  
Dewar



UN GROS VOYAGE

Est...  
...Bon



même, l'anniversaire de la Confédération, vient couper les jours de travail.

Les Chambres se sont séparées et la politique va moins occuper les esprits et permettre de se livrer davantage aux affaires.

La grève des pilotes survenue mal à propos, en pleine période d'exportation, n'est pas faite pour aider au retour des affaires prospères; la rigueur que témoignent aux grévistes quelques armateurs n'est pas de nature à terminer le conflit.

Les nouvelles de la campagne ne sont pas bonnes pour les récoltes en terre; les cultivateurs doivent profiter des meilleurs prix payés pour les fèves et l'avoine et se débarrasser ainsi de leur excédant de récoltes de l'an dernier. Ceux qui seront bien avisés devront conserver assez de ces produits pour entretenir leurs animaux en calculant le déficit qu'ils pourront avoir cette année.

Ce serait pour eux faire un mauvais calcul de ne pas vendre ce dont ils peuvent disposer. Avec les facilités de transport que nous avons maintenant il est facile de s'approvisionner au loin chez ceux que la température a mieux favorisés que nous. On ne peut plus dire aujourd'hui que là où la récolte manque les produits deviennent forcément chers. Le mieux, comme nous l'avons maintes fois répété est de mettre ses produits sur le marché lorsqu'ils sont prêts.

*Cuir, peaux et laines*—Les peaux vertes de bœuf sont fermes aux anciens

prix soit 8c payé le no 1, 7c. le no 2 et 6c le no 3; les américains ont été de forts acheteurs dans ces temps derniers; nos stocks sur place ont en conséquence diminué sur une assez large échelle. On cote les peaux de veau 8c le no 1 et 6c le no 2; les prix sont soutenus: les peaux d'agneaux valent 15c pièce tondues et celles d'agneaux en laine 25c.

Les cuirs sont à prix très fermes, du moins pour les sortes qui sont achetées aux Etats-Unis; les prix n'ont pas encore changé parce que nos marchands vivent encore sur leur ancien stock, mais aujourd'hui il leur faudrait payer plus cher par suite de l'augmentation qui s'est produite à Chicago. Les cuirs du pays sont sans changement mais à prix bien tenus quoique les affaires ne soient pas très brillantes pour ce genre de commerce.

Pour les laines la crainte de l'application du nouveau tarif à partir du 1er juillet a ralenti la demande des Etats-Unis.

*Draps et nouveautés*.—Les fêtes, comme nous l'avons dit, ont eu un heureux résultat pour le détail, malheureusement la température vient arrêter à nouveau l'élan qui semblait devoir se manifester. Le commerce de gros ne reçoit pas les ordres sur lesquels il croyait pouvoir compter à cette saison; ce qui prouve qu'à la campagne on a fortement à se plaindre des apparences de la récolte et des bas prix auxquels se sont vendus la plupart des produits de la ferme durant l'année dernière.

*Epiceries, vins et liqueurs*—Les sucres continuent à avoir une bonne demande

et se vendent facilement aux prix cotés: les sirops raffinés sont toujours négligés.

Maintenant que les gros ordres en mélasse sont remplis, le marché a repris son cours ordinaire pour les lots de détail; les prix sont sans changement.

Il y a une concurrence entre les raffineurs de sel de l'Ontario; les prix sont plus faciles pour les sels qui se vendent au quart en sacs de 3, 5 et 7 lb.

D'après les derniers avis reçus d'Angleterre, les riz auraient augmenté de 3d au moins par quintal; cette augmentation n'a pas encore eu son influence sur notre place.

Nous prions nos lecteurs de se reporter à nos prix courants pour les changements apportés aux cafés rôtis; plusieurs sortes sont en baisse.

Les avelines sont très rares.

Les conserves alimentaires ont une excellente demande.

Les manufacturiers de biscuits canadiens, par suite de la baisse dans les prix des farines ont diminué de 1c les biscuits au soda et quelques autres marques.

*Huiles et graisses*—Les huiles de castor ont avancé sur les marchés de production et les prix ici, quoique n'ayant pas changé, sont tenus très fermes.

*Produits Chimiques et Drogueries*—La glycérine a un prix de début à 17 au lieu de 18c.

La demande pour le vert de Paris a augmenté dans ces derniers jours par suite de l'apparition des insectes dans les champs; les prix sont sans changement.

*Salaisons, saindoux etc.*—Les saindoux

FONDEE EN 1842.

# L. CHAPUT, FILS & CIE

## EPICIERS EN GROS ET IMPORTATEURS

2, 4 et 6 rue de Bresoles,

17 rue St-Dizier,

123 à 131 rue Le Royer.

# MONTREAL

**A. ROBITAILLE & CIE**  
**Epiciers en Gros**  
**SPECIALITES: Thés, Vins et Liqueurs**  
**354, 356, 358, RUE ST-PAUL**  
 Tél. Bell 705. **...MONTREAL**

**Corsets P. & A. No. 205**

GARANTIS TOUT FAITS EN ACIER  
 ET EN COUTIL FRANCAIS . .

Coupe parfaite, donnant du ton au buste.

Fabrication Supérieure.

Se vendent bien et donnent satisfaction.

**Montreal Corset Manufacturing Co.**

FABRIQUE :

BUREAUX :

FARNHAM, P.Q.

3051 Rue Notre-Dame, Montréal.

purs de panne ont une tendance à la baisse; peut-être aurons-nous, la semaine prochaine, à donner des prix moins élevés.

**Revue des Marchés**

Montréal, 1er juillet 1897.

**GRAINS ET FARINES**

**MARCHÉS ÉTRANGERS**

Les dernières nouvelles reçues par le câble cotent comme suit les marchés du Royaume-Uni :

"Londres—Chargements à la côte : blé nominale sans changement; maïs, sans affaires; chargements en route : blé, tranquille et soutenu; maïs, sans affaires. **Marchés anglais de l'intérieur, généralement plus chers** Liverpool.—Blé disponible, tranquille; maïs disponible, tranquille. Blé de Californie No 1 disponible 6s 2½d à 6s 3½d. Sur futura, blé facile: juillet 5s 8d; septembre, 5s 6½d; décembre 5s 7d; maïs, tranquille: juin et juillet 2s 7½d; août, 2s 8½d; septembre, 2s 9½d; octobre 2s 8d, nouveau. Farine première à boulanger de Minneapolis 20s 6d."

Les marchés français de l'intérieur sont faciles. A Paris, on cote: blé de juin frcs 23 45 et de juillet frcs 23.70; farine frcs 46.30 sur juin et frcs 46 50 sur juillet.

On lit dans le *Marché Français* du 12 juin :

"La semaine écoulée a été marquée encore, comme la précédente, par des orages et de fréquentes averses qui ont

duré jusqu'à vendredi matin: le temps s'est depuis remis au beau et nous avons aujourd'hui une magnifique et chaude journée. Les pluies et la température douce ont eu une heureuse influence sur la marche de la végétation et les nouvelles des récoltes, sont, en général, relativement satisfaisantes.

"La situation apparaît donc dans l'ensemble moins sombre qu'il y a quelque temps; le rendement compensera certainement en partie le déficit en gerbes résultant de la façon défectueuse dont s'est effectué le tallage. On n'en doit pas moins compter sur un résultat final sensiblement déficitaire, moins mauvais peut-être qu'on ne l'avait craint tout d'abord, mais qui rendra toutefois nécessaire l'importation de quantités assez élevées de blés étrangers pendant la prochaine campagne.

"A la Bourse de Commerce de Paris, la tendance a été assez soutenue, pendant les premiers jours de la semaine, en sympathie avec l'Amérique et nos marchés de l'intérieur: la four leur a dominé jeudi et les prix ont un peu fléchi. Vendredi la tendance s'est raffermie sous l'influence de la meilleure tenue américaine, mais cette amélioration ne s'est pas maintenue, et les cours ont de nouveau fléchi aujourd'hui New-York étant arrivé ce matin en baisse et le temps paraissant vouloir se mettre entièrement au beau.

"En somme, ces différentes fluctuations ont été peu importantes et les prix se maintiennent bien, le stock diminuant assez sensiblement depuis quelque temps et les prix du blé étant toujours élevés." Le marché de Chicago a été févroux

cette semaine encore. Il s'est peu traité d'affaires au comptant; mais, au contraire, le marché a été conduit par la spéculation.

On prétend qu'à New-York le blé disponible se concentre entre quelques mains.

Le nouveau blé des Etats du Sud est, dit-on, d'une qualité très satisfaisante. La récolte dans le Kentucky, le Tennessee, le sud de l'Illinois et le Missouri a été un peu entravée par les pluies, mais, en général, elle se fait dans d'excellentes conditions.

Voici les cours en clôture, pour chaque jour de la semaine, sur le marché de Chicago :

	Juillet.	Sept.
Jeu <li>di</li> .....	70½	61½
Ven <i>dredi</i> .....	71½	61½
Sam <i>édi</i> .....	72½	66
Lun <i>di</i> .....	70½	65½
Mardi.....	70	65½
Mer <i>credi</i> .....	69½	61½

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, du printemps.....	69½
New-York, No 2, rouge.....	75½
Duluth, No 2, du nord.....	69½
Detroit, rouge No 2.....	71

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier :

	Juillet	Sept.
Chicago.....	69½	61½
New-York.....	71½	70½
Detroit.....	70½	.....
Duluth.....	.....	.....

**MINT...  
 PUFF-STRAPS**

Nouvelle  
 Spécialité  
 de....

**Young & Smylie**

**R**ECONNAISSANT que le public à la fine bouche aime l'essence de menthe, nous sommes les premiers à offrir au commerce une réglisse flexible contenant cette essence.

La qualité délicate de notre réglisse flexible est bien connue: elle est sûre, facile à composer et comme fin.

Nos *Triple Linnæi Tubes* et nos *New York Puffs* ont aussi des favoris auprès du public, et sont faits de la même manière, quoique contenant les arômes différents.

Nous recommandons toutes ces marchandises pour le commerce d'été, elles plaisent aux goûts les plus difficiles comme confectiions pures, mielleuses et savoureuses.

**YOUNG & SMYLIE**  
 BROOKLYN, N.Y.

# J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND DE PROVISIONS ET

## Commissionnaire en Beurre et Fromage

chète aux plus haut prix du marché, et vend à commission tous les produits de la ferme. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. Avances libérales sur consignations. Fournitures générales pour beurreries et fromageries, Tinettes en belle épinette blanche 80, 60, 70 lbs. Spécialité de tinettes pour beurreries. Boîtes carrées paraffinées de 56 lbs. pour l'expédition du beurre. Bois de boîtes à fromage. Les Meilleurs Sels Higgins, Ashton et Windsor, pour beurreries.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE  
TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

333 et 335, rue des Commissaires, Montréal.

### MARCHÉS CANADIENS

La dépêche de Toronto, en date d'hier, cote comme suit, les marchés d'Ontario:

"Farine, terne; straight rollers cotés de \$3.30 à \$3.35, ouest. Son, tranquille; coté à \$7.50, ouest et de \$8 à \$8½, ici; gru, de \$9.00 à \$9.50, ici. Blé, tranquille; offres abondantes; rouge coté de 67 à 67½c, et blanc, de 68 à 69c, ouest; No 1 dur Manitoba 72c, Fort William et 80c ouest; No 2 dur 75c Midland. Sarrasin, demande limitée, prix nominal. Orge, tranquille; demande limitée; No 1 coté à 30c; No 2 à 25c et No 3 extra de 23 à 24c. Orge pour engrais, terne, de 21 à 22c. Avoines, tranquilles; prix sans changement, blanche vendue à 22c ouest, et mélangée à 21c, ouest. Pois, soutenus, ventes à l'ouest et au nord à 40c et à 41c, fret moyen. Farine d'avoine, tranquille; prix soutenus de \$2.85 à \$2.90 pour lots de chars. Blé-d'inde, tranquille, de 24½ à 25c ouest. Seigle, tranquille; chars cotés à 30c ouest, et de 31 à 31½c, est."

Une dépêche reçue de Winnipeg, hier, par une de nos maisons les plus importantes de la place, dit qu'une pluie générale, d'ailleurs attendue, est arrivée et sera d'un grand bénéfice pour les régions à blé. L'aspect de la récolte est de plus en plus satisfaisant.

A Montréal, le marché est toujours tranquille; sauf pour l'avoine qui est l'objet d'une assez forte demande plutôt pour la consommation locale que pour l'exportation.

Les prix ont fait une nouvelle avance et nous cotons aujourd'hui de 27½ à 28c l'avoine blanche prise en magasin. Ce dernier prix est celui demandé par les détenteurs sans grande chance, pour le

moment du moins, de le voir accepter par les acheteurs. Quelques personnes bien au courant du marché prétendent qu'on n'obtiendra guère de plus hauts prix maintenant que le blé-d'inde entre en franchise au Canada.

Les farines de blé ont une assez bonne demande locale, mais les prix sont toujours faibles.

Il n'en est pas de même pour les farines d'avoines qui raïssent de plus en plus avec la hausse du grain; nous changeons nos cotes en conséquence.

Les meuniers arrivent difficilement à satisfaire les acheteurs d'issues telles que le son et le gru.

Nous signalons une nouvelle avance dans les prix.

### GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 82 à 0 84
" No 2 dur...	0 80 à 0 82
Blé du Nord No 1.....	0 80 à 0 82
Avoine blanche No 2.....	0 27½ à 0 28
Blé d'inde, Canadien.....	0 31 à 0 32½
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 50 à 0 51
Orge, par minot.....	0 30 à 0 32
Sarrasin, par 48 lbs.....	0 40 à 0 40½
Seigle, par 56 lbs.....	0 39½ à 0 40

### FARINES

Patente d'hiver.....	\$4 15 à 4 25
Patente du printemps.....	4 15 à 4 25
Straight roller.....	3 75 à 3 90
Fort de boulanger (cité).....	3 95 à 4 00
Fort du Manitoba.....	3 75 à 3 85

### FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	\$3 10 à 3 20
Farine d'avoine granulée, en barils.....	3 10 à 3 20
Avoine roulée, en barils.....	3 10 à 3 20

### FROMAGE

#### MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie, nous écrivent de Liverpool le 19 juin:

"Il y a eu une bonne demande soutenue, mais malgré les efforts pour relever les prix, on a obtenu peu ou pas de résultats:

"Nous cotons:

Canadien fantaisie de sept. blanc et coloré.....	50 à 51s
Fromage nouveau, choix.....	43 à 44s
" fin.....	38 à 40s

Importation du Canada et des Etats-Unis 32,233 boîtes.

#### MARCHÉS AMÉRICAINS

Watertown 28 juin—Les ventes ont été de 7000 boîtes de 7½ à 8c.

Ogdensburg 28 juin—Il a été offert 33 lots formant en tout 2487 boîtes; aucune vente. Les vendeurs ont refusé 8½c.

Canton 28 juin—Il a été offert 3600 boîtes de fromage; le tout vendu; les grosses boîtes à 8c et les petites de 7½ à 7¾c.

Utica 28 juin—Les ventes ont été de 4811 grosses boîtes à 7¾c; 2856 do à 7¾c; 120 do à 7¾c; 1082 petites à 7c; 456 do à 7¾c; 192 do à 7¾c; 112 boîtes pic-nic à 7½ et 360 à commission.

Little Falls 28 juin—Il a été vendu 1973 grosses boîtes à 7¾c; 35 petites boîtes à 6¾c; 410 do 7c; 3470 boîtes à 7¾c et 100 petites boîtes à 7¾c.

#### MARCHÉS D'ONTARIO

Brockville, 24 juin—Il a été offert 5,700 boîtes; les ventes ont rapporté 8½c pour le tout.

Listowell, 24 juin—Il a été offert 2,600 boîtes de coloré et 1200 de blanc; les

# B. HOUDE & CIE

Les plus grands **Manufacturiers de Tabacs** Coupés et en Poudre du Canada.

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont..... **HUDSON**, (à fumer et à chiquer). **MORNING DEW**, (Virginia Flake Cut). **GOLDEN LEAF**, (Virginia Cut Plug.)

Nos Tabacs en Poudre sont..... **Rose No 1**, **Rose Extra**, **Rose & Fève**, **Naturel No 2**.

ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYES SUR DEMANDE

BUREAUX:

ENTREPOT et MANUFACTURE:

No 350 rue Saint-Jean **QUEBEC** 189 a 197 rue Richelieu

**A. A. AYER & Co.**

Agents dans les principales villes du Canada, Etats-Unis et Angleterre.

Bureau : 576, rue St-Paul, Montreal.



Exportateurs de

**BEURRE..et..FROMAGE**

L. N. ST-ARNAUD

N. E. CLEMENT

Telephone Bell 1461, des Marchands 902.

**ST-ARNAUD & CLEMENT****MARCHAND DE BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS**2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE GALLIERE Montreal

-:- EN GROS -:-

B. DE POSTE 2321.

**ALEX. W. GRANT**

TELEPHONE 1283.

**Exportateur de Fromages et Marchand à Commission**Nous payons le plus haut prix du marché pour le meilleur Beurre et Fromage. Nous garantissons de donner entière satisfaction sur toutes consignations. Seul agent pour la célèbre présure "Eureka" et le sel de beurre de Worcester. **33, 35 et 37 RUE WILLIAM, MONTREAL. 2 & 6 HARRISON STREET, NEW YORK.**

vendeurs demandaient 8½c; aucune vente.

Chester ville, 24 juin—Il a été présenté 90 boîtes de fromage dont 480 de coloré et la balance de blanc; 8½c offert pour le blanc et 8 9/16c pour le coloré; sans résultat.

Kingston, 24 juin—Il a été offert 1,800 boîtes, les ventes ont été de 237 boîtes à 8 7/16c et 230 à 8 5/16c.

Lindsay, 24 juin—Il a été offert 1,871 boîtes. Le tout a été vendu de 8½ à 8¾c.

Iroquois, 25 juin—Il a été offert 941 boîtes de coloré et 145 de blanc, le tout vendu à 8½c.

Napanee, 25 juin—Il a été offert 175 boîtes de blanc et 995 de coloré. Il a été vendu 800 de coloré à 8½c.

Shelburne, 25 juin—Il a été offert 1242 boîtes de coloré. Les ventes ont été de 1092 boîtes à 8½c.

London, 26 juin—Il a été offert par 21 fabriques 3371 boîtes. Les ventes ont été de 150 boîtes à 8½c.

Belleville, 29 juin—Il a été offert par 30 fabriques 2365 boîtes de blanc et 290 de coloré. Les ventes ont été 2040 boîtes de blanc à 8½c; 50 de 8½c, et 220 de coloré à 8½c.

Ingersoll, 29 juin—Les offres ont été de 2300 boîtes; aucune vente.

Campbellford, 29 juin—Il a été offert 975 boîtes de blanc. Les ventes ont été de 300 boîtes à 8 1/16c.

Madoc, 29 juin—Il a été offert par 17 fabriques 820 boîtes de blanc. Les ventes ont été de 130 à 8 5/16c; 100 à 8½c; 250 à 8 3/16c; et 100 à 8½c.

Brockville, 20 juin—Il a été offert 4130 boîtes les 3/4 de coloré. Les vendeurs demandaient 8½c mais les acheteurs ne voulaient pas donner plus de 8½c; aucun résultat. Il en a été vendu en route 8000 boîtes à 8½c.

Napanee, 30 juin—Il a été offert 640 boîtes de blanc et 790 de coloré: les ventes ont été de 100 de blanc à 8½c et 250 de coloré à 8½c.

Picton, 30 juin—Il a été offert 1070 boîtes de coloré et 150 de blanc. Les ventes ont été de 920 de coloré à 8½c et 150 de blanc à 8½c.

Woodstock, 30 juin—Il a été offert par 17 fabriques 4075 boîtes dont 2150 de blanc et 1915 de coloré. Les ventes ont été de 310 de coloré à 8 1/16c; 715 de 8½c, 458 de blanc à 8½c.

Stirling, 30 juin—Il a été offert 700 boîtes. Les ventes ont été de 60 boîtes à 8 1/16c et de 495 à 8c.

Tweed, 30 juin—Il a été offert 800 boîtes de fromage; le tout vendu à 8c.

**MARCHÉ DE QUÉBEC**

Cowansville 28 juin—Il a été offert par 50 fabriques 3176 boîtes de fromage. Les ventes ont été 2570 boîtes à 8½c et 62 boîtes à 8 5/16c.

Ochicoutimi 28 juin—Il a été offert 1000 boîtes. Le tout vendu de 8 à 8½c.

**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

Lundi dernier, au quai, environ 4,000 boîtes de la province ont été présentées et vendues de 8½ à 8¾c. Les exportations de la semaine dernière ont été de 78,499 boîtes; l'an dernier, pendant la semaine correspondante elles avaient été de 68,207 boîtes. Depuis le 1er mai, les exportations totales ont été, cette année, de 375,013 boîtes: l'an dernier, pendant la même période, elles n'avaient été que de 288,716 boîtes.

Notre marché, depuis lundi, est resté presque stationnaire. On constate cependant une tendance assez accentuée à la baisse. Les fortes arrivages en Angleterre, des exportations plus considéra-

bles et un stock assez fort sur notre marché pourraient être la cause de la faiblesse des prix.

Nous cotons aujourd'hui pour le meilleur fromage de la province de 8 à 8½c. Il est très difficile pour ne pas dire impossible d'obtenir 8½c pour des lots de tout premier choix.

La différence de prix entre le fromage de Québec et celui d'Ontario n'est plus guère que de ½c; c'est une amélioration, mais ce n'est pas encore ce que la justice et l'équité peuvent nous faire désirer; à qualité égale les deux fromages doivent se payer le même prix.

**BEURRE****MARCHÉ ANGLAIS**

M.M. Marples, Jones &amp; Co., nous écrivent de Liverpool le 19 juin:

"Nous avons eu une bonne demande pour les meilleures qualités mais pour ainsi dire aucune pour les sortes inférieures"

"Nous cotons:

Ladies des Etats-Unis, bons... 50 à 56s  
Imitation, crémeries, tin, frais 60 à 65s  
Irlande, fabriques... 70 à 76s  
" crémeries, boîtes... 80 à 84s  
Danemark, crémeries, barils... 90 à 96s  
Importations du Canada et des Etats-Unis: 2231 paquets.**MARCHÉS AMÉRICAINS.**

Utica, 28 juin—Il a été vendu 90 paquets de crémérie de 15½ à 16½c.

Little Falls, 28 juin—Il a été vendu 26 paquets de crémérie à 15 et 16c.

**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

La demande locale s'est ralentie; mais par contre, la demande pour l'exportation est devenue meilleure. Si la qualité

**J. N. DUGUAY & CIE OCCASIONS**

LA BAIE, CO. YAMASKA, P.Q.

**Agents de Fromageries**

Sollicitent les applications des fromagers qui désirent se faire représenter pour la vente de leurs fromages sur le marché de Montréal.

---VENTE A COMMISSION DU FROMAGE---

Les plus hauts prix du marché pourront être obtenus par notre entremise pour la prochaine saison.

**J. N. DUGUAY & CIE**

1 Réservoir à Crème, capacité 600 gallons \$20.

2 Barattes mécaniques, en chêne, Stoddart No. 8, capacité de 50 galls., chaque \$25.

1 Malaxeur à beurre, Mason, capacité de 150 lbs. \$40.

Nous acceptons \$100 pour le lot.

Aussi plusieurs engins et bouilloires neuves de 5 à 10 chevaux à des prix très bas.

**CANADA MACHINERY AGENCY**

W. H. NOLAN, Gérant

298, rue St-Jacques, Montréal.

**SEL**



Ecrivez-nous quand vous voulez du SEL  
**VERRET, STEWART & CO.**  
 MONTREAL QUEBEC



**SEL**

**D. K. McLAREN**

**COURROIES EN CUIR**

----- Pour Beurreries, Fromageries, Moulins à Scie  
 Manufactures, Etc. Etc. --- Drap de Carde.

Demandez les Courroies en poil de Chameau

"LANCASHIRE HAIR PATENT BELTING."

No 24, Carré Victoria, MONTREAL

**HODGSON BROTHERS**

EXPORTATEURS ET  
 MARCHANDS A COMMISSION DE

**Fromage et Beurre**

TELEPHONE 366.

65, 67, 69, RUE WILLIAM, MONTREAL.

B. DE POSTE 537.

Nous sommes en communication directe avec tous les principaux négociants d'Angleterre et nous pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur consignations. Nous avons aussi constamment en mains un fort approvisionnement de fournitures pour beurres et fromages aux plus bas prix, aussi matériel pour boîtes, etc. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. Avances libérales sur consignations. Entrepôt froid de première classe à prix réduits. Prix spéciaux sur demande.



SUCCESSALES EN CANADA: (LONDON, ONT. NAPANKE, BELLEVILLE, BROCKVILLE, ST-HYACINTHE, QUEBEC)

laissait un peu moins à désirer, en général, les exportations prendraient encore de plus fortes proportions. Les prix sont meilleurs et plus soutenus. Nous cotons aujourd'hui les bons beurres de crèmerie de 17 à 17½c; les qualités inférieures ne se vendent pas plus de 15½c. et quant au beurre de ferme on en offre aux environs de 12c.

La semaine dernière, les exportations ont été de 7250 paquets contre 2004 la semaine correspondante de l'année dernière. Depuis le 1er mai 13,869 paquets ont été dirigés sur l'Angleterre, tandis que l'an dernier, pour la même période, il n'en a été exporté que 7788.

**CEUFS.**

On nous écrit de Liverpool que les stocks des œufs d'Irlande sont très réduits mais qu'il n'a été fait aucune tentative pour relever les prix en présence de l'abstention des acheteurs. On cotait à la date du 19: œufs frais d'Irlande de 4 à 6d à 5s 2d et du continent de 4s à 4s 6d. Les œufs russes sont offerts à très bas prix, 3s.

A Montréal, la demande est meilleure et les prix sont soutenus. On cote les gros œufs choisis jusqu'à 11c; les ordinaires No 1 de 9 à 9½c et No 2 de 8 à 8½c la doz.

**LÉGUMES**

Les concombres valent 50c de moins à la boîte; soit de \$1.50 à \$1.75; au détail on les vend de 35 à 40c la doz pour ceux du Canada et de 25 à 30c pour ceux des Etats-Unis. Les tomates ne valent plus que \$1.25 la boîte; les fèves de \$1.75 à \$2.00 le panier et les choux \$1.75 la boîte.

Les pommes de terre valent pour lots de détail de 55 à 65c le sac. Pour lots de char les prix sont plus difficiles à établir; les vendeurs éprouvant quelque difficulté à placer leurs marchandises; certains marchands étant fortement approvisionnés.

**FRUITS VERTS**

Les ananas ne se vendent plus que de 10 à 12½c pièce.

Les oranges de Valence sont de 50c à \$1.00 plus chères que la semaine dernière; celles de Messine sont sans changement; on a maintenant, dans ces dernières, des caisses de 180 qui se vendent de \$2.25 à \$2.50.

**FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES**

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston le 23 juin:

"Les arrivages ont été, la semaine dernière, de 447 chars de foin et 38 de paille pour le marché local. Pendant la semaine correspondante de l'an dernier,

ils avaient été de 376 chars de foin et 16 de paille.

"Comme il était prévu, les arrivages sont plus forts et nous pensons qu'ils seront importants pendant les deux prochaines semaines. Il existe un ton de faiblesse sur le marché, bien que nous ne changions pas nos cotes. La plus grande partie des rapports que nous avons eus jusqu'à ce jour sont que la récolte sera au-dessus de la moyenne pour la quantité mais non pour la qualité par suite des pluies.

La paille de seigle est terne et à prix non soutenu.

"Nous cotons:

Foin, grosses balles, choix à fantaisie.....	\$15 50 à \$16 00
— petite balles, choix à fantaisie.....	15 00 à 15 50
— moyen à bon.....	13 50 à 14 50
— pauvre à ordinaire.....	12 00 à 13 00
— trèfle et trèfle mélang.....	11 00 à 12 00
Paille de seigle, bonne à choix.....	11 00 à 12 00
— d'avoine.....	6 50 à 7 00
— de seigle mêlée.....	9 50 à 10 00

Le marché de Montréal s'est raffermi; nous ne changeons cependant pas nos prix de la semaine dernière. Les stocks sont moins considérables et si les arrivages ne sont pas trop importants d'ici quelques temps, nous ne serions pas surpris d'avoir une hausse à enregistrer, d'autant plus que les nouvelles de la prochaine récolte sont loin d'être bonnes dans notre province.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne.....	12 00 à 13 00
do do No 2 do.....	10 50 à 11 00
Paille d'avoine do.....	4 50 à 5 00
Moulée extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Gru blanc do.....	00 00 à 17 00
do No 2, do.....	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do.....	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé d'inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

Et au char:

Foin pressé No 1.....	11 00 à 12 00
do do No 2.....	0 00 à 10 00
Paille d'avoine.....	4 00 à 4 50

**NOTES SPECIALES**

Par suite du décès de M. Charles Desmarteau, décès que nous avons annoncé la semaine dernière, M. Alexandre Desmarteau, son fils, continuera les affaires de ce bureau.

M. Alexandre Desmarteau prenait d'ailleurs une part très active à la gestion des affaires et dirigeait le bureau avec l'aide de son père. La raison sociale ne sera pas changée. C'est donc toujours au nom de Cha. Desmarteau que toute correspondance devra être adressée.

Nous publions d'autre part l'annonce de M. David peintre-décorateur, 69, rue St Laurent.

M. Théo David a fait une étude spéciale des décorations auxquelles il donne le cachet du véritable artiste.

Il s'est fait une spécialité des enseignes pour maisons de commerce, spécialité dans laquelle il excelle.

L'enseigne est, pour le commerçant, une annonce permanente; elle doit donc être faite de manière à attirer l'œil du passant sans le choquer; c'est-à-dire qu'elle doit être faite avec goût et avec art, qu'elle doit être bien située et parler aux yeux.

C'est à remplir toutes ces conditions que s'est toujours attaché M. Théo. David, c'est pourquoi nous le recommandons au commerçant qui ne se contente pas d'une enseigne banale sans profit pour eux.

M. Robert C. Wilkins a fondé en 1892 une fabrique de vêtements confectionnés pour hommes. Il occupe au No 198 de la rue McGill deux grands étages d'une vaste bâtisse offrant toutes les commodités voulues pour fabriquer dans les meilleures conditions possibles de bon marché les spécialités que confectionnent environ 150 ouvriers et ouvrières. Ces spécialités sont les chemises, les pantalons, les blouses, les overalls, les paletots d'été, les cache-poussière, les blouses de bouchers et de garçons de salle, etc., etc. Tous ces articles ont une excellente coupe, sont bien finis et faits avec les meilleurs matériaux. Les overalls de cette maison portant la marque du "coq" sont bien connus dans tout le Dominion.

La maison Robert C. Wilkins est maintenant bien connue dans toute l'étendue du Canada grâce aux soins apportés à toutes les confections qui en sortent. Nos lecteurs que ces articles intéressent peuvent sans crainte s'adresser à M. Wilkins pour leurs futurs besoins et nous sommes persuadés qu'ils n'auront qu'à se féliciter de s'être mis en rapport avec cette honorable maison.

# Le noir à Chaussures P.G. est fait pour reluire

Il donne aussi un bon profit aux marchands.....  
 .....Essayez-en une boîte, et s'il ne vous donne pas  
 satisfaction, nous vous rembourserons votre argent.

W. H. DUNN, Agent, 394 rue St-Paul, Montreal.

## PURE GOLD M'FG.CO. 31&33 FRONT ST.EAST. TORONTO.

### PROVINCE DE QUEBEC

#### Cour Supérieure.

##### ACTIONS.

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
<b>Beauport</b>		
Chandonet L. Z.	L. Parent	1111
<b>Bedford</b>		
Cammell Hiram	J. C. J. S. McCorkill	500
Taylor E. J. et al.	N. Demers	412
<b>Bolton Canton</b>		
Williard F. A. et al.	Dame Susan Phillips et al	144
<b>Bury</b>		
Campbell John	A. H. Evans	231
<b>East Angus</b>		
Hinton Josiah	R. Lakeman (dommages)	100
<b>Hereford</b>		
Ethier Ernest	A. Adam	116
<b>Lacolle</b>		
Bedard J. B.	L. Martin	795
<b>Magog</b>		
Franco J. B.	Mde E. R. Johnson	242
<b>Malmaison</b>		
Harrigan J. et al.	B. Shepherd	396
<b>Montréal</b>		
Audier E.	A. Gauthier	100
Albert H.	F. M. Young	100
Alexandre C. et al.	A. D. Taylor et al	971
Belair P. J.	L. Bocher	100
Bergeat J. A.	B. Shepherd	425
Bruneau C. H.	T. Lecuyer et al	241
Blanchette H.	R. Archibald et al	121
Bonneville Dame J.	M. Leoux	1268
Boston Rubber Co.	W. L. Malabar	10000
Boucher V. et vir.	L. E. Parent	204
Bourus J.	J. Roberson Co	119
Bolduc E.	J. R. Fair	105
Boucher Dame V. et vir.	U. Garand et al	143
Baignet D.	A. Walker	120
Beaudry F. X.	E. L. de Bonfueille	565
Cameron J. A.	G. E. Armstrong	500
Cowway F.	Dame A. Demsey et vir	149
Chapman A.	T. Guerin	30 cl.
Courtemanche O.	Securs de la Coug. N.-O	101
Cherri r J. B. E.	T. A. Grothe	125
Clancey J.	M. Costigan	20 cl.
Couture J.	Dame V. Couture	119
Desautels N.	B. Shepherd	632
Dauoust T.	A. B. Seins	235
Dore E.	F. Gervais	121
Dagenais E.	K. MacShaw et al	170
Fortier J.	L. C. Hutton	1779
Ferns P.	P. E. Maurice	152
Fournier H.	Dame A. Quntru	20 cl.
Guennette J. A. et al.	D. Leclair	140

Galarneau M. C. et al	esqual. H. St Louis	100
Gervais F. X.	A. Faves	357
Giroux M. et al.	M. Giroux sr	20 cl.
Gardner W. S.	G. Label	50 cl.
Garat N.	A. Goyer	110
Griffin G. H.	R. A. Smyth	100
Guerin M.	A. C. Lindsay et vir	10 cl.
Halloway Dame J.	A. E. Lewis	725
Hoffman Dame R. et vir.	G. E. Lovett	577
Hart W. E.	A. Rochette et al	1854
Joloff P. A. esqual.	H. Beau-lamp	250
Labberte J. A.	J. Leggett	115
Lefebvre M. T. et al.	La Banque d'Hochebag	100
Leclair D.	B. Shepherd	219
Lalleur C.	H. A. Thibault et al.	500
Lefebvre M. T. et al.	M. Donald Mlg Co	161
Lefebvre S.	Dame L. Bernault	30 cl.
Legault A.	J. Rocheleau	200
La Cie de Chemin de Fer Chateauguay A.		
	Nord, C. T. Vian	10 cl.
Lefebvre M. T.	D. Leclair	110
Leonard J. A. E.	Cite de Ste Cenegeude	628
McDunn J. J.	D. McCalum	10 cl.
Montreal Elevating Co.	T. Matthews	410
Murphy F. M. et al.	H. Roubenau	258
Montreal Loan and Mortgage Co.	Hou	
	J. A. Oumet	10 cl.
Neveu P.	M. T. Breunau	354
Page L. G.	F. Hette	20 cl.
Paquin Z. et al.	Banque Montreal	544
Pepra L.	J. E. Jean	200
Piche A.	Esquisse de Montreal	388
Ray Dame K. de C.	A. Lefebvre	1999
Sarault Dame H.	L. T. Macchod	215
Singer J.	W. D. Melanin	258
Stuart W. A.	H. Roubenau	152
Shetman Sam.	R. Gagnon	10 cl.
Smith C.	Dame M. M. Venau	140
Stephens G. W.	C. W. Lindsay	250
Trenbay J.	Banque d'Hochebag	207
Wallack W.	L. J. Forge et al	110
Watson C.	C. Austin	105

#### Orford

Carlon Mde H.	B. A. Land Co	500
<b>Quebec</b>		
Beaudette A. P.	C. A. Parent	140
Belanger Jos et al.	W. Braith	200
Brelet Geo. esqual.	W. Fradette	220
Leclair B.	J. E. Martineau	124
Moreels A. ph.	O. Thibault	5000
Price H. M.	P. S. Larochele (dommages)	500

#### Richmond

Richmond Industrial Co.	D. A. McCorkill	2005
<b>Stanstead Plain</b>		
Channell H. A.	B & M Ry	148
<b>St. Alban</b>		
Perrault Ludger	H. Perron	280
<b>St. Blaise</b>		
Alexandre Cyprien et al.	S. Bingham et al	1395

#### Ste. Brigide d'Iberville

Vien T.olle	A. J. Gosclm	150
Vien Thelle	J. B. Gosclm	675

#### St. Coanro

Brasseur Emery	E. Marin (dommages)	5000
Forand Jos. ph.	E. Marin (dommages)	5000

#### St. Denis

Bousquet Wilfred	P. J. B. Crevier	3000
------------------	------------------	------

#### St. Georges de Windsor

Pelleau Jos.	J. A. Begun	135
--------------	-------------	-----

#### St. Henri

Roberge G.	P. Cote	120
------------	---------	-----

#### St. Hyacinthe

Lafite L. Geo.	Che du Grand Hôtel	136
O'Brien Richard A.	F. Olier	123

#### St. Jean

Dandurand H. C. et ux.	C. C. Grant	7413
------------------------	-------------	------

#### St. Judo

Giroard Chs.	P. Bonnelle	871
--------------	-------------	-----

#### Trois-Rivières

Sugster A. et vir.	L. D. Bouslur	120
--------------------	---------------	-----

#### Waterloo

Tatze J. R. et al.	The E. T. Bank	540
--------------------	----------------	-----

#### Westbury

Leprie Fr. et O.	Banque Nationale	650
------------------	------------------	-----

#### Cour Supérieure.

##### JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
<b>Coaticook</b>		
Gelin B.	M. Echenberg	132
<b>Cookshiro</b>		
God H. F.	Equitable Loan and Build. Ass.	607
<b>Garthby</b>		
Bouchard P. & Cie.	Sh. Brooker Iron Works	170
<b>Marbleton</b>		
Broaden J. H.	Proct. Lassonde & Cie	208
Broaden J. H.	B. Audry Drolet & Cie	119
<b>Sherbrooke</b>		
Proctor N. T.	C. C. Smith & Son	425
<b>St. Verce</b>		
Desobry Alph. et ux.	L. Bellerville	400

#### Cour de Circuit

##### JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
<b>Black Lake</b>		
United Asbestos Co.	Sherbrooke Iron Works	36
<b>Cauhnawaga</b>		
Jocks Es. M.	V. Martineau	32

<b>Dudswell</b>	
Bisson Ferdinand.....	A. Blondeau 74
<b>Gentilly</b>	
Turcotte E.....	C. J. Marchildon 21
<b>Hawkesbury</b>	
Cos ello Martin J.....	H. Lamontagne et al 35
<b>Laprairie</b>	
Robidoux Alf.....	A. Bilodeau 28
<b>Lachine</b>	
Lejour La.....	J. H. Malette 44
Moore John.....	T. Rilay 76
<b>Maisonneuve</b>	
Hartubise Alex.....	T. J. Darling 34
<b>Montréal</b>	
Bellemare Léopold.....	J. T. Desroches 39
Brodeur Louis.....	J. H. Malette 50
Beaudoin J. E. et al.....	Z. Langlois 29
Bellotti Adolphe.....	A. Amiot et al 34
Birks Richard.....	W. de M. Marler et al 47
Brisson Dame P. et al.....	Dame M. Desautels 65
Beaudoin Eug.....	Dame A. Ménard et vir 27
Bedard Alex.....	E. Brouillette 38
Corbeil Jos.....	F. X. Gagnier 29
Charbonneau Jos.....	B. Vaillancourt 67
DeChevigny J. O. R. et al.....	D. Poitras 78
Dufour Julia.....	N. Massey 50
Edson M. G.....	J. D. Nolan 44
Frigon La. P. et al.....	Banque Nationale 63
Foster Frank.....	W. Cooper 26
Guernon Noe.....	J. Guilbault 29
Howard Geo J.....	A. Robitaille 25
Hains H. et al.....	J. E. Berthiaume 27
Howard Geo. J.....	A. Robitaille 25
Lacroix Emile.....	V. Meunier 50
Laroque J. L.....	J. Chartrand 30
Lepage Jos.....	J. B. Gervais 30
Larive L.....	H. Laporte et al 26
Lewis Wm M.....	G. Flache 41
Lavolette J.....	A. L. Kent et al 90
Marchand A. et al.....	R. J. Lemers 58
Massey Arth. A.....	A. Watson 49
McDiarmid John.....	R. Arnold 39
Mason John.....	J. Z. Goulet 25
Lapineau Alph.....	A. Hurteau et al 60
Lepage Téléphore.....	H. Leduc 49
Picotte Pierre.....	H. R. Fairbairn 52
Renaud Jos.....	P. Grenier 28
Riopelle Philias.....	C. Dequoy 50
Singer Julius.....	L. H. Laramée et al 25
Savard Donat.....	Dame A. Menard et vir 78
Vahiquette S. Chs.....	V. Brien 28
<b>Pointe Claire</b>	
Beaulieu Jos.....	P. Meloche 50
<b>Shawville</b>	
Howard W. H. et al.....	Dominion Bank 151
<b>Shorbrooke</b>	
Dewhirst C. C.....	B. A. Land Co 1
Johnson Robt.....	J. W. Bilton 22
Beaujoin Louis.....	L. G. Belanger 42
Dubois F. X.....	Corp. de Shorbrooke 48
Henningsen A. E.....	T. R. Ridgeway 21
<b>St Bruno</b>	
Bordua Azarie.....	Mde E. Beauchemin 11
<b>Ste Brigitte</b>	
Bessette Naz, fils.....	L. & S. Mutual Fire Ins. Co 8
<b>Ste Cécile</b>	
Labuissonnière Hilaire.....	A. L. Kent et al 40
<b>St Cyrille de Wendover</b>	
Parenteau Walter.....	L. A. Wilson 91
<b>St Dominique</b>	
Bergeron Simeon.....	Société du Pont Neuf 44
<b>St Guillaume</b>	
Pelletier Pierre & Cie.....	L. Poiré 23
<b>St Henri</b>	
Tru leau Art. W.....	Collège des Médecins 50
Brisette Romain.....	J. G. Cutilierier 28
<b>St Hyacinthe</b>	
Benoit Jean.....	N. P. Viens 21
Lebrun Joseph.....	J. B. Bergeron 8
Simard Stanislas.....	L. Arpin 3
<b>St Laurent</b>	
Lagacé H. rmisdas.....	L. Villeneuve et al 57
<b>St. Louis du Mile-End</b>	
Murison Jno.....	J. Gauthier 46
Lepage Dame Léocadie et vir.....	T. Boudrias 30
Dumesnil E.....	A. Giroux 47
Laverdure Jos. Fils et al.....	J. C. Lacoste 47
Fournier Dame A. M. J.....	J. Boyer 95
<b>St. Mathias</b>	
Adams A. A.....	J. Leggat 53

# National Assurance Co. of Ireland

INCORPORÉE PAR UNE CHARTRE ROYALE, ET  
AUTORISÉE PAR ACTE SPÉCIALE DU PARLEMENT.

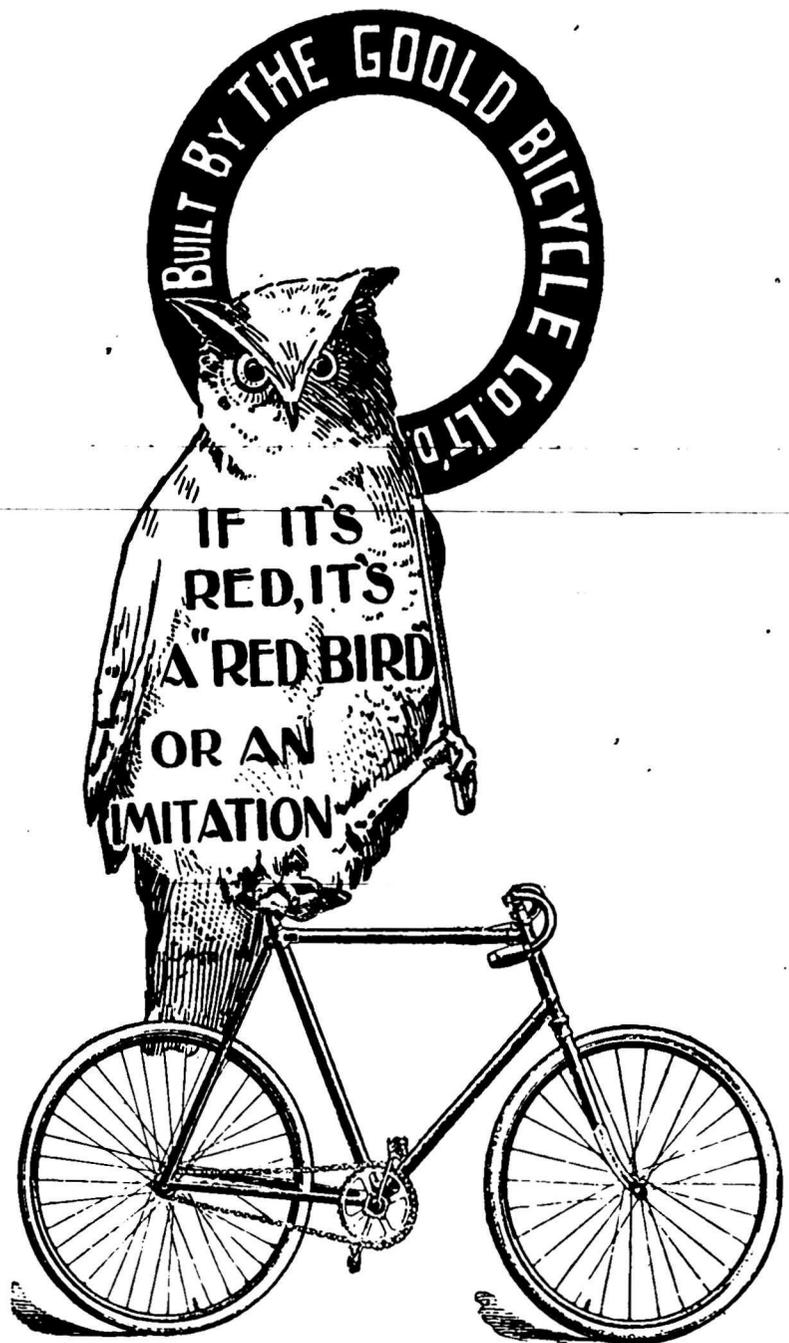
Bureau Chef au Canada: 1735, RUE NOTRE-DAME

AGENTS SPÉCIAUX,  
DÉPARTEMENT FRANÇAIS:

M. C. HINSHAW, Agent Principal, :: MONTREAL

DROLET & ALARIE, No 29, rue St-Jacques.

ISIDORE CREPEAU, No 34, côte St-Lambert.





REGISTERED  
TRADE  
MARK

LION BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparé pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages. Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.  
**PRIX SPECIAUX** pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).  
 Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conservez au vinaigre, etc.  
 La plus grande usine du genre dans la Puissance.

**MICHEL LEFEBVRE & CO.,**

MONTREAL

Négociants Industriels.

**JOS. CONTANT** Pharmacien et Chimiste  
 GROS ET DETAIL  
 No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL  
 COIN DE LA RUE BONSEIGOURS  
 Tel. Bell 100



BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de huit dollars par action sur le capital de cette institution a été déclaré et sera payable à son bureau principal à Montreal.

Le et après vendredi, le 2 juillet prochain. Les livres de transfert seront fermés du 15 au 30 juin prochain, ces deux jours compris.  
 Par ordre du bureau des directeurs.  
 Montreal, 29 mai 1897. H. BARREAU, gérant.

<b>Ste Sophie de Levard</b>		
Paradis G déon.....	C. J. Marchildon	68
Spenard Aph.....	C. J. Marchildon	26
<b>St-Tite</b>		
DeLangis Dolphis.....	A. Godin	22
Veillet F. J. et al.....	A. Godin	96
<b>Terrebonne</b>		
Courval Alphonse.....	J. H. Mallette	53
<b>Trois-Rivières</b>		
Helie Gédéon.....	Dame N. L. Denoncourt	7
<b>Verdon</b>		
Lussier Jos. sr.....	A. Mallette	47
<b>Valleyfield</b>		
Trudel L. A.....	H. A. Depoers	61
<b>Westbury</b>		
Gosselin A.....	S Vallée	13
<b>Windsor</b>		
Moore James.....	G. H. L. Hobson	16
<b>Westmount</b>		
Irwin Chs.....	T. C. Bulmer	26

**Renseignements Commerciaux**

**PROVINCE DE QUEBEC**

**CESSIONS**

Hull - Patry Benoni, chaussures.  
 Montréal - Favreau Louis, machiniste.  
 Baraslou A. H., épice.  
 St-Michel (co Bellechasse) - Comfoltez Jos., mag. gén.  
 Valracine - Blanchette H., mag. gén.

**CONCORDATS**

Québec - Gauvin J. O., épice, à 15c dans la piastra.

**CURATEURS**

Joliette - Kent & Turcotte à R. Stafford, mag. gén.  
 Lévis - Alf. Lemieux à C. L. Régin, épice.

Montréal - W. H. Stanley à X. Bourque, pharmacien.  
 Kent & Turcotte à S. Harris & Co., fourrures et chapeaux en gros.

**DÉCES**

Québec - Shaw S. J. & Co., quincaillerie; Samuel J. Shaw.  
 Rimouski - Welsh George, boulanger.

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

Hull - Damour et Dessaint, mfrs de portes et chassis; Camille Damour continue.  
 Iberville - Paris et Roy, mfrs de balai; Delphis Roy continue.  
 Montréal - Martin et Cie, épice.  
 Forest et Fortin, bouchers.  
 Hooper & Starr, ingénieurs civils.

Lépine Dolphice et Cie, négociants.  
 Poulin L. E. et Cie, farine et grain.  
 Vinette et Lalime, mfrs de chaussures.  
 Laurent, Laforce et Bourdeau.  
 Lebel et Charette, mfrs d'imitation de mouton de Perse.  
 Québec - La Cie du Palais de cristal Hôtel; Joseph et Arthur Tremblay continuent.  
 Jean et Chartrain, courtiers en douane.  
 Rigaud - Chevrier et Fletcher, mag. g.  
 Roxton Falls - Poirer H. et Fils, mag. gén.; Norman Poirier continue.  
 St Remi - Thérien et Cie, mag. gén.; Hermas Thérien et Alex Thérien continuent sous la même raison sociale.

**EN DIFFICULTÉS**

Cacouna - Sirois J. M. G., offre 40c dans la piastra.  
 Granby - Brodeur Mde J. A. M., modes.  
 Hull - Landry J. P., nouv.  
 Montréal - Lonsdale Reid & Co, nouv. en gros, offrent 60c dans la piastra.  
 St-Jean - Levi Raphael & Co, nouv., ass 3 juillet.  
 St Pamphile - Caron Alf., mag. gén., ass. 9 juillet.  
 Trois-Rivières - Aubry Mlle M. L. & Cie, modes, ass. 28 juin.

**FONDS A VENDRE**

Montréal - Hunt, Barnes & Co, poissons en gros, encan 22 juillet.  
 Québec - Rousseau Joseph et Fils, ferblantiers, 5 juillet.  
 Waterloo - Citizens Telephone Co., encan 6 juillet.

**FONDS VENDUS**

Lachine - Gervais Joseph, nouveauté.

Une manufacture de chaussures de Lyon, qui se dispose à participer à l'exposition de 1900, à Paris, vient de faire une curieuse expérience. Une paire de bottines de dames a été exécutée en 24 minutes, en présence d'un notaire public, lequel a contrôlé l'opération, montre en main. La paire de bottines a suivi la filière ordinaire des opérations. Elle a passé entre les mains de 57 opérateurs et par quarante-deux machines. Il a fallu employer vingt-six morceaux de cuir, quatorze de tissu, vingt-quatre boutons, faire vingt-quatre boutonnières, etc.

On dit qu'une nouvelle répartition du travail permet maintenant de faire la même paire de bottines en vingt minutes.



**Rose's West India Lime Juice**

(JUS DE LIMON DES INDES OCCIDENTALES)

Plus sain et moins coûteux que le Citron.

En vente dans toutes les bonnes maisons de gros, épicerier et pharmaciens.

...Est DELICIEUX,

SAIN et...

RAFRAICHISSANT

**LAW, YOUNG & CO., MONTREAL**

AGENTS POUR LE CANADA.

# BERNIER & CIE Marchands de Graines

GRAINES DE SEMENCES, GRAINE FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE  
SOLICITÉE.

Bureau et Entrepot :-

PRES DE LA GARE DU GRAND TRONG, **ST-HYACINTHE**

**Montréal** — Falardeau Abraham, cigares, à 45c dans la piastre.  
Dussault Jos., articles de fantaisie, à 37c dans la piastre.  
Lachapelle Aldéric, bijoutier.  
Courville Dolphis, chaussures, à Théop. Goulet.  
Goldstein Isaac, épice.  
Onslow T. R., merceries, à 60c dans la piastre à Vaillant & Perras.  
**St Perpétue**—Laforest J. B., mag. gén. à 81½c dans la piastre.

#### INCENDIES

**Pointe-aux-Trembles** (comté Portneuf) — Magnan Simon, moulin à scie.

#### NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

**Chambly Bassin** — Ostigny Joseph & Fils, mag. gén.; George H. Ostigny, J. Alex & Louis Ostigny.  
**Coaticook**—Martin T., épice.  
Thompson & Hambly, marbre; Ths C. Thompson et Richard Hambly.  
**Fraserville**—Fraserville (The) Co Ltd mfrs de pulpe.  
**Longueuil** — Giard P. & Cie, négociants en légumes; Fabiola Giard.  
**Lachine**—Denis E. L., nouv.  
**Manosville**—Taylor M. S. & Co mag gén.; Edw C. Perkins & Marius S Taylor.

**Montréal**—Batterburg, Chard & Jackson, importateurs de vins; Frk R. Batterburg, Henry Chard et Robert J. S. Jackson.

Drolet & Cie, barbiers; Cha R. Drolet et Louis Drolet.  
Laurent, Laforce & Bourdeau, pianos; Théophile Bourdeau.

Legault & Pepin, bois de sciage; Eloi Pepin et Alphonse Legault.

Michand & Filteau, chaussures; Aurebella Filteau, épée de Jos. E. Michand, et Nap. Filteau.

Perrault Bros., peintres; Joseph et Simon Perrault.

Rev. Istoke (The) Development Co.  
Vinette O & Cie., mfrs de chaussures; Dlle T. Vinette.

Beauvais, Frères & Cie, courtiers; Alcide Edmond Beauvais.

Deschamps E., cor. fleur.

Desmarreau Charles, comptable; Alexandre Desmarreau.

Geneser George, épic.  
Markel & Co, agents de passager; Jacob Leo Markel et Gerson Markel.

**Montreal Tailoring Co**, Samuel Brenner.

Redmond Geo, épice et liqueurs.

**Québec**—Marcotte & Leclerc, agents d'assurance; Arthur Marcotte et Eugène Leclerc.

Standard (The) Tobacco Co mfrs; J. Alphonse et J. Ernest Dussault.

Rigaud—Fletcher James & Co, mag. gén.; James Fletcher.

**St Hyacinthe** — Le Syndicat de St Hyacinthe.

**Trois-Rivières** — North Shore Power Co., lumière électrique et pouvoir.

Panneton Phi. E. & Cie, nouv.; Alfred Panneton.

#### PROVINCE D'ONTARIO

#### CÉLÉBRATIONS DE COMMERCE

**Callander** Weite Mde Joseph, hôtel; David Kidd succède.

**Hanover** — Brunt Raph., tabac, etc.; Walter Booth succède.

**Windsor et Pétroula** — Learoyd Bros, nouv.; la succursale de Petroula.

#### CÉSSIONS

**Delta**—Dodd Uriah, mag. gén.

**Hamilton** — Wilson R. G. chaussures.

**Shedden**—Pepper W. J., mag. gén.

**St Thomas**—Pinfold Thomas, liqueurs.

**Tilbury Centre**—Von Gunten John J., bijouterie.

**Toronto**—Scott & MacMillan (The) Co Ltd mfrs de parfumeries etc, as 7 juillet.

**Wilkesport** — Kimball, Wellington, mag. gén.

#### CONCORDATS

**Toronto**—Wynn Robert, chaussures à 50c dans la piastre.

#### DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

**Guelfh** Pepper T. & Co, mfrs d'essieux; Alex. Smith continue.

#### EN DIFFICULTÉS

**Brighton**—Purdy L. A., mag. gén.

**Guelfh**—Williamson J. D. & Co, nouv. as 29 juin.

**Hamilton**—Rule J. H. R. tailleur.

**Kingston**—Shanahan Wm, restaurateur.

**New Hamburg**—Schaff Wm, chaussures.

**Windsor**—Latham & Pominville, tailleurs.

#### FONDS A VENDRE.

**Chatham**—Hall A., chaussures, 30 juin.

**Galt**—Brown W. D., confiseur.

**Harriston**—Harris Julia, hôtel.

**London**—Brockest John, poêles et ferblanterie.

**Preston** — Hepburn & Co, mfrs de chaussures, enca 7 juillet.

**Toronto** — Dubois Louis E., vins, 29 juin.

Shack O. & Co, mfrs de vitrines, etc, 30 juin.

**Whitby**—Hayward E. R. B., mag. gén. 6 juil.

#### FONDS VENDUS

**Guelfh** — Williamson J. D. & Co., nouv., à D. E. Macdonal & Bro.

**Hamilton**—Rowan John, hôtel, à W. B. Bauer.

**Sarnia**—Roche C. F., hôtel, à P. Forbes.

**Oil Springs**—Croukhite Frank, pharmacien, à Albert Dewar.

**St-Thomas** — Waddell Bros, épice, à E. A. Smith.

Stephens W. L., boulanger et confiseur; la boulangerie.

**Toronto**—Reid (The) C. of Toronto (Ltd), bois de sciage en gros.

#### INCENDIES

**Bobcaygeon**—McCannaus W., pharmacien.

**London**—Hodgins Wm S., hôtel.

**Ottawa**—Brousseau E., hôtel.

Duhamel Louis, charron.

**Rodney**—Martini John, quincaillerie; l'usine à l'huile.

#### NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

**Brantford**—Brantford (The) Machine Tool Co Ltd.

Vanflut & Co, bois de sciage etc., Nellie S. Vanleet.

**Hamilton**—Sloan (The) Machine Co of Hamilton Ltd.

**Napanee**—Waggot Geo W., hôtel.

**Pembroke**—Pembroke (The) Navigation Co Ltd.

**Port Hope**—Cann Lewin H., boucher.

**St Mary's**—St Mary's (The) Co Operative Creamery Co. Ltd.

**Stratford** — Stratford (The) Exploration and Development Co. Ltd.

**Toronto**—Standard (The) Chemical Co. of Toronto Ltd.

Central (The) Agency Ltd.

## SADLER & HAWORTH,

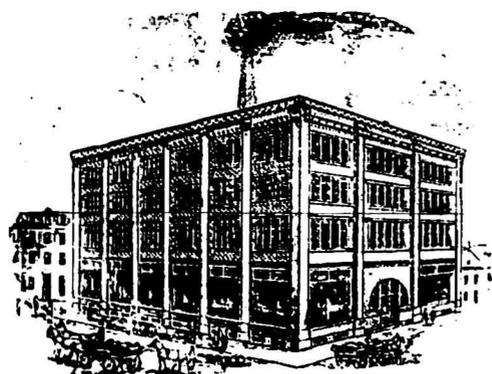
CI-devant ROBIN, SADLER & HAWORTH

MANUFACTURIERS DE **COURROIES EN CUIR**

BUREAU ET MANUFACTURE:

TANNÉ AU CHENE

COIN DES RUES William et Seigneurs, MONTREAL.



Gold Quartz (The) Free Milling Mining and Development of Ontario Ltd. Toronto (The) Biscuit and Confectionery Co.

**NOUVELLE-ECOSSE**

**CESSATIONS DE COMMERCE**

Windsor—Dimock Wm, quincaillerie; Dimock & Armstrong succèdent.

**CESSIONS**

Ingonishe—Hines George A. & Alex, négociants.

**DÉCÈS**

Canso—Myers John W., mag. gén.  
Halifax—Maher Michael J., marbrier.  
Suker G. T., tailleur.  
Windsor—Bradshaw Geo. W., contracteur.  
Yarmouth—Grendley W. H, forgeron.

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

Trenton—Strickland Bros., épïc; J. B. Strickland continue seul à son nom.

**FONDS À VENDRE**

Halifax—Ainslie Robert, écurie de louage 10 juillet.  
Port Félix—McDonald Valentine, mag. gén., les dettes de livres par encan.  
Windsor—Shaw J. D., épïc.

**FONDS VENDUS**

Kentville—Moore A. C., confiseur; la succursale de Berwick à J. P. Nelly.  
Oxford—Reid J. H., épïc. et chaussures; les chaussures à E. W. Reid.

**NOUVEAUX ETABLISSEMENTS**

Antigonish—Chisholm Bros, mag. gén.  
Hugh et Peter Chisholm  
Halifax—Anderson Richard J. au nom d' son épouse Mary.  
Windsor—Dimock & Armstrong, quincaillerie; W. K. Dimock et Arthur Armstrong.

**NOUVEAU-BRUNSWICK**

**NOUVEAUX ETABLISSEMENTS**

Stanley Rogers Jeremiah, mag. gén.

**MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST**

**CESSIONS**

Dauphin—Oarjiff & McLean, quincaillerie.

**DÉCÈS**

Portage La Prairie—Crisp W. A., bijoutier.

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

Winnipeg—Atchison & Argus, négociants

**FONDS A VENDRE**

Portage La Prairie—Malcolm Melle B., modes, 23 juin.

**FONDS VENDUS**

Alameda—Turxiff & Co., mag. gén., à J. W. Wilcox de Carlyle.  
Deloraine—Davidson G., photographe à M. Miers.  
Winnipeg—Gordon Alexander, chaussures, à 60c à Mde Gordon et Colin Campbell.  
Rose (The) Drug Co, à J. A. Mullen & Co.

**NOUVEAUX ETABLISSEMENTS**

Balgonie—Hawkes J. B., mag. gén. & admis Wesbrook.

Deloraine—Dewar F. A., boulangerie.  
Moose Jaw—Robinson T. W., mag. gén. & admis J. C. Hamilton; raison sociale Robinson & Hamilton  
Winnipeg—Lady (The) Marion Mining and Development Co of Manitoba Ltd.  
Winnipeg & La Borderie Manitoba (The) Dairy Co.

**COLOMBIE ANGLAISE**

**CESSATIONS DE COMMERCE**

Donald—Ellensberg A., cordonnier; parti pour Golden.  
Vancouver Mendel L & Co., fruits à com.

**CESSIONS**

Salmo—Shank Thos S., hôtel.  
Victoria & Vancouver—Freel James, chaussures.

QUALR GARAND, TANCREDE DE TERROUX.  
**GARAND, TERROUX & CIE.,**  
BANQUIERS ET COURRIERS

**No. 3, Place D'armes, MONTREAL.**  
Rifets de commerce achetés. Traités encaissés sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Letres et alloues sur dépôts. Affaires traitées par correspondance.

**BILODEAU & RENAUD**

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.  
**No. 15 rue St-Jacques, Montreal**  
Specialite:  
Réglement des Affaires de Faillites.  
Telephone 2003

**CHS. DESMARTEAU**  
Comptable, Auditeur et Commissaire  
No 1598 rue Notre-Dame

SPECIALITE:  
**REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.**

ARTHUR GAGNON, L. A. CARON.  
**GAGNON & CARON**  
EXPERTS-COMPTABLES.  
CURATEURS

Téléphone Bell 815. Boîte B P. 911  
BATISSE DES CHARS URBAINS, MONTREAL.

**BUREAU DE POSTE DE MONTREAL**

DIRECTION.	Malles fermées.		Malles livrables	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
<b>GRAND TRONC.</b>				
Montreal et Toronto	8 00	645 & 930	9 30	10 00
M. et Cornwall Local		4 00	9 30	
M. et Lachine	6 00	2 15	9 30	5 00
M. Hunt et Dundas		3 30	9 30	
M. et Valleyfield	5 30	3 30	9 30	7 00
M. et Rousses Point	6 30	5 20	9 30	11 00
M. et Island Pond	6 45	3 00	8 00	12
		10 15		
<b>PACIFIQUE</b>				
M. et Toronto		8 00	9 00	
M. et Mansonville		300 & 1015	11 00	
M. et St Jean, N. B.		6 50	9 30	
M. et Sherbrooke		3 00		12 5
Farnham et St Pie		3 00		12 30
Sherbro et Le Megan	6 45	6 50	10 00	
M. et Que—Cote Nd	7 15	9 30	8 00	5 00
M. et O. (Sams) M	7 45	315 & 802		1 00
M. et Winn et Col A	8 00			10 00
M. et Pt Fort (S. E. F)	6 45	4 15	9 30	
Do treux et Malone		4 50	10 30	11 30
<b>PROVINCES.</b>				
Alberta C.P.R.	8 50	8 10		10 00
Assiniboine do	8 50			10 00
Colombie Ang. do	8 50	8 10		10 00
Saskatchewan do	8 50			10 00
S. Brunswick G.T.R. et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Nouv. Ecosse G.T.R. et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Ontario G.T.R.	8 00	645 & 930	9 30	9 00
Ile du Prin. Ed. do	6 45	6 50	9 30	8 30
saskatchewan C.P.R.	8 50			10 00
<b>ETATS UNIS.</b>				
Centre D. & H.	8 00	5 20	9 00	M.
		7 25	9 00	
		5 00		
Nouv. Anglet C. V.		7 30		
Id do	8 00	5 20	9 00	10 15
		7 25	9 00	
Ouest G.T.R.	8 00	7 15	9 30	9 00



Les lettres chargées, pour les Etats de New York et d'Ohio, (celles pour Toledo et Cincinnati exceptées) seront expédiées à 3.25 p.m. pour la route de Montreal et Malone.  
Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposées avant 5 00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m. Le sac des lettres enregistrées ferme à 5 00 p.m. pour New York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11.32 a.m. le lendemain.

## Chronique de Québec

Mercredi, 30 juin 1897.

Le mois qui finit aujourd'hui a certainement donné une moyenne de résultats des plus satisfaisants, au point de vue général des affaires.

L'ensemble du gain des classes ouvrières a été supérieur à ce qui s'est vu depuis un grand nombre d'années. On dit que les employés seuls du chemin Electrique ont gagné, dans ces derniers temps, à peu près douze cents dollars par jour. Ils sont payés à raison d'un dollar vingt-cinq pour les simples manœuvres, ce qui est un prix très rémunérateur.

Il faut bien avouer, toutefois, que le commerce de la rue Saint-Joseph et des autres grandes rues d'affaires a dû souffrir des obstacles nécessairement apportés à la circulation. C'est ce que nous disent les marchands que nous avons interrogés à ce sujet. Mais ils prennent ce contre-temps en bonne part; c'est un mal pour un bien, observe-t-il, et ils ont raison. De leur côté les ingénieurs de la compagnie expédient leur besogne avec un tact, un ordre et une rapidité dignes de tous les éloges. C'est une excellente note en leur faveur.

Maintenant que le Parc Victoria a été officiellement inauguré et ouvert au public, il est facile de constater que c'est une amélioration des plus importantes et des plus désirables qui vient d'être réalisée. L'affluence des visiteurs ne cesse pas d'y être considérable, le premier dimanche n'a pas vu

moins de cinq milles personnes circuler dans cet endroit enchanteur, bien qu'il ne soit encore qu'imparfaitement ébauché. Après les fêtes pompeuses de la semaine dernière, la population ouvrière des faubourgs bénéficie à son tour d'une promenade devenue indispensable dans l'intérêt de la santé publique.

Il nous fait plaisir de mentionner ce progrès si heureusement réalisé en dépit d'obstacles qui semblaient devoir être insurmontables. Il vient après la construction de l'hôtel de ville et l'entreprise gigantesque de l'Electrique, prouve que notre ville entend prendre au soleil la place qui lui est légitimement due. C'est un commencement qui laisse entrevoir un avenir brillant pour le jour où les grands steampers océaniques et les voies ferrées des deux rives du fleuve viendront se rencontrer dans les limites de la cité de Québec. Tout indique aujourd'hui que ce temps n'est pas éloigné.

## EPICERIES

Il y a une bonne semaine à noter. Les fêtes jubilaires, le départ de nos concitoyens pour les eaux salées ainsi que l'abondance de touristes qui nous arrivent de toutes parts ont augmenté notablement le chiffre d'affaires des épiceries. A noter aussi, une petite faillite dans cette ligne. C'est celle d'un jeune homme qui, paraît-il était très habile comme commis détailleur en chef, dans un département fashionable des modes à St-Roch, et qui s'est avisé tout-à-coup d'ouvrir un établissement d'épiceries vins, liqueurs etc! Il a vécu deux mois, un peu plus que ce que vivent les roses.

Il aurait du suivre la maxime : à chacun son métier etc.....

Sucres : Jaunes, 3½ à 3¼c ; Powdered, 6c ; Paris lump, 6¼c ; Granulé, 4½ à 4¼c ; Barbades premier choix 24 et 25c le gall. et le Porto-Rico pur à 28c.

Huile de charbon : 13 à 13¼c.

Conserves en boîtes : saumon, \$1.20 à \$1.50 ; homard, \$2.15 à \$2.25 ; blé-d'Inde, 75 à 80c ; pois, 80 à 90.

Les tomates sont rares et font 90 à \$1.00.

Sardines à l'huile : Canadiennes 4 à 5c ; Françaises, 8 à 12c. ; de l'Union Sardinière : ½ de boîtes 8¼c ; ½ boîtes 11¼c.

## FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Le commerce est assez bon dans cette ligne d'affaire. On n'entend parler partout que de : grandes ventes à réduction de grains mouillés ou endommagés et l'air est aux "bargains."

Les prix restent stationnaires à l'exception du foin qui fait aujourd'hui \$14 le cent boîtes en ballots :

Farine (en poches) : Fine \$1.20 à \$1.25 ; Superfine, \$1.40 à \$1.50 ; Extra, \$1.70 à \$1.80 ; Patent, \$2.15 à \$2.20 ; S. Roller \$2.00 à \$2.10.

Grains : Avoine (par 34 lbs) Ontario 30 à 31c ; Province 28 à 28c ; blé d'Inde, 38 à 40c ; son 55c.

Lard : Short Cut, \$13.50 à \$14.50 ; saindoux pur, en seaux, \$1.40 à \$1.50 ; do composé, \$1.20 à \$1.30 ; chaudières, 6 à 7c

Huile : Loup-Marin "Straw," 36 à 37. Huile de morue, 27c.

Foin—En ballots \$13.50 à \$14.00.

Nous n'avons pas encore eu de chaleur ni pour bien dire, de beau temps. Le mois se termine comme il a commencé, dans la pluie. C'est état persis

# Marinades Heinz...

LES BAKED BEANS DE HEINZ sont les meilleures —il n'est pas possible de les faire mieux. . . Elles sont bonnes à manger, et toujours prêtes.

AUTRES SPÉCIALITÉS POPULAIRES—

Marinades Sucrées.  
India Relish.

Chutney aux Tomates.  
Ketchup aux Tomates, Etc.

EN VENTE PAR—

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL,  
H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.

MÉDAILLES—

PARIS  
CHICAGO  
ANVERS  
ATLANTA ETC

The GENUINE  
always bear this  
Keystone trade-mark.



## Enfoncez Un autre Clou...

dans la planche qui soutient la confiance que les clients ont pour vous. Solidifiez leur croyance dans la qualité des marchandises que vous vendez. Des avancés positifs demandent des preuves positives.

### Les Marinades Stephen

ne vous forcent jamais à reculer devant les avancés que vous faites sur leurs qualités insurpassables.

Mises dans des bouteilles à fermeture hermétique. Il n'est pas employé d'acide injurieux pour les rendre fraîches et vertes. Stimulants du commerce—Stimulants du goût. Tonique des affaires.

A. P. Tippet & Co., Montréal  
Agents pour le Canada

tant de température, à moins d'un changement, inquiet à juste titre nos hommes d'affaires.

L'industrie laitière en souffre déjà considérablement dans notre région. L'insuffisance des fourrages et l'inclémence du temps causent beaucoup de tort au bétail, les produits des beurries diminuent en proportion. Beaucoup de cultivateurs qui ont quelques réserves de foin ne veulent même pas s'en départir à n'importe quel prix, car la récolte nouvelle ne promet à peu près rien. L'impression actuelle est que tous les produits de la ferme, à cause de leur rareté, vont se vendre très cher à l'automne.

De jour en jour les probabilités d'un changement pour le mieux disparaissent. Il est donc important de se préparer en conséquence.

Nous parlons plus particulièrement pour la ville et la région de Québec.

Tous, industriels, commerçants, ouvriers, cultivateurs, ont intérêt à ne pas s'endormir dans une fausse sécurité.

Un homme averti en vaut deux.

L. D.

### ACTE CONCERNANT LES DROITS D'EXPORTATION

1. Si quelque pays impose maintenant ou à l'avenir un droit d'exportation sur les articles énumérés à l'item 611 de l'annexe B de l'Acte du tarif des douanes 1897, ou sur quelque'un des dits articles lors de leur importation du Canada en ce pays, le Gouverneur en conseil pourra, par proclamation publiée dans la Gazette du Canada, déclarer que les

droits ou quelque'un des droits d'exportation suivants seront imposables sur les bois en grumes ou billots et le bois à pulpe (ou à pâte) exportés du Canada dans ce pays, savoir: — Sur les billots et le bois à pulpe de pin, de pin de Douglas d'épinette blanche, de sapin, de cèdre et de pruche, un droit d'exportation n'excédant pas trois piastres par mille pieds, mesure de planche; et dans le cas où il serait exporté des billots ou bois à pulpe ci-dessus mentionnés en longueurs inférieures à neuf pieds, il pourra être prélevé un taux par corde de la même manière, pas plus élevé que l'équivalent du taux ci-dessus mentionné par mille pieds, mesure de planche; et ce droit d'exportation sera imposable en conséquence après la publication de cette proclamation; pourvu que le Gouverneur en conseil puisse, par proclamation publiée de la même manière, abolir et réimposer de temps à autre ce droit d'exportation.

2. Le Gouverneur en conseil pourra par proclamation publiée dans la Gazette du Canada, imposer des droits d'exportation comme il suit, sur les minerais et métaux suivants, et chacun de ces droits sera imposable en conséquence après la publication de cette proclamation; et le Gouverneur en conseil pourra, par proclamation publiée de la même manière, abolir et réimposer de temps à autre ces droits d'exportation:

(a) Sur le nickel contenu dans la matte ou dans le minerai, ou en tout état brut ou partiellement ouvré, et sur le cuivre contenu dans de la matte ou dans du minerai qui renferme aussi du nickel — lorsqu'ils seront exportés du Canada sur ce nickel, un droit d'exportation

n'excédant pas dix centins par livre, et sur ce cuivre, un droit d'exportation n'excédant pas deux centins par livre;

(b) Sur les minerais qui contiennent du cuivre ou tout autre métal que du nickel ou du plomb, lorsqu'ils seront exportés du Canada, un droit d'exportation n'excédant pas quinze pour cent de la valeur des dits minerais;

(c) Sur les minerais de plomb, et sur les minerais de plomb et d'argent, lorsqu'ils seront exportés du Canada dans un pays qui impose un droit d'importation sur le plomb en barres ou en gueuse en sus du droit d'importation sur le plomb contenu dans les minerais de plomb ou dans les minerais de plomb et d'argent, — un droit d'exportation, sur le plomb contenu dans les minerais ainsi exportés du Canada, d'un montant par livre équivalant à ce droit supplémentaire.

TOUR DU MONDE. Journal des voyages et des voyageurs. Sommaire du No 24 (19 juin 1897). Le Stockholm. L'Exposition de 1897, par M. Char les Rabo. 2o A travers le monde: La Sainte-Bonne et Saint-Maximin, par M. Jacques Porcher. 3o A travers la nature: Les orchidées du genre Cattleya et leurs pays d'origine, par M. Georges Bellair. 4o Livres et Cartes. 5o Conseils aux voyageurs: Comment conduire une automobile, par M. Paul Meyan.  
Abonnements: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette & Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire le 128e livraison (19 juin 1897). — Le roi du timbre poste, par G. de Beauregard et H. de Gorse. Population cosmopolite. Le costume en France. — Le mode sous le grand royaume, par Mme Barbe. — Les pervenches, par Mme de Laetzel. — Le chemin de Damas, par Danielle d'Arthez. — Les secrets de la prestidigitatation. Un verre à double fond par St. J. de l'Escap.  
Abonnements: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

## LEDUC & DAoust MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

Spécialité: Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

EN GROS ET A COMMISSION  
AVANCES LIBERALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.  
CORRESPONDANCE SOLICITEE

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

## GRAINS DE SEMENCE

Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario; Avoine, Banner Welcom; Merveilleuse Canadienne, etc.; Pois, Orge, Sarrasin, etc. Blé d'Inde à siles, Lentilles, Mil canadien et de l'ouest; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth; Plâtre à terre; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

# Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

Notre Assortiment pour le Printemps est au grand complet...

Spécialités: — Valises, Sacs de Voyage, Etc., aux prix de fabrication. Nos balais sont toujours les meilleures valeurs du marché. Nous payons le fret sur des quantités de 5 doz. ou plus.

JOB, 75,000 pièces de Tapisserie, depuis 3 cts en montant.

LABRECQUE & MARCOTTE, 13 rue St-Antoine, Quebec.

SUCESSEURS DE BOISSRAU & MARCOTTE

## EMILE JOSEPH, L. L. B.

AVOAT

Chambre 701 MONTREAL.  
New York Life Bldg.

## SEMENCE

TREFLE Blanc, Alsike, Rouge, Ordinaire, Vermont Mammoth etc. MIL Canadien, et de l'ouest. BLÉ Manitoba et d'Ontario. Avoine, Pois, Orge, Plâtre pour la terre, etc. Aussi Fleur, Engrais, Lard, Poisson, Huile de Poisson, Sel Beurre, etc.

## GEO. TANGUAY

Magasins: 33 et 35, 31 et 36 rue St-André,  
Bureau: 48 rue Saint-Paul BASSE-VILLE  
Quais: Rues St-André et Dalhousie QUEBEC

## LS. DESCHENES ENGANTEUR DE COMMERCE

Jobber en Chaussures  
No 60 RUE ST-JEAN  
QUEBEC

N. B. — Messieurs les marchands de la campagne épargnez l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de Jobs pour leur commerce

## Avez-vous Essayé les Tabacs Havane, Rouge et Quesnel

De JOS. COTE? Ils sont reconnus comme étant les meilleurs.

N. B. — Veuillez S. V. P. remarquer que j'ai le plus grand assortiment de Pipes et Cigares du Dominion.

Veuillez remarquer le Nègre à la porte.

JOS. COTE, 179 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

Marchand en Gros

**NOS PRIX COURANTS**

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 1ER JUILLET 1897.

<p><b>Allumettes.</b></p> <p>New Dominion..... la caisse... 3 35          Phoenix..... " " 3 25          Telegraph..... " " 3 70          Telephone..... " " 3 50          Tiger..... " " 3 35</p> <p><i>Frêt payé à destination, et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et plus annuités ou non.</i></p> <p>Parlor..... la caisse... 1 45          "..... par 5 caisses... 1 40</p> <p><b>Articles divers.</b></p> <p>Bleu Parisien..... lb. 0 11 0 13          Bouchons communs gr. 0 18 0 30          Bougie Paraffine lb. 0 09 1/2 0 10 1/2          " London Sperm " 0 08 1/2 0 09 1/2          Briques à couteaux doz. 0 35 0 37 1/2</p> <p><b>Brûleurs pour lampes</b></p> <p>No. 1..... doz. 0 00 1 00          No. 2..... " 0 00 0 75          No. 3..... " 0 00 0 70</p> <p>Câble coton 1/4 pouce lb. 0 13 1/2 0 14          " Manila..... " 0 12 0 14          " Sisal..... " 0 05 1/2 0 07          " Jute..... " 0 08 1/2 0 09</p> <p>Cartes à jouer..... doz. 0 25 3 50          Chandelles sulf. lb. 0 00 0 00          Epingles à linge bte. 5 gr. 0 00 0 00</p> <p>3 fils. 4 fils.</p> <p>Ficelles..... 30 pieds 0 40 0 70          " 40 " 0 50 0 90          " 48 " 0 60 1 20          " 60 " 0 75 1 35          " 72 " 0 90 1 60          " 100 " 1 25 2 10</p> <p>Graine de canari lb. 0 03 1/2 0 04          " pag..... " 0 09 0 08          " chanvre..... " 0 03 1/2 0 04          " rapée..... " 0 06 0 07</p> <p>Lessiv concentré com. 0 30 0 40          " pur..... " 0 85 0 70</p> <p>Mèches à lampes No. 1..... 0 16 0 20          " No. 2..... 0 13 0 15          " No. 3..... 0 12 0 13</p>	<p><b>Bières.</b></p> <p><i>Bas Ale.</i></p> <p>Read Bros. Dog's Head..... qts dz. 2 55          "..... pts " 1 57 1/2</p> <p><i>Guinness' Stout.</i></p> <p>Read Bros. Dog's Head..... qts oz. 2 52 1/2          "..... pts " 1 50</p> <p><b>Cafés.</b></p> <p><i>Cafés rôlés.</i> la livre.</p> <p>Arabian Mocha..... 35          Imperial..... 31          Jamaïque..... 25          Java Siftings..... 31          Maracabo..... 26          Old Gov..... 34 1/2          Old Gov. Java et Mocha..... 32          Pure Mocha..... 37          Rio..... 17 à 20 1/2          Standard Java..... 35          " et Mocha..... 35</p> <p><b>Chocolats et Cacaos.</b></p> <p><i>Chocolats Fry.</i></p> <p>Caracas 1/4 boîte de 6 lb. la lb. 0 42          Diamond 1/4 et 1/2 boîte de 6 lb. " 0 24          Gold Medal (sucré) de 6 lb. " 0 29          Monogram 1/2, 6 div. " 0 24          Pur non sucré 1/2 " 0 42          Vanille 1/4 " 0 42</p> <p><i>Chocolats Cowan.</i></p> <p>French Diamond 6 div. 12 lbs. lb. 0 23          Queen's dessert, 1/4 et 1/2 " 0 40          " 6 div. " 0 42          Mexican Vanilla, 1/4 et 1/2 " 0 35          Parisien, marc. à sc. " 0 30          Royal Navy, 1/4 et 1/2 " 0 30          Chocolate Icing paq. 1 lb. dz. 2 25          " 1/2 " " 1 25          Pearl Pink Icing " 1 " 1 75          White Icing " 1 " 1 75</p>	<p><b>Chocolat Felix Potin :</b></p> <p>Chocolat, qualité No. 1..... lb. 0 27 1/2          " No. 3..... " 0 35</p> <p><b>Cacaos Fry.</b></p> <p>Concentré 1/4, 1/2, 1 lb. boîte de 1 dz. 2 40          Homéopathique 1/4, bte 14 lbs. lb. 0 33          " 1/2, bte 12 lbs. " 0 33</p> <p><b>Cacaos Cowan.</b></p> <p>Hygiénique, en tins de 1/4 lb. dz. 3 75          " " 1/2 lb. " 2 25          " " 5 lbs. lb. 0 55          Essence cacao, non sucré dz. 1 40          " sucré, tins 1/4 lb. " 2 25</p> <p><b>Cacao Felix Potin.</b></p> <p>Cacao, boîte 1/4 lb. .... lb. 0 27 1/2</p> <p><b>Confitures et Gelées.</b></p> <p><i>Confitures.</i></p> <p>Michel Lefebvre et Cie.</p> <p>Canistres de 1 et 2 lbs. .... lb. 0 13          " 3, 4 et 5 lbs. .... " 0 12          " 6, 7 et 10 lbs. .... " 0 11          Seaux de 7 lbs. .... " 0 12          " 14 " .... " 0 11 1/2          " 28 " .... " 0 11          Tumblers de 8 onces. .... doz. 1 25          " 1 lb. .... " 2 25</p> <p><i>Crosse &amp; Blackwell.</i></p> <p>Diverses..... dz. 1 90 2 50</p> <p><b>Gelees.</b></p> <p>Michel Lefebvre et Cie.</p> <p>Canistres de 1 et 2 lbs. .... lb. 0 11          " 3, 4 et 5 lbs. .... " 0 10          " 6, 7 et 10 " .... " 0 09 1/2          Seaux de 7 lbs. .... " 0 10          " 14 " .... " 0 09 1/2          " 28 " .... " 0 09          Tumblers de 8 onces. .... dz. 1 25          " 1 lb. .... " 2 25</p>	<p><b>Lazenby.</b></p> <p>Tablettes de Gelées 13 var. .... pts. 1 20</p> <p><b>Conserves alimentaires.</b></p> <p><i>Legumes.</i></p> <p>Asperges..... dz. 4 00 4 50          Baked Beans Hoegg " 1 20 1 25          " Windsor " 1 20 1 25          Blé d'Inde..... 2 lbs " 0 50 0 65          " Yarmouth " " 0 00 0 50          Blé d'In. Windsor 2 lb. oz. 0 70 0 75          Champignons..... bte. 0 14 0 24          Citrouilles 3 lbs..... dz. 0 85 0 09          Haricots de Boston..... " 2 10 2 25          Haricots verts..... " 0 70 0 90          Olives, Pints..... " 3 75 4 00          " 1/2 Pints..... " 2 00 2 50          Petits pois français bte. 0 09 0 11          " fins..... " 0 13 0 14          " extra fins..... " 0 15 0 18          " surfin..... " 0 17 0 18          Pois canadiens 2 lbs. " 0 75 0 90          Tomates..... dz. 0 85 0 85          Truffes..... " 4 80 5 00</p> <p><i>Fruits.</i></p> <p>Ananas 2 et 2 1/2 lbs. .... dz. 2 10 2 50          Bânets 2 " " 0 65 0 70          Fraises 2 " " 1 55 1 65          Framboises 2 " " 1 60 1 75          Pêches 2 " " 1 80 1 90          " 3 " " 2 70 2 95          Poires 2 " " 1 65 2 00          " 3 " " 2 20 3 00          Pommes gal. .... " 1 45 1 50          " 3 lbs. .... " 0 75 0 80          " 2 " " 0 00 0 35          Prunes 2 " " 1 65 1 90</p> <p><i>Poissons.</i></p> <p>Anchois..... dz. 3 25 0 00          Anchois à l'huile..... " 3 25 4 50          Clams 1 lb..... " 1 50 2 00          Harengs marins..... " 1 50 1 60          Harengs aux Tomates..... " 1 40 1 50          Homards, boîte ronde..... " 2 20 2 50          " plate..... " 2 60 2 85</p>
---	---	--	---

**CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT. CACAO FRY**

AGENTS, **D. MASSON & CIE, MONTREAL.**

**CHS. LACAILLE & CIE** La COMPAGNIE CANADIENNE DE GOUTCHOUC DE MONTREAL **Articles du Sport...**

**Epiciers en Gros** **Articles de pêche, Baseball, Hammaçk, Lacrosses, Articles de campement, et toutes sortes de décorations et souvenirs du Jubilé.**

IMPORTATEURS DE **Mélasses, Sirops, Fruits Sees, Thés, Vins, Liqueurs, Supes, Etc., Etc.**

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

**329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier MONTREAL** **Bureaux et Entrepôts : 333 rue St-Paul, Montréal Succursales TORONTO et WINNIPEG** **THE WIGHTMAN SPORTING GOODS CO. 403, RUE ST-PAUL, MONTREAL**

**NOUS SAVONS** que les temps sont durs, que l'argent est rare, les crédits longs, la collection difficile et nous avons marqué nos marchandises en conséquence. Nos échantil ons de.....

**Chaussures de Printemps** sont supérieurs à tous ceux qui les ont précédés et nos Prix plus que raisonnables. Malgré que la majorité se plaint du peu de commerce qu'il y a.....

**NOUS IGNORONS** ce que c'est que de reculer dans les affaires. Avez-vous besoin de Chaussures, Claques, Vernis, Lacets, en gros? Ecrivez-nous, notre voyageur ira vous voir.

Si d'autres marchands sont trop sévères, nous vous donnerons satisfaction. Il faut vivre et laisser vivre. Si vous venez à Québec, entrez nous voir.

**J. H. BEGIN, CHAUSSURES EN GROS 121 rue St-Joseph, Québec.**



PRIX COURANTS.—MONTREAL, LE 7 JUILLET 1897.

Malaga Russian Cluster	0 00	4 00
Sultana	0 07 1/2	0 10
Valence off stalk	0 00	0 05
" fine off stalk	0 05 1/2	0 06
" Selected	0 00 1/2	0 06 1/2
" 4 cour.	0 06 1/2	0 07

**Fruits verts.**

Ananas	pièce	0 10	0 12 1/2
Attocas	baril	0 00	0 00
Bananes	régime	0 55	1 25
Pommes Spics	baril	0 00	0 00
" Baldwins	"	0 00	0 00
" Russets	"	5 00	0 00
Raisins Almeria	"	0 00	0 00
Oranges Valence (420)	"	5 50	0 00
" (714)	"	0 00	0 00
" Messine (160)	"	2 75	3 00
" (180)	"	22 5	2 50
" (200)	"	3 00	3 00
" (300)	"	3 00	3 50
" (80)	"	1 25	1 50
" (100)	"	1 50	1 75
" sanguines (blood)	"	80	1 50
" (100)	"	2 00	2 50
" (120)	"	2 00	2 50
Citrons Messine	"	1 25	2 50
Oignons rouges	baril	0 00	0 00
" d'Egypte	112 lbs	0 00	3 00
Noix de coco	par 100	3 50	4 00

**Gomme à Mâcher.**

Adams Sons & Co.		
Tutti Frutti 36 morceaux de 5c	1 20	
Pepsin Tutti Frutti 23 "	0 75	
" boîte vitrée	0 80	
Horehound Tutti Frutti		
" boîte vitrée 36 morc.	1 20	
Cash Register, 300 m. à 5c et pqt.	15 00	
Vitrine Tutti Frutti		
" 180 morceaux	0 50	
Jarre en verre Pepsin Tutti		
" Frutti, 115 paquets à 5c.	3 75	
Boîte à la Jeune Fille, Tutti		
" Frutti, 100 morc. et pqt. à 5c.	6 00	
Boîte à argent Tutti Frutti		
" 100 morc. et pqt. à 5c.	6 00	
Gomme Variété (nouvelle) 150		
" morceaux à 1c.	1 00	
Pleur d'Oranger, 150 morc.	1 00	
Gomme Flirtation, 150 "	1 05	
Monte Christo, 180 "	1 30	
Mexican Fruit, 36 " à 5c.	1 20	
Sappota, 150 " à 1c.	0 90	
Sappota Orange, 160 "	0 75	
Black Jack, 115 "	0 75	
Rose Rouge, 115 "	0 75	
Magie Trick, 115 "	0 75	
Red Spruce Chicle, 200 "	1 00	

**Grains et Farines.**

**GRAINS.**

Blé roux d'hiver Can. No 2	0 00	0 00
Blé blanc d'hiver Can. No 2	0 00	0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 85	0 87 1/2
" No 2	0 82 1/2	0 84 1/2
Blé du Nord No 1	0 82	0 84
Avoine blanche No 2	0 27 1/2	0 28
Blé d'Inde Canadien	0 38	0 37
Pois No 2 ordinaire, 60 lbs	0 50	0 51
Orge à moulée, 48 "	0 30	0 32
Sarrasin, 48 "	0 50	0 40 1/2
Seigle, 56 "	0 39 1/2	0 40

**FARINES.**

Patente d'hiver	4 15	4 25
Patente du printemps	4 15	4 25
Straight roller	3 75	3 90
Forté de boulanger, cité	3 95	4 00
Forté du Manitoba	3 75	3 85

**FARINES D'AVOINE.**

Farine d'avoine Standard,		
" baril	3 10	3 20
" sac	1 50	1 55
" granulée baril	3 10	3 20
" sac	1 50	1 55
Avoine roulée baril	3 10	3 20
" sac	1 50	1 55

**ISSUES DE BLÉ**

Son d'Ontario, au char, ton	12 00	13 00
" de Manitoba	11 00	12 00
Gru de Manitoba, char	12 00	13 00
" d'Ontario	12 50	13 50
Moulée	14 00	15 00

**Farines préparées.**

Farine préparée, Brodie		
" XXX, 6 lbs	2 80	
" " 3 "	1 45	
" superb 6 "	2 80	
" " 3 "	1 35	
Orge mondée	pot 1 80	2 00
" sac 0 00	1 55	
" quart 0 00	3 20	
" perlée sac 0 00	3 25	

**Huiles et graisses.**

**HUILES.**

Huile de morue, T. N., gal.	0 38	à 0 42
" loup-marin raffi.	0 45	0 50
" patte	0 35	0 40

Huile de lard, extra gal.	0 55	0 60
" No 1	0 50	0 55
" d'olive p. mach.	0 80	1 00
" à salade	0 65	0 75
" d'olive à lampion	1 20	2 00
" de spermaceti	1 20	1 40
" de marsouin	0 50	0 60
" de pétrole	par char 0 13 1/2	
" par 20 qrts	0 14	
" de 1 à 19 qrts	0 14 1/2	
" Américaine, par char	0 17	à 0 20 1/2
" par qrt	0 18	0 21 1/2
" d'olive Barton et Questier		
" caisse qts	8 50	
" pts	9 50	
" de foie de m. Nor. gal.	1 20	à 1 50
" T.N.	1 00	1 25
" de castor "E. I." lb.	0 09	0 10
" franc. qrt. lb.	0 08 1/2	0 09
" cse	0 10	0 11

**Spécialités de Lazenby.**

Huile à salade	1/2 pt. dz.	1 40
" pt.	2 15	
" pints	8 75	
" quarts	6 50	
Crème à salade petits		2 00
" grands		3 75

**Liqueurs et spiritueux**

Brandies. (droits payés.)		
" à la caisse.		
Hennessy	12 75	
" (par 10 caisses)	12 50	
" "	14 25	
" "	15 75	
" V. O.	18 75	
" B. O.	23 00	
" V. S. O.	25 00	
Martel	12 50	
" (par 10 caisses)	12 25	
" V. O.	18 50	
" V. S. O. P.	17 75	
" V. V. S. O. P.	30 00	
Boutelleau & Co., F. P.	9 00	
" O. B.	12 00	
" V. O. H.	14 00	
" X. V. O. B.	16 00	
" 1824	21 00	
P. Richard, carte blanche	12 qrts.	8 50
" 24 pts.	9 50	
" 48 1/2 pts	10 50	
" carte d'or	12 qrts.	12 00
" 24 pts.	13 00	
" 48 1/2 pts	14 00	
" 10 Imp. Haaks	10 00	

Rivière-Gardrat	10 00
Optima	17 00
Bisquit Dubouché	9 25
Renaud & Cie	12 25
E. Puot	9 00
" "	10 75
" "	12 50
" V. O.	14 50
" V. O. P.	15 25
" V. S. O. P.	16 25
" V. V. S. O. P.	20 25
" 1860	24 25
" 1850	26 25
" 1840	30 25
J. Borianne	6 75

**au gallon.**

Hennessy	0 00	6 75
Martel	0 00	6 75
E. Puot	0 00	3 65
J. Borianne depuis	0 00	3 75
Rivière-Gardrat	0 00	4 15
Bisquit-Dubouché	4 30	à 4 50
Renaud & Cie	4 10	à 4 30

**Rhums.**

St-Georges, 12 lit.	12 50	
" 24 1/2 pts imp.	14 50	
Chauvet cachet or 12 lit.	0 00	14 50
" rouge 12 lit.	0 00	12 75
St-John	0 00	7 75
St-Joseph, Jamaïque	0 00	11 50
St-Pérez, Martinique	0 00	10 50
St-Marc	0 00	9 25

**au gallon.**

Jamaïque	4 25	6 15
----------	------	------

**Whiskey Ecossais.**

H. Fairman & Co.	7 50	8 50
Royal Eagle	9 25	9 50
Sheriff's	9 75	18 00
Mackie's R. O. spec.	0 00	10 25
" Islay	8 25	8 50
Glenfalloch	8 75	8 80
Glenlivet	9 00	9 25
" " " "	10 00	10 25
Cabinet 1 crown	0 00	8 75
" 2	0 00	9 50
" 3	0 00	10 75
Harvey's R. O. S. spec. liq.	0 00	12 50
" Fitz-James 8 y. old	0 00	9 75
Alex. McAlpine old scotch.	0 00	6 25
Watson old scotch, qrts.	0 00	7 75
" pts	0 00	9 75
Thom & Cameron	0 00	6 75
Bernard's Encore	0 00	7 75

**La Compagnie John L. Cassidy Limitée,**

IMPORTATEURS  
...DE...

PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX,  
ARGENTERIE, COUPELLERIE, ARTICLES D'ECLAIRAGE, Etc.

339 & 341 RUE ST. PAUL, - - - MONTREAL.

**Cacaos, Chocolats et Cafés COWAN**

EN VENTE MAINTENANT CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERS DE LA PUISSANCE  
ILS SONT ABSOLUMENTS PURS.....

The Cowan Co'y, Ltd, Toronto, Ont.

**Machine Automatique pour la Vente**

Au détail du

**Tutti Frutti Adams**

Pour renseignements, s'adresser à ...

**Globe Automatic Selling Co.**

13 rue Jarvis - TORONTO, ONT.



**DUCKETT, HODGE & CIE**

Exportateurs de

**BEURRE et FROMAGE**

55 RUE WILLIAM, - - MONTREAL.

**BRODIE & HARVIE**

Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

**Farine Préparée de Brodie & Harvie**

Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal,

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé,  
Farine de Seigle, Maïs Pilé, Farine de Blé  
d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.

**LA HALLE AUX GUIRS,  
LE MONITEUR DE LA GORDONNERIE**

---A PARIS---

10, RUE BEAUREPAIRE

SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX  
DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES  
DES GUIRS ET PEUX.

50 ANS D'EXISTENCE

PRIX COURANTS - MONTREAL, 1ER JUILLET 1897.

Bulloch, Lade & Co.		
Special blend	0 00	9 50
extra special	0 00	11 00
L. Katrine	0 00	7 25
Sheriff's O. V. G.	0 00	8 75
special reserve	0 00	9 75
G. O. H.	0 00	12 00
Gallic Old Smuggler	0 00	9 50
Green's O. V. H.	0 00	9 50
Greenmarah	0 00	9 25
Stewart's Royal	0 00	10 00
Stewart's Special Liqueur	0 00	12 50
Stewart's Extra Special	0 00	9 50

au gallon.

Banagher Irish	4 05	4 30
H. Fairman & Co.	4 05	4 15
Sheriff's	4 05	4 85
Greenmarah	3 70	3 85
Greenfall (old)	4 30	6 30

Whiskey Irlandais.

Henry Thomson	0 00	8 50
St. Kevin	0 00	7 50
J. Jameson & Son	0 00	9 75
Geo. Roe & Co.	0 00	11 50
Barnagher	9 75	10 50
Thom & Cameron	0 00	6 75
Burke's 12 imp. qt.	0 00	7 75
flasks	0 00	11 50
Dunville	0 00	8 00
Wm. Jameson & Co. 1		
Diamond	0 00	9 00
Bushmills	0 00	9 75

Gins.

De Kuyper 1 & 24c	6 00	11 50
25ct plus	5 90	11 30
cas violette	0 00	2 00
cas blanche	0 00	3 60
Key Brand	5 00	10 50
poncy	0 00	2 40
Melchers poncy	0 00	2 50
plénics & doz.	0 00	8 00
Honey Suckle		
(cruchons verre)	0 00	8 50
Wynand Focking	0 00	10 00
Bernard Old Tom	0 00	7 25
Hooth	0 00	7 85
5 caisses	0 00	7 60
Melrose Drover Old Tom	0 00	7 00
Hooth London Dry	0 00	7 75
Burnett	0 00	7 25
Melrose Drover Dry	0 00	7 00
Coate Plymouth	0 00	9 25

Gins en futs.

De Kuyper, barriq. 10 gal.	0 00	3 00
quarts	0 00	3 05
octaves	0 00	3 10
au gallon	0 00	3 15
Tous autres gins, 5c. de moins.		
Hooth's Old Tom, quarts,		
10 gal.	0 00	3 45
octaves	0 00	3 50
au gal.	0 00	3 90
J. Hirsch Sons & Co. Old Tom,		
extra	2 30	2 85
No. 1	2 05	2 25
No. 2	1 80	2 10

Whisky Canadiens au gallon, au quart ou plus.

Gooderham & Worts 65 O. P.	4 65
Hiram Walker & Sons	4 65
J. P. Wiser & Son	4 64
J. E. Seagram	4 64
H. Corby	4 64
Gooderham & Worts 50 O. P.	4 15
Hiram Walker & Sons	4 15
J. P. Wiser & Son	4 14
J. E. Seagram	4 14
H. Corby	4 14
Rye Gooderham & Worts	2 25
Hiram Walker & Sons	2 25
J. P. Wiser & Son	2 24
J. E. Seagram	2 24
H. Corby	2 24
Imperial Walker & Sons	2 00
Canadian Club Walker & Sons	3 60

Pour quantité moindre qu'un quart d'origine:

65 O. P.	le gall.	4 80
50 O. P.	"	4 25
Rye	"	2 35
Imperial	"	3 10
Canadian Club	"	3 80

Rye Canadiens à la caisse.

Walker's Impérial	quarts	7 85
"	16 flasks	8 15
"	32	8 65
Walker's Canadian Club	quarts	9 15
"	16 flasks	9 65
"	32	10 15

En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.

Gooderham & Worts 1801 1 & 4 c.	6 75
Seagram 1892	6 50
1883	8 75
En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.	
Corby 1. X. L.	8 50
X. T. C.	6 50
En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.	

Apéritifs.

Angostura, caisse 2 doz	0 00	15 00
Orange Bernard	6 75	7 00
Vermouth Nottly Prat	0 00	6 75
Ita len	6 75	7 00
Chazellette	0 00	6 25

Bénédictine

Litre, 12 à la caisse	00 00	19 00
1/2 litre, 24 à la caisse	00 00	20 00

Liqueurs Frederic Mugner, Dijon, France.

Crème de Menthe verte	00 00	11 00
blanche	00 00	11 00
Curacao triple sec cru	00 00	12 25
bout	00 00	12 25
Bigarreau (Cherry B'dy)	00 00	11 00
Cacao l'Hara à la Vanille	00 00	12 25
Marsquin	00 00	13 25
Kirsch	00 00	11 25
Prunelle de Bourgogne	00 00	12 25
Crème de Framboise	00 00	12 25
Fine Bourgogne 12 lit	00 00	21 15
Eau de Vie de Marc	00 00	18 25
Crème de Cassis	00 00	11 25
Crème de Musigny	00 00	12 25
Apéritif Mugner	00 00	10 25
Alcool de Menthe	00 00	6 15
Absinthe Ed. Pernod	00 00	14 50

Sirops.

Lime Juice Cordial p 2 dz	0 00	4 70
Double Ref. Lime Jce 1	0 00	3 95
Lime syrup bout. can 1	0 00	4 20

Mélasses.

Barbades tonne	0 21	
terce et qt.	0 26 1/2	
demij quart	0 27 1/2	
au char. ton	0 23	
terce	0 25 1/2	
1/2 qt.	0 26 1/2	
Porto Rico, tonne	0 25	
char	0 24	
terce et qt.	0 27 1/2	
au char.	0 26 1/2	

Moutardes

Col'emau ou Kien		
Boites 1/4 lb	0 27 1/2	0 45
1/2	0 25	0 42
1	0 00	0 40
Jarres 1 " par jarre.	0 00	0 25
4	0 00	0 75
Durham	0 00	0 60

Pâtes et denrées alimentaires

Macaroni importé	0 09	0 10
Vermicelle	0 09	0 10
Lait concentré	0 00	1 00
Pois fendus, qt. 196 lbs	3 40	3 50

Poissons.

Harengs Shore	brl.	3 50	3 75
Labrador	"	0 00	0 00
Cap Breton	"	3 75	4 00
Morue sèche	brl.	2 25	2 50
verte No 1 qt.	0 02 1/2	0 02 1/2	0 02 1/2
No 1 large qt.	0 02 1/2	0 02 1/2	0 02 1/2
No 1 draft.	0 02 1/2	0 00	0 00
désossée	0 05 1/2	0 00	0 00
Poisson bl. lac Sup.	brl.	0 00	0 00
Truite des lacs	"	4 10	4 25
Maquereau No 1	"	0 00	0 00
Saumon C. A.	"	0 00	6 25
Saumon Labrador	"	11 50	12 00
Anguille	brl.	0 00	0 00

Produits de la ferme.

(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.

Townships frais	0 14	0 15
De l'Ouest	0 11	0 12
Crèmerie nouveau	0 16 1/2	0 17 1/2

Fromage.

De l'Ouest nouveau	0 08	0 08 1/2
De Québec	0 08	0 08 1/2

(Fufs.)

Frais pondus choix dz	0 10	0 11
1ers	0 09	0 09 1/2
2emes	0 07 1/2	0 08

Sirap et sucre d'érable.

Sirap d'érable en qrts	0 04 1/2	0 05
en canistre.	0 55	0 60
Sucre d'érable pts pains	0 05	0 07

Miel et cire.

Miel rouge roulé	0 05	0 06
blanc	0 07	0 08
en gateaux	0 10	0 12
Cire vierge	0 25	0 26

Produits Pharmaceutiques

Graine de lin	0 00	0 03
moulue	0 00	0 04

Securities de Picault & Contant

Doz	Gros	
Elixir Pulmon. Balsam	1 75	18 00
Biscuit Purgat Parisien	1 20	12 00
Pastille a vers	1 50	15 00
Poudre de condition 1/4 lb	0 80	7 20
1/2 lb	1 25	13 00
1 lb	1 80	18 00
Huile foie de morue, 8 oz	0 00	18 00
6 oz	0 00	15 00
Emulsion foie de morue	0 00	4 00
Huile veterinare	0 00	1 50
Essence d'épinette	0 00	0 80

Réglasses.

Young & Smylie.		
Y. & S. en batons (sticks)		
Bte de 5 lbs, bats ou papier	0 40	
Fantaisie (30 ou 50 batons/bd)	1 25	
Ringed, boîte de 5 lbs	0 40	
Acme Pellets, boîte de 5 lbs	2 00	
Acme Pellets, boîte fantaisie (30 more à la boîte)	1 00	
Acme Pellets, boîte fantaisie papier (40 more)	1 25	
Réglassé au goudron et gaufres de Tolu, bts de 5 lbs (can)	2 00	
Pastilles de réglassé, jarre en verre	1 75	
Pastilles de réglassé, boîte de 5 lbs (can)	1 60	
Purity réglassé, 200 batons	1 45	
100	0 72 1/2	
Réglassé Flexible, bte de 100 mor ceaux	0 70	
Navy plugs	0 70	
Triple Tunnel Tubes	0 70	
Mint puff straps	0 70	

Riz.

Sac 1/2 Sac	Pch	1/2 Pch
B. 1 lb 4 sacs	3 50	3 60
5 ac 3 "	3 45	3 55
10 et plus	3 40	3 50
Riz "Crystal"		
En sacs de 25 lbs	1 sac	1 35
50	2 60	
250	4 50	
Imported 250 lbs	5 50	
Riz Patna imp. sacs 224 lbs	4 1/2	0 5

Salaisons, Saïndoux, etc.

Lard Can. S.H.T. Cut Meas qt.	0 00	16 00
S. C. Clear	0 00	15 50
S. C. de l'Ouest	0 00	15 00
Jambons	0 00	11 00
Lard fumé	0 00	00 12

Saïndoux

Par de panne en seaux	1 45	1 65
Canistres de 10 lbs	0 07 1/2	0 08 1/2
5 "	0 07 1/2	0 08 1/2
3 "	0 07 1/2	0 08 1/2
Comp. en seaux	0 00	1 10
Canistres de 10 lbs	0 00	0 05 1/2
5 "	0 00	0 05 1/2
3 "	0 00	0 06
Fairbanks en seaux	1 20	1 22 1/2
Cottolene en seaux	0 00	0 08 1/2

Sapoïto

En caisses de 1/4 ou 1/2 grosse.	la gr	11 30
----------------------------------	-------	-------

Sauces et Marinades.

Marinades Morton	dz	2 30	2 70
Crosse & Backwell	0 00	3 25	
Suffo k. 20 oz	0 00	2 10	
16 oz	0 00	1 80	
Essence d'anchois	0 00	3 20	
Sauce Worcester	1/2 ch	3 50	3 70
chop	6 25	6 50	
Harvey	1/2	3 25	3 55
Catup de tomates	1 00	4 00	
champignons	1 50	3 40	
Sauce aux anchois	3 25	3 55	
Sauce Chili	3 75	4 05	

Sol.

Sol. fl. quart.	3 lbs	2 75	2 80
"	5 "	2 05	2 70
"	7 "	2 45	2 50
"	1/4 sac 30 "	0 00	0 30
"	sac 2 cwts	0 30	1 00
"	gross. sac	0 42	0 45

Sirops.

Matchless	0 01 1/2	0 01 1/2
Amber, 1/2 qts	0 01 1/2	0 02
Diamond	0 01 1/2	0 02
Perfection		

Table listing various tea (Thés) and wine (Vins) products with prices per pound or gallon. Includes categories like Noirs, De l'Inde, Verts de Chine, Japon, and Vins.

Table listing various wine (Vins) products, including Non Mousseux, Mousseux, and Champagnes, with prices per gallon.

Table listing various leather and fur (Cuir et Peaux) products, including Cuir à semelle, Cuir à harnais, Cuir à empeignes, Cuir vernis, and Cuir fins, with prices per pound.

Table listing various wool (Laines) and other textile products, including Dongola glacé, Kld Chevrete, and various types of wool with prices per pound.

Table listing various iron and metal (Fers et Métaux) products, including Ferronnerie et Quincaillerie, Fers à cheval, Fil de fer, and Clous coupés à chaud, with prices per pound.

Table listing various iron and metal (Fers et Métaux) products, including Clous à quarts, Clous à river, Clous à cheval, Clous de broche, Limes, râpes et tiers points, Métaux, and Cuivres, with prices per pound.

Table listing various iron and metal (Fers et Métaux) products, including Etain, Plomb, Zinc, Acier, Fontes, Fer en barres, Feuillard, and Tôles, with prices per pound.

Table listing various iron and metal (Fers et Métaux) products, including Galvanisée Morewood, Ferblanc, Tuyaux de poêle, Matériaux de construction, and Verres à vitres, with prices per pound.

**ARCHITECTES ET MESUREURS**

V. LACOMBE, 897, Ste Catherine

GAMELIN & HUOT, 58 St Jacques

**PLOMBIERS ET COUVREURS**

E. DOUVILLE, 137B rue St-Urbain

**La Construction**

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 26 juin 1897.

Chez Ohs. Chaussé, architecte, rue St Jacques, No 104. 4 bâtisses rue Cherrier à 3 étages, formant 4 logements.

Maçonnerie, Frs Fournier et Fils. Charpente et menuiserie, Grothé Frères.

Couverture, à donner.

Plombage, do

Chauffage, do

Brique, do

Enduits, Eph. Morache.

Peinture et vitrerie, L. N. Denis.

Propriétaire, Succ. Louis Tourville.

**NOTES**

M. W. E. Doran architecte, demande des soumissions pour 2 bâtisses devant être érigées rue Rozel.

M. Jos. Venne architecte, demande des soumissions pour un perron en granit et autres améliorations pour l'église St Vincent de Paul de Montréal.

M. Ohs Chaussé architecte, demande des soumissions pour les réparations d'une maison au coin des rues Ernest & Drolet dont M. Donatien Joubert est propriétaire.

M. L. R. Montbriand architecte, ouvrira les soumissions samedi le 3 juillet qui ont été demandées pour la construction d'une écurie sur la forme Amos quartier St Denis pour le département du bureau de santé.

**PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL**

Rue Shannon No 91 etc., trois maisons formant 5 logements 70 x 28 à 2 étages en bois et brique, couverture en gravois; coût probable \$1,200 chacune. Propriétaire, J. A. Perras; architecte, P. Lortie et Fils.

**VENTES PAR LE SHÉRIF.**

Du 6 juillet au 13 juillet 1897

**DISTRICT DE MONTREAL**

La Banque du Peuple vs Wm. Clendinning & Son.

St Henri de Montréal. — 1o Partie du lot 3413-11 contenant 48,000 pieds situé sur le Canal Lachine.

2o Le lot formant partie 3413-10 contenant 45,000 pieds situé au même endroit.

3o Le lot 3413 9 contenant 46 500 pieds situé au même endroit.

4o Le lot No 3413-8 contenant 35,900 pieds situé au même endroit.

5o Le lot 1704 11 situé 6 rue St Ambroise.  
6o Le lot 1704-12 do do  
7o Le lot 1704 13 do do  
contenant 1,722 pieds.

8o Le lot 3413-7 contenant 2,415 pieds.  
Vente le 10 juillet, à 10h. a.m., au bureau du shérif à Montréal.

Dame Vve Thos. Ryan et al vs Delle Emélie Viau.

St Henri.—Un emplacement désigné sous le No 1572 situé rue Langevin avec bâtisses.

Vente le 9 juillet, à 10h. a.m., au bureau du shérif à Montréal.

Dame Vve Harlow Chandler vs Vve Benj. Lefebvre.

Mile End.—3o Le lot 168-22 situé rue Robin, vacant.

4o Le lot 168-18 situé rue Robin, vacant.

5o Le lot 168-21 situé rue Robin, vacant.

Vente le 6 juillet, à 10h. a.m., au bureau du shérif à Montréal.

**DISTRICT DE BEAUCE**

In re Edmond Martinette, failli.

St Georges de Beauce.—Un emplacement contenant 9 perches désigné sous le No 599 avec bâtisses.

Vente le 9 juillet à 11h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Télesphore Martel vs Dame Agnès Beaucher dit Morency et vir.

St Georges de Beauce.—1o Un emplacement désigné sous le No 600 3 avec bâtisses.

2o Le lot No 25b du 6e rang contenant 100 acres avec bâtisses.

Vente le 9 juillet à midi pour le 1er lot à la porte de l'église St Georges et le même jour à 3 h. p.m. pour le 2e lot à la porte de l'église St Benoit.

Dame Vve Pierre Isidore Sylvestre vs John Medess, fils.

Ste Hénédine.—Un emplacement formant partie du lot 47 contenant 30 perches avec bâtisses.

Vente le 12 juillet, à 2 h. p.m., à la porte de l'église paroissiale.

**DISTRICT DE BEAUBARNOIS**

Geo. W. Crooks et al vs John Amelot.

St Anicet.—Le lot 898 avec bâtisses.  
Vente le 12 juillet, à 2 h. p.m., à la porte de l'église paroissiale.

**DISTRICT DE BEDFORD**

J. O. Paquette vs Dame Mélina Sylvestre et vir.

Ste Anne de Stukely.—La partie du lot No 9 du 8e rang et maintenant désignée sous le No 652 contenant 50 acres avec bâtisses.

Vente le 10 juillet, à 9h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

**DISTRICT DE CHICOUTIMI**

Kenny Hudon vs Joseph Hébertault.

Notre-Dame d'Hébertville.—Le lot 41 contenant 100 acres avec bâtisses.

Vente le 12 juillet, à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Damase Lainé et al vs Robert Lemay.

Notre-Dame d'Hébertville.—La partie du lot 14 du 2e rang contenant 63 perches avec bâtisses.

Vente le 9 juillet, à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Joseph Dion vs Gontran Hus.

Notre-Dame du Lac St Jean.—La partie du lot 15 du 16e rang contenant 13

acres, 3 rods et 22 perches avec moulin à planer etc.

Vente le 12 juillet, à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

**DISTRICT DE GASPÉ**

Abraham Cassivi et al vs John Kirouac.

Canton Douglas.—Un lot situé au 2e rang contenant 50 acres avec bâtisses.

Vente le 9 juillet, à 11 h. a.m., au bureau d'enregistrement à Percé.

**DISTRICT DE QUÉBEC**

Arcadius Paris vs Marcel Meroler.

St Louis de Lotbinière.—Le lot 593 situé concession du Petit St Charles.

Vente le 9 juillet, à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

George Grenier vs Pierre Quirault.

Beauport.—Le lot No 130 étant un emplacement avec bâtisses.

Vente le 9 juillet, à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

**DISTRICT D'OTTAWA**

N. F. Bédard vs Joseph Legris.

Notre-Dame de Bonsecours de Montebello.—Le lot No 9 contenant 98 arpents et 98 perches avec bâtisses.

Vente le 6 juillet, à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

**DISTRICT DE RICHELIEU**

La Fabrique de Ste Anne vs Dame Marie Anne Paulhus.

Ste Anne de Sorel.—1o La partie du lot 191 du 2e rang.

2o La partie du lot 221 situé rang du Marais contenant 104 arpents avec bâtisses.

Vente le 9 juillet, à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

**DISTRICT DE ST. FRANÇOIS**

Dame Vve Alfred Thérien vs Alphonse Thérien.

St Romain de Winslow.—Les lots 20 et 21 contenant 100 acres avec bâtisses.

Vente le 9 juillet, à 2h. p.m., à la porte de l'église paroissiale.

La Chambre des Communes, en Angleterre, a adopté en seconde lecture un bill autorisant légalement l'emploi du système métrique des poids et mesures. De là, pour arriver à l'unification du mode de mesurage des bois, il n'y a qu'un pas.

Le Cosmos, journal très autorisé en matière de produits naturels du globe, nous apprend que le plus gros morceau d'argent natif actuellement connu serait celui qui a été extrait, il y a quelque temps, du gisement d'Aspens, aux Etats-Unis.

Des ouvriers travaillant dans cette mine ont rencontré, par hasard, une masse considérable qui fut reconnue, après un examen et un essai attentifs, pour un bloc d'argent absolument pur. Il fallut se livrer à un travail d'autant plus long et pénible pour amener au jour cette énorme masse de métal qu'elle ne pesait pas moins de 1,650 kilogrammes.

Ce bloc d'argent, dont la valeur est d'environ 220,000 francs, laisse, en effet, loin derrière lui celui de 150 kilogrammes découvert il y a quelques années dans la mine de Gibson et qui passait, jusqu'à ces derniers temps, pour le plus volumineux de tous ceux connus.

**BOIS DE CONSTRUCTION**  
**FELIX DANSEREAU**  
 MARCHAND DE **BOIS DE SOIAGE**  
 819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)  
 Tél. Bell No 6312. MONTREAL.

**BOIS DE SCIAGE**...  
 Bureau: 515 Lagachetière  
 MONTREAL.  
**D. PARIZEAU**  
 CLOS, Tél. Bell No 6367  
 Canal Lachine, BASSIN No 2.  
 Vis-à-vis rue Ottawa.  
 Tél. Bell No 8306.

T. PREFONTAINE H. BOURGOVIN

**T. PREFONTAINE & CIE**  
 Bois de Sciage et de Charpente  
 GROS ET DETAIL  
 Bureau: coin des rues NAPOLÉON ET TRACY  
 STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux cotés. Téléphone Bell 8141, Montréal.  
 Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assorti par longueurs et largeurs en grande quantité.

TÉLÉPHONE 368

**John A. Bulmer & Co.**  
**BOIS DE SERVICE**  
 EN GROS ET EN DETAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Pruche, Lattes, Etc.  
 Une de nos spécialités est l'Érable préparé pour plancher.

CLOS:

Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL:

No 571, RUE DORCHESTER

**A VENDRE...**

TERMS FACILES

La Bâtisse faisant le coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse,

ET PORTANT LES NUMÉROS CIVIQUES:

25, RUE ST-GABRIEL,  
 25, RUE STE-THERESE

Revenus: \$1000 par année.

S'adresser à R. LIONNIS.

Chambre 401, Bâtisse New York Life.

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

**:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::**

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.  
 Prix des lots: \$150, \$25 comptant; la balance par versements annuels de \$25.  
 Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

**L. COUSINEAU & E. GOHIER**  
 16, rue St-Jacques, MONTREAL

**ARCHITECTES ET INGENIEURS**

**L. Z. GAUTHIER**

Ci-devant de la société Roy & Gauthier

Tel. Bell 2287 ...Architecte et Evalueur  
 180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Épargne,  
 Élévateur, 5me étage. Chambre 7

**L. R. MONTBRIAND**

ARCHITECTE et MESUREUR

280 - RUE ST. ANDRÉ - 280  
 MONTREAL.

Joseph Ferrault. Simon Lesage.  
**PERRAULT & LESAGE**  
 Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1800.

Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

**J. B. RESTHER & FILS**  
 ARCHITECTES,

Chambre 18 | Bâtisse "Impérial"

107 rue ST-JACQUES, - Montréal  
 Téléphone 1800.

**VICTOR ROY & ALP. CONTENT,**

Architectes et Evalueurs.

No. 151, Rue Saint-Jacques  
 CHAMBRE 4

Élévateur. Téléphone 2113.

**J. EMILE VANIER,**

Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur Civil et  
 Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques  
 En face du Carre de la Place d'Armes, Montréal.  
 Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de  
 tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages  
 publics et particuliers, de demandes de brevets  
 d'invention, etc. Téléphone No 1800.

**E. L. de la VALLEE & Cie**

Ingénieurs Civils et Entrepreneurs

17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.

Travaux Municipaux, Etude et Installation de  
 Distribution d'Eau, Ponts, Etc.

**J. B. LAMONTAGNE,** Architecte et  
 Mesureur.

1216, RUE DE MONTIGNY

Albt Mesnard. TEL. BELL 2452. Théo. Daoust.

**Mesnard & Daoust**

ARCHITECTES MEMBRES A.A.P.Q.

108, RUE ST-FRANÇOIS XAVIER, MONTREAL

Bâtisse du Séminaire

**...LOTS A BATIR..**

Dans la ville St-Louis (autrefois St-Louis du Mile-End), population 7700, sur les rues St-Urbain, Mance, Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 25 par 88 pieds avec ruelle. Prix \$375 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et à meilleur marché que vous puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.

**CLARENCE J. MCCUAIG**

45 Rue ST-JEAN, Coin Notre-Dame  
 Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.  
 SUCCURSALES:  
 Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

**Ventes enregistrées  
 de Montréal.**

Pendant la semaine terminée le 26 juin 1897

**MONTREAL EST**

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Notre-Dame, Nos 1234 et 1236 et St Timothé, Nos 14 à 18. Lot 3 pt 18 avec maison en pierre, la brasserie et ses accessoires, terrain irrég., sup 13992. Thomas Cushing à The Montreal Brewing Co.; \$80,000 [44034].

QUARTIER ST-LOUIS.

Ruelle St Hypolite, No 38, St Dominique, No 267. Lot pt S. E. 556 avec maison en bois et brique, terrain 20 x 85. J. B. Nap. Hogue à Théodore Goulet et Ohs. Lafond; \$4,000 [44047].

Ruelle St Hypolite, No 38 et rue St Dominique, No 267. Lot pt S. E. 556, avec maison en bois et brique, terrain 20 x 85. Théodore Goulet & Ohs Lafond à Urgèle Rivet; \$4000 [44048].

**MONTREAL OUEST**

QUARTIER STE-ANNE

Rue William, Nos 176 à 188, rue Colborne, Nos 151 et 153. Lot 1679, 1678, avec 2 maisons en bois et brique, terrain 145.4 x irrég, sup 13960 pour le 1er, 41 x 90 pour le 2me. Joseph Wilson à The Wilson Co; \$15,300 [127780].

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Prince Arthur. Lot 1822-2, terrain 46 x 135.4 d'un côté et 135.5 de l'autre, sup 6230. vacant. Paul Galibert à James Harper; \$5604.30 [129769].

Rues St Jacques, Nos 400 à 418 et St Claude Nos 15 à 27. Lot pt 968, pt S.-E. 67 du quartier Est, avec maison en pierre et brique, terrain 116.8 x irrég, sup 6423 pour le 1er, 52.9 d'un côté, 56.6 de l'autre x 97.9, sup 5340. Le Shérif de Montréal à Letang, Letang & Cie; \$11,550 [129779].

Rue Osborne, No 86. Lot pt S.-O. 656, avec maison en pierre et brique, terrain 69.11 x irrég, sup 8551. John George Savage, exécuteur testamentaire de Dame Lillias Elizabeth Fraser à Thos G. Shaughnessy; \$14,000 [129791].

**HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER**

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Ohambly. Lot 23-118, terrain 24 x 122 sup 2928. Anastasie Poissant épouse de Adol. Duperrault à Alfred Legault; \$732 [67854].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Centre, No 446 à 452. Lot 1 ind 2737. avec maison en brique, terrain 48 x 117 sup 5616. Les Mineurs de David Ferdinand Paré à David Ferdinand Paré; \$2,500 ou \$1,250 pour la 1/2 ind. [67840].

Rue Centre, Nos 479 à 487, Charlevoix Nos 764. Lot 9710 ind 2588, 2589 avec maison en brique, terrain 56 x 102.3, sup 5730 pour le 1er et 56 x 108, sup 6048 pour le 2e. David Ferdinand Paré et al à J. B. A. F. Michel Paré; \$7,200 [67841].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Marie Anne. Lot 1-275, terrain 20 x 100, sup 2000. Joseph Hogue à Alida Contant, épouse de Joseph Giroux; \$700 [67825].

Rue Boyer, Nos 9 à 13. Lot 8-128 avec maison en brique, terrain 26 x 100. Wm Williamson à Joseph Adrien Leguerrier; \$2,500 [67829].

Rue Cadieux, No 861 à 871. Lot 74 avec maison en brique, terrain 88.6 x 76

supr 2926. Adolphe Lavigne à Bénomi (ervais); \$5,500 [67844].

Rue Marie Anne, Nos 88 et 90. Lot 1-166 avec maison en brique, terrain 25 x 100. Joseph Deslongchamps à Rosianne Deslongchamps veuve de Gust Arth Desjardins \$1,225 [67846].

MILE END

Rue St Hypolite. Lot 187-56, avec maison en brique, terrain 42.6 x 87.6 supr 3718. Adolphe Dagenais à Louis Moreau \$1,350 [67861].

MONTREAL ANNEXE.

Rue Waverley Lot 11-753, terrain 47 x 88, supr 4138 Roch Magnan à Lattrelle & Frère; \$1,000 [67839].

Rue St Louis. Lot 12-2-92, terrain 25 x 90.6, supr 2262.6. Léonidas Villeneuve & Cie à L'Institut Catholique des Sourds Muets; \$750 [67843].

Rue Waverley. Lot 11-799, terrain 50 x 88. The Montreal Investment & Freehold Co. à Archibald Ferguson et Thomas Middleton moyennant bonnes et valables considérations [67868].

Ave du Parc. Lot pt S. E. 12-8-6 avec maison en brique, terrain 25 x 160. Joseph Logan Thompson à James Manning. \$6,500 [67869].

Lot 12-1-57, 59 et 61. Dominick Morrogh à Charles Benj Geo Bolton; \$1.00 et autres considérations [67876].

MAISONNEUVE

Coin des rues Gustave & Letourneux. 8-183 x 184, terrains 24 x 120 chacun vacants. Liboire Paquin à Joseph Lactance Cédras et Marie Gustave Ecrément \$1,036 [67874].

WESTMOUNT

Ave Victoria. Lot 215-76, terrain supr 6299. George Bury à Marie Louise Castonguay épouse de Joseph Brousseau; \$1725.63 [67831].

Ave Victoria. Lot 215-77, terrain supr 6272. Peter Joseph Coyle à Marie Louise Castonguay épse de Joseph Brousseau; \$1,725.63 [67832].

Coin Victoria et Windsor. Lot 215-10-1 à 4 215-11-1 à 5, avec 4 maisons en pierre, terrain supr 8378. Narcisse Nolin à Andrew Fréd Gault; \$28,000 [67870].

ST-HENRI.

Rue Notre-Dame, Nos 3511 à 3523. Lot 1005 et 1006, avec maison en bois et brique, terrain 60 x 94. Adolphe Duperrault à Alfred Legault; \$9000 [67853].

OUTREMONT

Rue Boulevard. Lot 32-1-13, terrain 27.8 x 64.3. Marguerite Beauvais épouse de J. P. Martel à Eusèbe Laliberté; \$425 [67863].

Rue Charles Edouard. Lot 32-1-18, terrain 27.8 x 65.6. Léandre Demers à Eusèbe Laliberté; \$400 [67864].

COTE ST. PAUL

Rue Notre-Dame, No 54. Lot 1686 avec maison en bois, terrain 25 x 60. Alexandre Jeannotte à Edgar Goudreau et Isidore St Pierre; \$700 [67834].

Lot 3405-83, terrain vacant. Henry Hadley ex. tes. de Daniel Hadley à Orlément King; \$255.33 [67877].

COTE ST PIERRE

Lot 181-74 Eustache Prud'homme et al à Mélina Poirier veuve de Maxime St Germain; \$1,174.80 [67836].

SAULT AUX RECOLLETS

Rue St André- Lot 488 98b et 99b, terrain 25 x 80 supr 2000. The Amherst

ENTREPRENEURS

**JOS. BINETTE**  
Constructeur-General  
398 RUE ST-JACQUES.

**J. A. BOYER,** ENTREPRENEUR  
REPARATIONS EN TOUS GENRES  
185 & 187, ST-CHAS.-BORROMEE  
T. l. Bell 7120. Tel des Marchands 10

**A. CHENEVERT & CIE,** ENTREPRENEURS  
Spécialité d'Escaliers et réparations de tous genres.  
Atelier: 77 RUE CRAIG Résidence: 18 AVE PAPINEAU  
Résidence: 583 et 585 St-André. Tel. Bell 6103

**COUVRETTE & FILS**  
Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers  
ATELIERS: No 80 RUE BERARD

**HORMISDAS CONTANT**  
CONTRACTEUR - PLATRIER  
290 RUE BEAUDRY  
TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 91.

**D. HOULE,** ENTREPRENEUR  
Menuisier - Charpentier.  
Ateliers: 142 ST-CHAS.-BORROMEE. Résidence Privée: 180, 203 AVENUE LAVAL.  
A. R.

**L. M. JETTE & FILS,** ENTREPRENEURS,  
Escaliers, une spécialité.  
637 & 639 rue Beaudry Montréal

**LABRECQUE & MERCURE.**  
Entrepreneurs-Menuisiers  
37 RUE L'ETRETE. MONTREAL  
-Téléphone Bell 6328.

**A. LATOUR**  
CONSTRUCTEUR  
222, Av. de l'Hotel-de-Ville.

**EUG. PAQUIN,** ENTREPRENEUR  
CHARPENTIER - MENUISIER.  
Réparé de toute sorte à des prix défiant toute compétition  
No. 1 Rue Calumet, Ste-Cunégonde.

**E. ROBERT**  
Constructeur ::: General  
465, RUE ST-ANDRE

**J. SAUVAGEAU,**  
ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.  
110 rue St-Dominique, - Montréal.

**SOUCISSE & BROUILLET,** ENTREPRENEURS  
TELEPHONE 6320 ::: Atelier: 81 rue Ste-Elizabeth, Montréal

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.  
**LETOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS-FERRONNIERS**  
Nos. 259, 261, 263 ET 265 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

PLOMBIERS ET COUVREURS

**ANT. BELANGER,** Ferblantier, Plombier, Couvreur, poseur d'appareils à gaz et à eau chaude. Corniches une spécialité. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modérés.  
1268 RUE NOTRE-DAME.

**M. BONIN,** PLOMBIER et COUVREUR  
1186, RUE ONTARIO  
Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix défiant toute compétition.

**L. GIRARD & CIE** Ferblantiers Plombiers Couvreur  
Spécialité: Corniche en tôle galvanisée  
TEL. BELL 6329. 350, ST-LAURENT

**L. LAPIERRE,** PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE  
FERRBLANTIER ET COUVREUR.  
100 rue St-Henri, coin St-Vaurice, Montréal.

**V. LAPOINTE & CIE,** Ferblantiers, Plombiers et Couvreur.  
No 1151, RUE ONTARIO  
Réparations en tous genres. Prix modérés.

**A. POITRAS FILS,** Ferblantier, Plombier, Couvreur, et Fabricant de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.  
692 rue St-Laurent

**T. POULIOT** Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.  
No. 228 RUE CRAIG. MONTREAL.

**THE JAMES ROBERTSON CO.,** MARCHANDS DE METAUX.

**FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB.**  
Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Matric, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes, Scies moulines, Godendards et autres scies.  
Bureaux: 144 rue William.  
Usines: coin rues William et Dalhousie. MONTREAL

**J. BENJ. DAGENAI**  
ENTREPRENEUR

No 210, rue Guy, Montréal.



En entrepôt Bardeaux, Brique pressée, en fer, etc.  
Representant The Pedlar Metal Roofing Co., Oshawa, Ont.  
Tel Bell 8116

**MATERIAUX...**

Telephone Bell 965

**DE CONSTRUCTION**

+ METAUX DIVERS +

Tuyaux en Grès pour Canaux. Pavements Céramiques.  
Tuyaux de Drainage. Briques réfractaires.  
Ciment de différentes marques. Pavés Céramiques.  
Marbres divers. Briques pleines.  
Briques creuses. Briques repressées.

**GHYSENS, De VILLERS & Cie,**

BUREAU ET MAGASIN:...

Nos 13 et 15, rue St-Urbain, MONTREAL

BRICK YARD, A HAWKESBURY, ONT.

Park Land Co à Albert John Jackson ; \$200 (67845).

Lot 371 avec maison etc., terrain supr 61 arpents et 20 perches. Ovila Corbell à Didier Pesant dit Sanscartier ; \$5,000 (67859).

Lot 291-232 à 237, terrains vacants. Victoria Gougeon épouse de Olier Jutras à George Meunier ; \$500 (67873).

**POINTE AUX TREMBLES**

Lot pt 234, terrain vacant. Napoléon Mercier à Iphège Bélaïr ; \$250 (67882).

**Ventes d'immeubles par quartiers**

Voici les totaux de ventes par quartiers :

St Jacques.....	80,000 00
St Louis.....	8,000 00
Ste Anne.....	15,300 00
St Antoine.....	31,104 30
Hochelaga.....	732 00
St Gabriel.....	9,700 00
St Jean-Baptiste.....	9,925 00
Mile End.....	1 350 00
Montreal Annexe.....	8,251 00
Maisonnette.....	1,036 00
Westmount.....	31,451 28
St Henri.....	9,000 00
Outremont.....	825 00

\$208,674 58

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rue Prince Arthur, quartier St Antoine, 90c le pied.

Rue Chambly, quartier Hochelaga, 25c le pied.

Rue Marie Anne, quartier St Jean-Baptiste, 35c le pied.

Rue Waverley, Montréal Annexe, 24c le pied.

Rue St Louis, Montréal Annexe, 33c le pied.

Ave Letourneux, Maisonneuve, 18c le pied.

Ave Victoria, Westmount, 27c le pied.

**PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES**

Pendant la semaine terminée le 26 juin 1897, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$150,637 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$60,928
Cies de prêts.....	14,800
Assurances.....	6,000
Successions.....	23,551
Autres corporations...	45,358
<hr/>	
	\$150,637

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de :

5 p. c. pour \$3,000 ; \$3,250 ; 2 de \$5,000 ; \$5,500 ; \$7,500 et \$11,000.

5 1/2 p. c. pour \$900 ; 2 de 2,500 ; et \$3,000. Les autres prêts portent 6 et 7 pour cent d'intérêt.

**UN PEU DE TOUT**

Une nouvelle carrière v'ent d'être ouverte aux femmes en Angleterre. On y compte maintenant, paraît-il, cinquante-quatre voyageuses de commerce, dont l'une entre autres représente une maison de ferronnerie en gros, et les patrons, ajoute-t-on, sont enchantés de l'innovation.

Dans son dernier rapport annuel, dit le *Timber Trades Journal*, le consul an-

glais à Bordeaux constate que l'augmentation des prix des bois de construction qui existait à la fin de l'année 1895 s'est continuée pendant toute l'année 1896 et qu'à la fin de cette dernière année elle avait atteint des chiffres bien plus élevés que ceux des dix années précédentes. En ce qui concerne l'importation, elle fut normale de la Russie et de la Suède; celle des bois du Canada a augmenté et les prix étaient environ 10 francs plus élevés que ceux de l'année précédente. Cette hausse des prix rendit les importateurs plus prudents, car les bois des Landes, des Pyrénées et d'Auvergne sont meilleur marché et peuvent servir aux mêmes usages. Néanmoins, il y a de l'espoir de ce côté, et si les prix de ces bois descendaient un peu, les commandes seraient encore plus nombreuses. Les frets ont été à peu près les mêmes que ceux de l'année précédente jusqu'en septembre 1896, lorsqu'il se produisit une différence extraordinaire de 20 fr. (\$4.00) par standard. Cette augmentation n'eut cependant pas beaucoup d'influence sur le marché de Bordeaux, les affréteurs ayant conclu leurs contrats. Les approvisionnements à la fin de l'année 1896 étaient très restreints et les prix continuaient à avancer.

Les emplois de la sciure de bois sont très nombreux; non seulement on l'utilise à des titres divers comme substance absorbante, notamment sur les planchers, dans les crachoirs, etc., mais encore on en fait actuellement des allume-feux où la résine sert d'agglutinant (allume-feux écossais); on la brûle aussi sur des grilles particulières; on en fait du bois spécial par compression et agglomération, par exemple, en moulant et séchant à l'étuve des blocs de toutes formes composés de sciure et de kaolin. On peut parler aussi du bois durci, obtenu par additions d'albumine, de magnésie.

Au Canada et aux Etats-Unis, plusieurs grandes scieries distillent les sciures pour l'éclairage et les sous-produits ammoniacaux et il paraît que les produits retirés sont assez abondants et se prêtent à diverses préparations. On emploie également la sciure pour la fabrication de l'acide oxalique. Chacune de ces indications succintes mériterait une note développée, notamment en ce qui concerne la fabrication de tous objets, jouets, cadres, etc., en sciure agglomérée et comprimée. Les œufs peuvent être conservés facilement dans la sciure de bois, à la condition qu'ils soient bien recouverts.

La sciure de bois mélangé au sulfate de fer constitue le mélange de Laming, et sert à l'épuration du gaz d'éclairage.

O'est là un de ses usages industriels. Parmi les autres emplois industriels de la sciure de bois, on peut citer le suivant: un gaz peut être extrait de la sciure de bois. La sciure est chargée dans des cornues chauffées au bois; le gaz provenant de la distillation passe dans une série de serpentins, et de là dans les épurateurs, semblables à ceux qui servent pour la purification du gaz de houille, et contenant de l'eau de chaux. A sa sortie des cornues, le gaz a une odeur moins désagréable que celle du gaz de houille, et ressemble à la fumée produite par la combustion du bois vert. On voit que la sciure de bois est d'une grande utilité dans l'industrie et se prête à un grand nombre d'utilisations diverses.—*Le Génie.*

**VICTOR BOHEMIER** TEL. MARCH 568  
Manufacturier d'Ornements en Plâtre  
No 168, RUE STE-ELISABETH

**ARISTIDE BELAIR, CONTRACTEUR GENERAL**  
161, Av. Pio IX, Ville de Maisonneuve

**W. D. RUFIANGE** Entrepreneur peintre d-maisons, d'enseignes, décorateur, imitateur, tapissier, vitrier et blanchisseur. R- sidence: 109, St-Augustin.  
ATELIER: 105 ST-AUGUSTIN, ST-HENRI.

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris Bureau et Atelier: . . . COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

**J. BRUNET** Manufacturier et Importateur de MONUMENTS EN MARBRE ET GRANIT, OUVRAGES DE BATISSES, en gros et en détail. Estimations données sur application. Téléphone Bell 4660. connection gratuite pour Montréal.

COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

MARBRERIE CANADIENNE  
**T. ROCHON & FILS**

(Successeurs de A. R. Cintrat)  
Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers. Réparations de tous genres.  
36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755

**WILFRID MERCIER**

Entrepreneur Charpenter - Menuisier  
194, RUE ST-ANDRE, MONTREAL.  
Toute entreprise ou réparation exécutée à court délai.

**A. VAILLANCOURT,**

PEINTRE-DECORATEUR  
IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité  
Atelier: 535, rue St-André, Montréal.

**CHS. HENDRICK**  
2504, rue Ste-Catherine

PEINTRE DE MAISONS ET DECORATEUR  
SPÉCIALITÉ: Nettoyage de la pierre, et pointage de briques

**J. A. ROBILLARD & CIE**

MARCHANDS DE BRIQUE et SABLE DE GREVE  
COIN NAPOLEON ET CANAL LACHINE  
Tel. Marchands 1211. STE-CUNEGONDE

**CAPITAINE TELLIER & CIE**  
— MARCHANDS DE —

**SABLE DE GREVE**  
81, rue McCord, Montréal

**THEO. DAVID**

PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS ET D'ENSEIGNES

Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes d'annonces, etc. Spécialité: Décorations d'églises, édifices publics, résidences privées.

69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL  
Entre les rues Vitré et Lagauchetière.

TELEPHONE BELL 7012

**A. DEMERS & CIE**

CI-DEVANT  
**DRAPEAU, SAVIGNAO & CIE**  
**PLOMBIERS**

Couvreurs, Poseurs d'Appareils à Gaz et à Vapeur, Electriciens, Etc.

Spécialité pour la pose des Appareils de Chauffage de toutes sortes.

Votre patronage est respectueusement sollicité, et nos prix sont modérés

No 386, rue St-Laurent  
MONTREAL

